BRVM 10	129,31
Variation Jour	-0,42 %
Variation annuelle	-1,20 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 125 — jeudi 1 juillet 2021 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	159,28
Variation Jour	-0,49 %
Variation annuelle	9,57 %

Evolution des indices

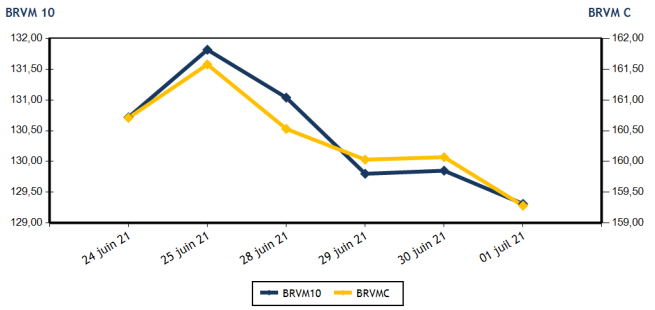

Volumes et valeurs transigés

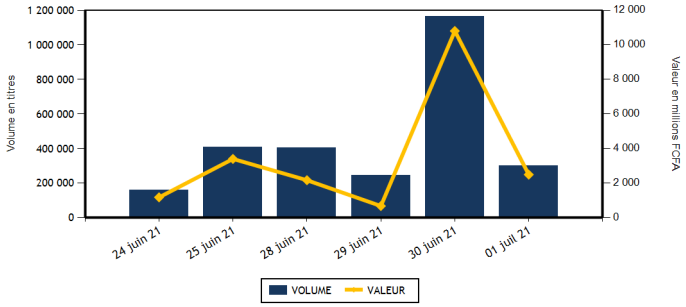

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 793 570 187 071	-0,49 %
Volume échangé (Actions & Droits)	67 364	-49,94 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	138 640 967	-71,42 %
Nombre de titres transigés	40	5,26 %
Nombre de titres en hausse	12	0,00 %
Nombre de titres en baisse	18	100,00 %
Nombre de titres inchangés	10	-41,18 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 617 027 253 901	-0,02 %
Volume échangé	235 282	-77,20 %
Valeur transigée (FCFA)	2 353 080 295	-77,20 %
Nombre de titres transigés	9	-18,18 %
Nombre de titres en hausse	1	-83,33 %
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	6	20,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	1 600	7,38 %	60,00 %
SICOR CI (SICC)	1 845	7,27 %	50,00 %
SAPH CI (SPHC)	2 700	2,66 %	92,86 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	420	2,44 %	127,03 %
TOTAL SN (TTLS)	1 935	2,38 %	7,50 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
VIVO ENERGY CI (SHEC)	725	-7,05 %	20,83 %
SAFCA CI (SAFC)	340	-6,85 %	21,43 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	420	-6,67 %	82,61 %
SETAO CI (STAC)	645	-5,15 %	130,36 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 700	-4,39 %	5,71 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	72,72	0,25 %	100,61 %	14 166	31 489 690	16,72
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	422,55	-0,62 %	2,94 %	5 862	29 874 480	7,37
BRVM - FINANCES	15	59,25	-0,75 %	-1,23 %	37 271	61 980 812	11,74
BRVM - TRANSPORT	2	389,43	0,00 %	2,84 %	637	954 965	6,45
BRVM - AGRICULTURE	5	153,11	0,74 %	76,92 %	2 860	8 006 700	10,09
BRVM - DISTRIBUTION	7	273,09	-0,14 %	20,61 %	5 091	5 368 120	16,78
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	795,85	-5,15 %	130,35 %	1 477	966 200	3,74
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	10,08	
Taux de rendement moyen du marché	6,99	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,93	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	90	
Volume moyen annuel par séance	216 196,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 282 407 213,98	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	2,03	
Ratio moyen de satisfaction	22,74	
Ratio moyen de tendance	1 122,23	
Ratio moyen de couverture	8,91	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	4,02	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2865 Cotonou
Tél. : (229) 21 31 21 26
Fax : (229) 21 31 20 77

BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie
du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 67 73
Fax : (226) 25 30 67 19

CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77

GUINEE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie,
d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Pansau Na Isna
CP. 88 Bissau
Tél. : (245) 320 19 02 - Fax : (245) 320 19 02

MALI
Immeuble SONAM, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1398 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 18
Fax : (223) 44 90 18 11

NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
du Niger, Place de la Concertation
BP 10 296 Niamey
Tél. : (227) 20 73 49 93
Fax : (227) 20 73 49 47

SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP : 6956, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06

TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SOI Togo
BP : 3282 Lomé
Tél. : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour Ouv.	Cours du jour Clôt.	Variation jour	Séance de cotation Volume	Séance de cotation Valeur	Cours Référence	Variation de l'année précédente	Dernier dividende payé Montant net	Dernier dividende payé Date	Rdt. Net	PER
SECTEUR - INDUSTRIE		**72,72**	**points**		**0,25 %**								
CABC	SICABLE CI	1 255	1 255	1 255	0,00 %	295	370 225	1 255	24,26 %	75,00	29-juil.-20	5,98 %	6,37
FTSC	FILTISAC CI	2 090	2 100	2 080	-0,48 %	2 416	5 050 280	2 080	29,19 %	125,00	6-août-20	6,01 %	8,26
NEIC	NEI-CEDA CI	450	450	420	-6,67 %	508	220 375	420	82,61 %	9,00	28-juin-01		6,70
NTLC	NESTLE CI	3 600	3 600	3 600	0,00 %	1 600	5 760 000	3 600	1 025,00 %	31,50	12-août-11		3,80
SEMC	CROWN SIEM CI	435	435	440	1,15 %	301	131 940	440	120,00 %	16,92	29-sept.-17		16,06
SIVC	AIR LIQUIDE CI	410	390	420	2,44 %	3 455	1 414 970	420	127,03 %	63,00	29-sept.-17		
SLBC	SOLIBRA CI	74 015	NC	NC	0,00 %			74 015	45,41 %	1 368,00	6-juin-19		6,95
SMBC	SMB CI	7 000	6 910	6 900	-1,43 %	966	6 666 650	6 900	124,03 %	450,00	30-août-19		5,72
STBC	SITAB CI	3 250	3 250	3 245	-0,15 %	2 810	9 133 250	3 245	512,26 %	436,12	2-juil.-21	13,44 %	6,82
TTRC	TRITURAF CI-Ste en Liquidation	490	SP	SP	0,00 %			490	0,00 %	1 440,00	19-juil.-02		
UNLC	UNILEVER CI	4 550	NC	NC	0,00 %			4 550	9,24 %	1 233,00	9-juil.-12		
UNXC	UNIWAX CI	1 490	1 510	1 600	7,38 %	1 815	2 742 000	1 600	60,00 %	181,80	11-juil.-19		89,79
TOTAL						14 166	31 489 690						16,72
SECTEUR - SERVICES PUBLICS		**422,55**	**points**		**-0,62 %**								
CIEC	CIE CI	1 790	1 810	1 790	0,00 %	1 905	3 411 530	1 790	19,33 %	104,98	5-août-20	5,86 %	6,20
ONTBF	ONATEL BF	3 300	3 280	3 290	-0,30 %	2 425	7 961 860	3 290	14,83 %	399,56	1-juin-21	12,14 %	7,20
SDCC	SODE CI	4 500	4 500	4 500	0,00 %	236	1 062 000	4 500	50,50 %	292,50	25-sept.-20	6,50 %	9,40
SNTS	SONATEL SN	13 500	13 400	13 400	-0,74 %	1 296	17 439 090	13 400	-0,74 %	1 225,00	17-mai-21	9,14 %	6,66
TOTAL						5 862	29 874 480						7,37
SECTEUR - FINANCES		**59,25**	**points**		**-0,75 %**								
BICC	BICI CI (d)	5 300	5 500	5 350	0,94 %	70	382 000	5 300	-19,91 %	50,00	6-juil.-21	0,93 %	19,09
BOAB	BANK OF AFRICA BN	4 000	3 900	3 900	-2,50 %	210	820 250	3 900	5,55 %	436,00	20-mai-21	11,18 %	5,94
BOABF	BANK OF AFRICA BF	4 000	4 000	4 000	0,00 %	1	4 000	4 000	6,67 %	370,00	3-mai-21	9,25 %	5,00
BOAC	BANK OF AFRICA CI	3 800	3 700	3 655	-3,82 %	109	399 880	3 655	-0,54 %	315,00	12-mai-21	8,62 %	5,14
BOAM	BANK OF AFRICA ML	1 400	1 355	1 430	2,14 %	4 906	6 642 010	1 430	27,11 %	271,00	15-mai-19		41,81
BOAN	BANK OF AFRICA NG	3 870	3 870	3 700	-4,39 %	85	322 825	3 700	5,71 %	429,66	6-mai-21	11,61 %	6,48
BOAS	BANK OF AFRICA SENEGAL	1 750	1 745	1 720	-1,71 %	1 167	2 034 605	1 720	15,05 %	161,01	1-juin-21	9,36 %	5,38
CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL (d)	8 300	NC	NC	0,00 %			7 895	2,47 %	406,00	6-juil.-21	4,89 %	7,73
ECOC	ECOBANK COTE D'IVOIRE	3 400	3 300	3 300	-2,94 %	1 005	3 312 190	3 300	-15,28 %	294,30	6-mai-21	8,92 %	6,05
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	13	13	13	0,00 %	15 744	204 672	13	0,00 %	1,21	28-avr.-17		4,35
NSBC	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	5 190	5 190	5 000	-3,66 %	279	1 406 400	5 000	-16,67 %	77,69	27-juil.-20	1,55 %	17,17
ORGT	ORAGROUP TOGO	3 990	NC	NC	0,00 %			3 990	-3,86 %	59,52	17-juil.-20	1,49 %	29,34
SAFC	SAFCA CI	365	385	340	-6,85 %	216	76 035	340	21,43 %	23,04	29-juil.-11		
SGBC	SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	8 100	8 100	8 100	0,00 %	124	1 004 850	8 100	0,06 %	368,30	30-juin-21	4,55 %	5,20
SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	3 360	3 360	3 400	1,19 %	13 355	45 371 095	3 400	25,93 %	270,00	19-juin-20	7,94 %	5,62
TOTAL						37 271	61 980 812						11,74
SECTEUR - TRANSPORT		**389,43**	**points**		**0,00 %**								
SDSC	BOLLORE	1 595	1 500	1 595	0,00 %	637	954 965	1 595	2,90 %	100,00	18-déc.-20	6,27 %	6,45
SVOC	MOVIS CI	2 395	SP	SP	0,00 %			2 395	0,00 %	270,00	5-juil.-99		

TOTAL	637	954 965	6,45

MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour Ouv.	Cours du jour Clôt.	Variation jour	Séance de cotation Volume	Séance de cotation Valeur	Cours Référence	Variation de l'année précédente	Dernier dividende payé Montant net	Dernier dividende payé Date	Rdt. Net	PER
SECTEUR - AGRICULTURE		**153,11**	**points**	↑	**0,74 %**								
PALC	PALM CI	4 350	4 350	4 410	1,38 %	280	1 234 200	4 410	96,00 %	253,47	24-sept.-18		19,36
SCRC	SUCRIVOIRE	990	985	990	0,00 %	695	684 575	990	98,00 %	72,00	28-sept.-18		10,85
SICC	SICOR CI	1 720	1 845	1 845	7,27 %	5	9 225	1 845	50,00 %	1 919,00	25-sept.-00		1,12
SOGC	SOGB CI	3 550	3 500	3 500	-1,41 %	1 530	5 152 700	3 500	48,94 %	126,00	15-juil.-20	3,60 %	9,88
SPHC	SAPH CI	2 630	2 640	2 700	2,66 %	350	926 000	2 700	92,86 %	78,00	27-sept.-18		9,24
TOTAL						2 860	8 006 700						10,09
SECTEUR - DISTRIBUTION		**273,09**	**points**	↓	**-0,14 %**								
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	1 070	1 070	1 070	0,00 %	56	59 920	1 070	-13,71 %	164,96	30-sept.-19		
BNBC	BERNABE CI	1 690	1 690	1 680	-0,59 %	95	160 100	1 680	180,00 %	45,00	19-juil.-19		17,66
CFAC	CFAO MOTORS CI	610	625	620	1,64 %	2 945	1 798 950	620	72,22 %	26,07	25-août-20	4,21 %	29,75
PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI	2 585	2 500	2 500	-3,29 %	545	1 363 500	2 500	13,90 %	159,30	1-sept.-20	6,37 %	13,74
SHEC	VIVO ENERGY CI	780	765	725	-7,05 %	389	297 480	725	20,83 %	63,90	26-nov.-20	8,81 %	
TTLC	TOTAL CI	1 490	1 485	1 500	0,67 %	803	1 196 270	1 500	-5,66 %	113,51	25-sept.-20	7,57 %	12,35
TTLS	TOTAL SN	1 890	1 895	1 935	2,38 %	258	491 900	1 935	7,50 %	105,30	22-déc.-20	5,44 %	10,40
TOTAL						5 091	5 368 120						16,78
AUTRES SECTEURS		**795,85**	**points**	↓	**-5,15 %**								
STAC	SETAO CI	680	680	645	-5,15 %	1 477	966 200	645	130,36 %				3,74
TOTAL						1 477	966 200						3,74
TOTAL - Marché des actions						67 364	138 640 967						

MARCHE DES DROITS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour Ouv.	Cours du jour Clôt.	Variation jour	Séance de cotation Volume	Séance de cotation Valeur	Cours Référence	Variation depuis l'origine	Parité	Periode de négociation Début	Periode de négociation fin
TOTAL												
TOTAL - Marché des droits												

TROISIEME COMPARTIMENT - BRVM PETITES CAPITALISATIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour Ouv.	Cours du jour Clôt.	Variation jour	Séance de cotation Volume	Séance de cotation Valeur	Cours Référence	Variation depuis l'origine		
TOTAL											
TOTAL - 3ème Compartiment - BRVM PC											

Légende:
(-) Variation depuis son introduction le 16 avril 2019
Cours du jour: Ouv.: Ouverture **Clôt.**: Clôture **Moy.**: Moyen
Mentions : NC: Non Coté **Ex-c**: Ex-coupon **Ex-d**: Ex-droit **SP**: Suspendu **Val-T**: Valeur Théorique
PER = Cours / BNPA selon les données disponibles **Rdt. Net:** Rendement net (DNPA / Cours)
Comp.: 1 - Premier Compartiment 2 - Second Compartiment 3 - Compartiment de croissance
Ratio de liquidité = Titres échangés / Volume des ordres de vente
: Progression de l'indice sectoriel : Stabilité de l'indice sectoriel : Recul de l'indice sectorie

MARCHE DES OBLIGATIONS

Symbole	Titre	Valeur nominale	Cours Précédent	Cours du jour	Cours Référence	Séance de cotation Volume	Séance de cotation Valeur	Coupon couru	Coupon d'intérêt Période	Coupon d'intérêt Montant net	Coupon d'intérêt Eché.	Type Amort
OBLIGATIONS D'ETAT												
EOM.O1	ETAT DU MALI 6.20% 2016-2023	3 332	3 332	NC	3 332			22,07	A	206,58	23-mai-22	ACD
EOM.O2	Etat du Mali 6.50% 2017-2024	6 000	6 000	NC	6 000			76,93	A	390,00	20-avr.-22	AC
EOM.O3	ETAT DU MALI 6,50 % 2018-2025	10 000	10 000	NC	10 000			479,04	A	650,00	5-oct.-21	AC
EOM.O4	ETAT DU MALI 6,50% 2019-2027	10 000	10 000	NC	10 000			630,41	A	650,00	12-juil.-21	AC
EOM.O5	ETAT DU MALI 6,50% 2020-2028	10 000	10 000	NC	10 000			170,96	A	650,00	27-mars-22	ACD
EOM.O6	ETAT DU MALI 6,50% 2020-2027	10 000	10 500	NC	10 500			379,32	A	650,00	30-nov.-21	AC
EOM.O7	ETAT DU MALI 6.50% 2021-2031	10 000	9 999	10 000	10 000	99	990 000	135,34	A	650,00	16-avr.-22	AC
EOS.O5	ETAT SENEGAL 6.50% 2013-2023	10 000	10 000	NC	10 000			274,72	S	325,00	29-juil.-21	ACD
EOS.O6	ETAT SENEGAL 6.50% 2014-2021	1 000	1 030	NC	1 030			6,18	S	32,50	27-nov.-21	ACD
EOS.O7	ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025	10 000	10 300	NC	10 300			63,86	S	317,59	25-nov.-21	ACD
TPBF.O10	TPBF 6,50% 2020 - 2028	10 000	10 000	NC	10 000			181,93	S	325,00	20-sept.-21	ACD
TPBF.O11	TPBF 6,50 % 2020-2028	10 000	10 000	NC	10 000			310,64	S	325,00	9-juil.-21	ACD
TPBF.O12	TPBF 6.50% 2021-2031	10 000	10 000	NC	10 000			353,89	S	650,00	21-sept.-21	ACD
TPBF.O4	TPBF 6.50% 2017-2027	10 000	10 000	NC	10 000			268,91	S	322,33	31-juil.-21	ACD
TPBF.O5	TPBF 6,50% 2017-2024	10 000	10 500	NC	10 500			3,55	S	325,00	29-déc.-21	ACD
TPBF.O6	TPBF 6.50% 2018-2025	10 000	10 500	NC	10 500			46,30	S	325,89	5-déc.-21	ACD
TPBF.O7	TPBF 6,50% 2018- 2025	10 000	10 000	NC	10 000			83,02	S	325,00	15-nov.-21	AC
TPBF.O8	TPBF 6,50% 2019-2027	10 000	10 000	NC	10 000			99,73	S	327,67	6-nov.-21	ACD
TPBF.O9	TPBF 6,50% 2019 - 2027	10 000	10 500	NC	10 500			149,18	S	325,00	8-oct.-21	ACD
TPBJ.O1	TPBJ 6.50% 2017-2027	10 000	10 300	10 300	10 300	5	51 500	151,37	A	650,00	7-avr.-22	ACD
TPBJ.O2	TPBJ 6.50% 2018-2025	10 000	10 500	NC	10 500			58,29	S	325,00	29-nov.-21	ACD
TPBJ.O3	TPBJ 6,50% 2020-2028	10 000	10 000	NC	10 000			552,05	A	650,00	25-août-21	AC
TPCI.O16	TPCI 6.55% 2014-2022	10 000	10 000	NC	10 000			75,37	A	655,00	20-mai-22	ACD
TPCI.O17	TPCI 3% 2014-2024	10 000	10 000	NC	10 000			9,84	S	150,00	19-déc.-21	ACD
TPCI.O18	TPCI 5.85% 2014-2021	10 000	10 000	NC	10 000			19,18	S	292,50	19-déc.-21	ACD
TPCI.O19	TPCI 5.99% 2015-2025	10 000	10 000	NC	10 000			78,77	A	599,00	14-mai-22	ACD
TPCI.O20	TPCI 5.85% 2015-2022	10 000	10 000	NC	10 000			139,06	S	292,50	5-oct.-21	ACD
TPCI.O21	TPCI 6% 2016-2028	10 000	10 000	9 999	9 999	55	549 945	138,08	A	600,00	8-avr.-22	ACD
TPCI.O22	TPCI 5.90% 2016 - 2026	10 000	10 000	10 000	10 000	41	410 000	25,86	A	590,00	15-juin-22	ACD
TPCI.O23	TPCI 5.90% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000			365,32	A	590,00	17-nov.-21	ACD
TPCI.O24	TPCI 6.25% 2017-2029	10 000	10 500	NC	10 500			157,10	S	312,50	30-sept.-21	ACD
TPCI.O25	TPCI 5,95% 2017-2024 A	10 000	10 000	10 000	10 000	11	110 000	110,55	S	297,50	24-oct.-21	ACD
TPCI.O26	TPCI 5,95% 2017-2024 B	10 000	10 000	NC	10 000			84,08	S	297,50	10-nov.-21	ACD
TPCI.O27	TPCI 6% 2017-2025	10 000	10 000	NC	10 000			3,28	S	300,00	29-déc.-21	ACD
TPCI.O28	TPCI 6% 2018 - 2026	10 000	10 500	NC	10 500			547,40	A	600,00	2-août-21	ACD
TPCI.O29	TPCI 6% 2018-2026	10 000	10 300	NC	10 300			419,18	A	600,00	19-oct.-21	ACD
TPCI.O30	TPCI 5,95% 2018-2025	9 000	9 000	NC	9 000			26,41	S	268,48	13-déc.-21	ACD
TPCI.O31	TPCI 5,75% 2019 - 2026	10 000	10 000	NC	10 000			17,33	A	575,00	20-juin-22	ACD
TPCI.O32	TPCI 2,23% 2019-2026	10 000		NC				20,16	A	669,00	20-juin-22	ACD
TPCI.O33	TPCI 5.75% 2019-2026	10 000	10 400	NC	10 400			162,26	A	575,00	20-mars-22	ACD
TPCI.O34	TPCI 6% 2019-2029	10 000	10 000	NC	10 000			169,32	A	600,00	20-mars-22	ACD
TPCI.O35	TPCI 5,75% 2019 -2026	10 000	10 200	NC	10 200			559,25	A	575,00	11-juil.-21	ACD
TPCI.O36	TPCI 5,75% 2019- 2026	10 000	10 000	NC	10 000			494,66	A	575,00	21-août-21	ACD
TPCI.O37	TPCI 5,80% 2019-2026	10 000	10 000	NC	10 000			332,11	A	580,00	4-déc.-21	ACD
TPCI.O38	TPCI 5,75% 2019-2026	10 000	10 000	NC	10 000			329,25	A	575,00	4-déc.-21	ACD
TPCI.O39	TPCI 5,75% 2019 - 2026	10 000	10 500	NC	10 500			404,86	A	575,00	17-oct.-21	ACD
TPCI.O40	TPCI 5,75% 2019-2026	10 000	10 000	NC	10 000			270,96	A	575,00	10-janv.-22	ACD
TPCI.O41	TPCI 5,80% 2020-2027	10 000	10 700	NC	10 700			195,45	A	580,00	28-févr.-22	ACD
TPCI.O42	TPCI 5,90% 2020-2030	10 000	10 300	NC	10 300			198,82	A	590,00	28-févr.-22	ACD
TPCI.O43	TPCI 5,90% 2020 - 2030	10 000	10 500	NC	10 500			111,53	A	590,00	23-avr.-22	ACD
TPCI.O44	TPCI 5,80% 2020 - 2027	10 000	10 000	NC	10 000			109,64	A	580,00	23-avr.-22	ACD
TPCI.O45	TPCI 5,80% 2020 -2027	10 000	10 000	NC	10 000			23,84	A	580,00	16-juin-22	ACD
TPCI.O46	TPCI 5,90% 2020 - 2030	10 000	10 300	NC	10 300			24,25	A	590,00	16-juin-22	ACD
TPCI.O47	TPCI 5,80% 2020 - 2027	10 000	10 000	NC	10 000			23,84	A	580,00	16-juin-22	ACD
TPCI.O48	TPCI 5,80% 2020- 2027	10 000	10 000	NC	10 000			535,51	A	580,00	29-juil.-21	ACD
TPCI.O49	TPCI 5,90% 2020- 2030	10 000	10 085	NC	10 085			544,74	A	590,00	29-juil.-21	ACD
TPCI.O50	TPCI 5,90% 2020-2030	10 000	10 000	NC	10 000			496,25	A	590,00	28-août-21	ACD
TPCI.O51	TPCI 5,80% 2020-2027	10 000	10 000	NC	10 000			432,22	A	580,00	2-oct.-21	ACD
TPCI.O52	TPCI 5,90% 2020-2030	10 000	10 300	NC	10 300			439,67	A	590,00	2-oct.-21	ACD
TPCI.O53	TPCI 5,80% 2020-2027	10 000	10 000	NC	10 000			390,90	A	580,00	28-oct.-21	ACD

TPCI.O54	TPCI 5,90% 2020-2030		10 000	10 100	NC	10 100			397,64	A	590,00	28-oct.-21	ACD
TPCI.O55	TPCI 5,80% 2020-2027		10 000	10 000	NC	10 000			300,33	A	580,00	24-déc.-21	ACD
TPCI.O56	TPCI 5,90% 2020-2030		10 000	10 200	NC	10 200			305,51	A	590,00	24-déc.-21	ACD
TPCI.O57	TPCI 5,80% 2020-2027		10 000	10 000	NC	10 000			354,36	A	580,00	20-nov.-21	ACD
TPCI.O58	TPCI 5,80% 2021-2028		10 000	10 000	NC	10 000			181,15	A	580,00	9-mars-22	ACD
TPCI.O59	TPCI 5,90% 2021-2031		10 000	10 000	NC	10 000			184,27	A	590,00	9-mars-22	ACD
TPNE.O1	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,50% 2019-2026		10 000	10 500	10 500	10 500	35 005	348 346 200	169,18	A	650,00	28-mars-22	ACD
TPNE.O2	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,50% 2019 - 2026		10 000	10 700	NC	10 700			594,79	A	650,00	1-août-21	ACD
TPNE.O3	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,5% 2020-2027		10 000	10 500	NC	10 500			596,58	A	650,00	31-juil.-21	ACD
TOTAL							35 216	350 457 645					
OBLIGATIONS REGIONALES													
BIDC.O4	BIDC-EBID 6.10% 2017-2027		7 500	7 500	NC	7 500			18,80	A	457,50	16-juin-22	ACD
BIDC.O5	BIDC-EBID 6,40% 2019-2026		10 000	10 500	10 500	10 500	31	312 500	300,55	S	320,00	12-juil.-21	ACD
BOAD.O12	BOAD 5.95% 2014-2021		10 000	10 000	NC	10 000			304,84	A	595,00	26-déc.-21	ACD
CRRH.O1	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2022		10 000	9 925	NC	9 925			232,54	S	305,00	13-août-21	AC
CRRH.O2	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2024		10 000	10 000	NC	10 000			278,04	S	305,00	17-juil.-21	AC
CRRH.O3	CRRH-UEMOA 6% 2013-2023		10 000	10 000	NC	10 000			108,20	S	300,00	26-oct.-21	AC
CRRH.O4	CRRH-UEMOA 6% 2014-2024		10 000	9 975	NC	9 975			1,64	S	300,00	30-déc.-21	AC
CRRH.O5	CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025	(*)	10 000	10 000	NC	10 000			285,29	S	290,10	4-juil.-21	AC
CRRH.O6	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026	(*)	10 000	10 000	NC	10 000			289,27	S	292,50	3-juil.-21	ACD
CRRH.O7	CRRH-UEMOA 5.95% 2017-2029		7 083	7 083	NC	7 083			54,57	S	223,13	17-nov.-21	AC
CRRH.O8	CRRH-UEMOA 5.95% 2018-2030		7 917	7 898	NC	7 897.67			12,87	S	235,52	21-déc.-21	AC
CRRH.O9	CRRH-UEMOA 6.05% 2018-2033		8 333	8 333	NC	8 333			13,78	S	252,08	21-déc.-21	AC
TOTAL							31	312 500					
OBLIGATIONS PRIVEES													
BHSN.O1	DIASPORA BONDS BHS 6,25% 2019-		10 000	10 300	NC	10 300			299,40	S	315,07	10-juil.-21	ACD
FNSBC.O1	FCTC NSIA BANQUE 7 % 2020-2025		8 333	8 333	8 249	8 250	25	206 250	24,85	T	152,44	16-sept.-21	ACD
PADS.O3	PAD 6,60% 2020-2027		10 000	10 000	NC	10 000			131,64	S	330,00	19-oct.-21	ACD
SIFC.O1	SIFCA 6.90% 2013-2021		10 000	10 000	NC	10 000			605,80	A	676,20	8-août-21	ACD
SNLC.O1	SENELEC 6,50% 2018-2025		8 000	8 400	NC	8 400			135,65	S	260,00	27-sept.-21	AC
SNTS.O2	SONATEL 6,50% 2020-2027		10 000	10 000	NC	10 000			277,88	S	302,99	16-juil.-21	ACD
TOTAL							25	206 250					
SUKUK ET TITRES ASSIMILES													
SUKCI.S2	SUKUK CI 5.75% 2016-2023		10 000	10 400	10 400	10 400	200 010	2 002 103 900	185,28	S	293,89	7-sept.-21	ACD
SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026		10 000	10 400	NC	10 400			260,00	S	301,67	26-juil.-21	ACD
SUKTG.S1	SUKUK TG 6.5% 2016-2026		10 000	10 300	NC	10 300			275,30	S	371,86	17-août-21	ACD
TOTAL							200 010	2 002 103 900					
TOTAL - Marché des obligations							235 282	2 353 080 295					

Légende :
(##) (*) Ex-Coupon couru (##)Cours de référence amorti / Coupon couru Ex-c (#)Ex-marge de profits
Cours du jour: **Ouv.**: Ouverture **Clôt.**: Clôture **Moy.**: Moyen
Type Amort: Type d'Amortissement **IF**: In Fine **AC**: Amortissement Constant **AD**: Amortissement Dégressif **ACD**: Amortissement Constant Différé
Période: Périodicité de paiement des coupons **A**: Annuelle **S**: Semestrielle **T**: Trimestrielle
Eché.: Échéance de paiement des intérêts
Mentions: **NC**: Non Coté **Ex-c**: Ex-coupon ou Ex-droit **SP**: Suspendu

INFORMATIONS

OPERATIONS EN COURS

Emetteur	Opération
SMB	Paiement de dividendes de 810 F CFA net par action, le 15/07/2021
CFAO MOTORS CI	Paiement de dividendes de 22,15 F CFA net par action, le 15/07/2021
CIE CI	Paiement de dividendes de 167,14 F CFA net par action, le 14/07/2021
FILTISAC CI	Paiement de dividendes de 235 F CFA net par action, le 30/07/2021
SOGB	Paiement de dividendes de 250 F CFA net par action, le 15/07/2021
BICI CI	Paiement de dividendes de 50 F CFA net par action, le 06/07/2021
SETAO CI	Paiement de dividendes de 66,15 F CFA net par action, le 16/07/2021
SITAB	Paiement de dividendes de 436,123 F CFA net par action, le 02/07/2021
CORIS BANK INTERNATIONAL	Paiement de dividendes de 406 FCFA net par action, le 06/07/2021

AVIS

Entité	N°	Nature	Objet
BRVM	123-2021	Nouvelle composition de l'indice BRVM 10	Nouvelle composition de l'indice BRVM 10
BRVM	124-2021	Acheté/vendu	Seuil minimal pour les ACHETE-VENDU
BRVM	125-2021	Transactions Sur Dossier	Transactions sur dossier
BRVM	126-2021	Paiement de dividendes	Paiement de dividendes - Exercice 2020 - SMB CI
BRVM	127-2021	Paiement de dividendes	Paiement de dividendes - Exercice 2020 - CFAO MOTORS CI
CREPMF	DECISION N °PCR/SG/DA/2021/158	Décision CREPMF	Homologation des tarifs de la SGI AFRICABOURSE

COMMUNIQUES

Emetteur	N°	Nature	Objet
MOVIS CI	20210701-4	Communiqué	Prorogation de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire - MOVIS CI
CROWN SIEM CI	20210701-3	Communiqué	Prorogation de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire - CROWN SIEM CI
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	20210701-2	Rapport	Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels - BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	20210701-1	Communiqué	Etats financiers individuels IFRS et Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels - BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	20210701	Communiqué	États financiers consolidés IFRS et Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés - BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI

QUANTITES RESIDUELLES

MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat	/	Cours Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	76	1,040	/	1,055	30	1 070
BICC	BICI CI	29	5,350	/	5,500	5	5 350
BNBC	BERNABE CI	749	1,650	/	1,680	504	1 680
BOAB	BANK OF AFRICA BN	776	3,900	/	3,910	25	3 900
BOABF	BANK OF AFRICA BF	250	3,855	/	4,000	322	4 000
BOAC	BANK OF AFRICA CI	144	3,655	/	3,695	90	3 655
BOAM	BANK OF AFRICA ML	120	1,400	/	1,430	489	1 430
BOAN	BANK OF AFRICA NG	225	3,700	/	3,800	201	3 700
BOAS	BANK OF AFRICA SENEGAL	1 083	1,720	/	1,750	372	1 720
CABC	SICABLE CI	100	1,250	/	1,255	2 205	1 255
CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL	67	8,000	/	8,135	500	8 300
CFAC	CFAO MOTORS CI	7 772	610	/	620	120	620
CIEC	CIE CI	83	1,750	/	1,790	45	1 790
ECOC	ECOBANK COTE D'IVOIRE	142	3,305	/	3,350	3	3 300
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG			/	Marché	12 027 028	13
FTSC	FILTISAC CI	89	2,000	/	2,080	1 334	2 080
NEIC	NEI-CEDA CI			/	420	2 034	420
NSBC	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	20	4,900	/	5,000	297	5 000
NTLC	NESTLE CI	50	3,500	/	3,530	375	3 600
ONTBF	ONATEL BF	100	3,285	/	3,290	677	3 290
ORGT	ORAGROUP TOGO	5	3,800	/	3,990	7 482	3 990
PALC	PALM CI	500	4,300	/	4,410	535	4 410
PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI	365	2,500	/	2,700	1 300	2 500
SAFC	SAFCA CI			/	Marché	35	340
SCRC	SUCRIVOIRE	20	975	/	990	14 990	990
SDCC	SODE CI	400	4,300	/	4,500	88	4 500
SDSC	BOLLORE	20	1,500	/	1,595	67	1 595
SEMC	CROWN SIEM CI	1 151	425	/	440	718	440
SGBC	SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	100	8,010	/	8,100	31	8 100
SHEC	VIVO ENERGY CI			/	Marché	493	725
SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	631	3,400	/	3,450	250	3 400
SICC	SICOR CI	145	1,845	/			1 845
SIVC	AIR LIQUIDE CI	181	380	/	420	48	420
SLBC	SOLIBRA CI	5	Marché	/			74 015
SMBC	SMB CI	6	6,875	/	6,900	508	6 900
SNTS	SONATEL SN	221	13,400	/	13,490	326	13 400
SOGC	SOGB CI	314	3,365	/	3,500	447	3 500
SPHC	SAPH CI	100	2,635	/	2,700	210	2 700
STAC	SETAO CI	5	645	/	675	215	645
STBC	SITAB CI	10	3,245	/	3,250	1 937	3 245
SVOC	MOVIS CI			/			2 395
TTLC	TOTAL CI	400	1,490	/	1,500	15 037	1 500
TTLS	TOTAL SN	255	1,900	/	1,945	150	1 935
TTRC	TRITURAF CI-Ste en Liquidation			/			490
UNLC	UNILEVER CI	10	4,400	/	4,550	105	4 550
UNXC	UNIWAX CI	30	1,505	/	1,600	2 299	1 600

QUANTITES RESIDUELLES

MARCHE DES DROITS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence

TROISIEME COMPARTIMENT - BRVM PETITES CAPITALISATIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence

QUANTITES RESIDUELLES

MARCHE DES OBLIGATIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat	/	Cours Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
BHSN.O1	DIASPORA BONDS BHS 6,25% 2019-			/	10,000	105	10 300
FNSBC.O1	FCTC NSIA BANQUE 7 % 2020-2025			/	8,333.33	47	8 250
PADS.O3	PAD 6,60% 2020-2027			/			10 000
SIFC.O1	SIFCA 6.90% 2013-2021			/			10 000
SNLC.O1	SENELEC 6,50% 2018-2025			/	8,000	53	8 400
SNTS.O2	SONATEL 6,50% 2020-2027			/			10 000
EOM.O1	ETAT DU MALI 6.20% 2016-2023			/			3 332
EOM.O2	Etat du Mali 6.50% 2017-2024			/			6 000
EOM.O3	ETAT DU MALI 6,50 % 2018-2025			/			10 000
EOM.O4	ETAT DU MALI 6,50% 2019-2027	2 000	10,000	/			10 000
EOM.O5	ETAT DU MALI 6,50% 2020-2028			/			10 000
EOM.O6	ETAT DU MALI 6,50% 2020-2027			/	10,500	199	10 500
TPNE.O1	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,50% 2019-2026	874	9,950	/	10,500	1 945	10 500
TPNE.O2	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,50% 2019 - 2026			/	10,700	1 985	10 700
TPNE.O3	TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,5% 2020-2027			/	10,500	2 095	10 500
TPCI.O54	TPCI 5,90% 2020-2030			/			10 100
TPCI.O55	TPCI 5,80% 2020-2027			/			10 000
TPCI.O56	TPCI 5,90% 2020-2030			/			10 200
TPCI.O57	TPCI 5,80% 2020-2027			/			10 000
TPCI.O58	TPCI 5,80% 2021-2028			/			10 000
TPCI.O59	TPCI 5,90% 2021-2031			/			10 000
TPCI.O48	TPCI 5,80% 2020- 2027			/	10,000	37	10 000
TPCI.O49	TPCI 5,90% 2020- 2030			/			10 085
TPCI.O50	TPCI 5,90% 2020-2030			/			10 000
TPCI.O51	TPCI 5,80% 2020-2027			/			10 000
TPCI.O52	TPCI 5,90% 2020-2030			/			10 300
TPCI.O53	TPCI 5,80% 2020-2027			/			10 000
TPCI.O42	TPCI 5,90% 2020-2030			/			10 300
TPCI.O43	TPCI 5,90% 2020 - 2030			/	10,500	990	10 500
TPCI.O44	TPCI 5,80% 2020 - 2027			/			10 000
TPCI.O45	TPCI 5,80% 2020 -2027			/			10 000
TPCI.O46	TPCI 5,90% 2020 - 2030			/			10 300
TPCI.O47	TPCI 5,80% 2020 - 2027			/			10 000
TPCI.O36	TPCI 5,75% 2019- 2026			/			10 000
TPCI.O37	TPCI 5,80% 2019-2026			/			10 000
TPCI.O38	TPCI 5,75% 2019-2026			/			10 000
TPCI.O39	TPCI 5,75% 2019 - 2026			/	10,500	1 500	10 500
TPCI.O40	TPCI 5,75% 2019-2026			/			10 000
TPCI.O41	TPCI 5,80% 2020-2027			/			10 700
TPCI.O30	TPCI 5,95% 2018-2025			/			9 000
TPCI.O31	TPCI 5,75% 2019 - 2026			/			10 000
TPCI.O32	TPCI 2,23% 2019-2026			/			10 000
TPCI.O33	TPCI 5.75% 2019-2026			/	10,400	1 910	10 400
TPCI.O34	TPCI 6% 2019-2029			/	10,000	64	10 000
TPCI.O35	TPCI 5,75% 2019 -2026			/	9,800	100	10 200
TPCI.O24	TPCI 6.25% 2017-2029			/			10 500
TPCI.O25	TPCI 5,95% 2017-2024 A			/			10 000
TPCI.O26	TPCI 5,95% 2017-2024 B			/			10 000
TPCI.O27	TPCI 6% 2017-2025			/			10 000

TPCI.O28	TPCI 6% 2018 - 2026			/			10 500
TPCI.O29	TPCI 6% 2018-2026			/			10 300
TPCI.O18	TPCI 5.85% 2014-2021			/			10 000
TPCI.O19	TPCI 5.99% 2015-2025			/			10 000
TPCI.O20	TPCI 5.85% 2015-2022			/			10 000
TPCI.O21	TPCI 6% 2016-2028			/	10,000	78	9 999
TPCI.O22	TPCI 5.90% 2016 - 2026			/			10 000
TPCI.O23	TPCI 5.90% 2016-2026			/			10 000
TPBF.O9	TPBF 6,50% 2019 - 2027			/			10 500
TPBJ.O1	TPBJ 6.50% 2017-2027			/			10 300
TPBJ.O2	TPBJ 6.50% 2018-2025			/			10 500
TPBJ.O3	TPBJ 6,50% 2020-2028			/			10 000
TPCI.O16	TPCI 6.55% 2014-2022			/			10 000
TPCI.O17	TPCI 3% 2014-2024			/			10 000
TPBF.O12	TPBF 6.50% 2021-2031			/			10 000
TPBF.O4	TPBF 6.50% 2017-2027			/	10,300	150	10 000
TPBF.O5	TPBF 6,50% 2017-2024			/			10 500
TPBF.O6	TPBF 6.50% 2018-2025	920	10,000	/	10,500	999	10 500
TPBF.O7	TPBF 6,50% 2018- 2025			/			10 000
TPBF.O8	TPBF 6,50% 2019-2027			/			10 000
EOM.O7	ETAT DU MALI 6.50% 2021-2031			/			10 000
EOS.O5	ETAT SENEGAL 6.50% 2013-2023			/			10 000
EOS.O6	ETAT SENEGAL 6.50% 2014-2021			/	1,000	25	1 030
EOS.O7	ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025			/			10 300
TPBF.O10	TPBF 6,50% 2020 - 2028			/			10 000
TPBF.O11	TPBF 6,50 % 2020-2028			/			10 000
BIDC.O4	BIDC-EBID 6.10% 2017-2027			/	7,500	60	7 500
BIDC.O5	BIDC-EBID 6,40% 2019-2026			/	10,500	2 982	10 500
BOAD.O12	BOAD 5.95% 2014-2021			/			10 000
CRRH.O1	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2022			/			9 925
CRRH.O2	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2024			/			10 000
CRRH.O3	CRRH-UEMOA 6% 2013-2023			/			10 000
CRRH.O4	CRRH-UEMOA 6% 2014-2024			/			9 975
CRRH.O5	CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025			/			10 000
CRRH.O6	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026			/			10 000
CRRH.O7	CRRH-UEMOA 5.95% 2017-2029			/			7 083
CRRH.O8	CRRH-UEMOA 5.95% 2018-2030			/			7 898
CRRH.O9	CRRH-UEMOA 6.05% 2018-2033			/			8 333

SUKUK ET TITRES ASSIMILES

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat	/	Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
SUKCI.S2	SUKUK CI 5.75% 2016-2023			/			10 400
SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026	423	10,000	/			10 400
SUKTG.S1	SUKUK TG 6.5% 2016-2026			/			10 300

CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES

ANNEE : 2021

Société	Nature	Date	Heure	Lieu
TOTAL SENEGAL S.A.	Mixte	30/06/2021	17:00:00	Lamantin Beach Hôtel et par VISIOCONFERENCE
BERNABE CI	Ordinaire	28/06/2021	10:00:00	Salle de conférence du Radisson Blu Hôtel situé près de l'Aéroport d'Abidjan
UNIWAX CI	Ordinaire	25/06/2021	09:00:00	Espace Latrille Events, sis à Abidjan Commune de Cocody, aux Deux-Plateaux (Carrefour Duncan)
TRACTAFRIC CI	Ordinaire	24/06/2021	10:00:00	Hôtel AZALAI sis Marcory, Bd VGE, en face de Cap Sud, à côté de la banque BGFI
FILTISAC CI	Ordinaire	24/06/2021	11:00:00	Espace Latrille Events, sis à Abidjan Commune de Cocody, aux Deux-Plateaux Boulevard Latrille
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	Ordinaire	24/06/2021	10:00:00	Salle Lougah François du palais de la culture sis à Treichville
SAFCA CI	Ordinaire	23/06/2021	10:00:00	Siège de la société, sis à Abidjan, 1, Rue des Carrossiers, Zone 3 C (Face SOCOCE Treichville)
SODECI	Ordinaire	22/06/2021	08:30:00	Visioconférence
TOTAL	Mixte	21/06/2021	10:00:00	Espace Latrille Events, sis à Abidjan Commune de Cocody, aux Deux-Plateaux Boulevard Latrille
CIE CI	Ordinaire	21/06/2021	08:30:00	Visioconférence
PALM CI	Ordinaire	18/06/2021	09:30:00	Visioconférence
ORAGROUP	Mixte	18/06/2021	10:00:00	Hôtel 2 Février , Lomé TOGO
SUCRIVOIRE	Ordinaire	17/06/2021	09:30:00	Visioconférence
BICI CI	Ordinaire	17/06/2021	10:00:00	Auditorium de la Maison des Entreprises (CGECI) sise au Plateau
SOGB	Ordinaire	17/06/2021	11:00:00	Immeuble CRRAE - UEMOA sis à Abidjan Plateau
NEI-CEDA CI	Ordinaire	16/06/2021	10:00:00	Hôtel TIAMA, Abidjan-Plateau
CFAO MOTORS CI	Ordinaire	15/06/2021	09:00:00	Siège social sis à Abidjan Treichville, 117, Boulevard de Marseille
SETAO CI	Ordinaire	15/06/2021	10:00:00	Hôtel TIAMA (salon EBENE), Abidjan-Plateau
SAPH CI	Ordinaire	14/06/2021	09:30:00	Visioconférence
NESTLE CI	Ordinaire	04/06/2021	10:00:00	Visioconférence
AIR LIQUIDE CI	Ordinaire	04/06/2021	09:00:00	Salle de conférence de la CRRAE-UMOA, à Abidjan
SITAB	Ordinaire	03/06/2021	10:00:00	SALLE JEWELS de la CGECI (Plateau)
SMB	Ordinaire	01/06/2021	09:30:00	Angle du Boulevard de la République et de l'Avenue Lamblin
ECOBANK TG	Mixte	27/05/2021	10:30:00	Visioconférence
SOLIBRA	Mixte	21/05/2021	09:00:00	Espace CRISTAL 8, rue du Chevalier de Clieu Zone 4 C « Salle PLATINIUM » ABIDJAN
SGB CI	Mixte	19/05/2021	09:00:00	Espace Latrille Events, sis à Abidjan Commune de Cocody, aux Deux-Plateaux Boulevard Latrille
SIB	Ordinaire	17/05/2021	09:00:00	Maison de l'Entreprise (siège du Patronat Ivoirien), Abidjan-Plateau à l'Angle du Boulevard de la République
SONATEL	Ordinaire	28/04/2021	10:00:00	Visioconférence
ONATEL BF	Ordinaire	27/04/2021	14:00:00	Hôtel SOPATEL SILMANDE, OUAGADOUGOU-BURKINA FASO
UNILEVER CI	Mixte	19/04/2021	08:00:00	Visioconférence
BANK OF AFRICA ML	Mixte	16/04/2021	09:30:00	Siège de la banque
BANK OF AFRICA SN	Ordinaire	16/04/2021	09:30:00	Immeuble Elan II au 2ème Etage, Almadies, Zone 12, Route de Ngor à Dakar
BANK OF AFRICA CI	Ordinaire	15/04/2021	10:00:00	Salle Jewels du Patronat Ivoirien (CGECI) sis à Abidjan Plateau, immeuble MDE
ECOBANK CI	Mixte	08/04/2021	10:00:00	Hôtel Radisson Blu, sis à Abidjan Port Bouët, route de l'aéroport international Felix Houphouët Boigny
BANK OF AFRICA BN	Ordinaire	08/04/2021	10:00:00	Hôtel GOLDEN TULIP à Cotonou
CORIS BANK INTERNATIONAL	Mixte	08/04/2021	09:00:00	Hôtel SOPATEL Silmandé SA, à Ouagadougou
BANK OF AFRICA NG	Ordinaire	07/04/2021	10:00:00	Centre de Formation de la BOA NIGER (BOA-Siège)
BANK OF AFRICA BF	Mixte	01/04/2021	10:00:00	Salle WANGO de LAICO HOTEL OUAGA 2000
SICABLE	Ordinaire	30/03/2021	10:00:00	L'hôtel TIAMA, à ABIDJAN
BANK OF AFRICA SN	Ordinaire	26/03/2021	09:30:00	Immeuble Elan II au 2ème Etage, Almadies, Zone 12, Route de Ngor à Dakar

L'actualité de la BRVM sur nos plateformes digitales

Infos BRVM

Pour recevoir les informations boursières par SMS, souscrivez :

MTN
Côte d'Ivoire : *430#
Bénin : *430*15#

orange
Côte d'Ivoire : #139#
Burkina Faso : *310#

Moov no limit
Côte d'Ivoire : *431#
Niger : *512*9#
Togo : *310#

Site web

www.brvm.org



Application Mobile

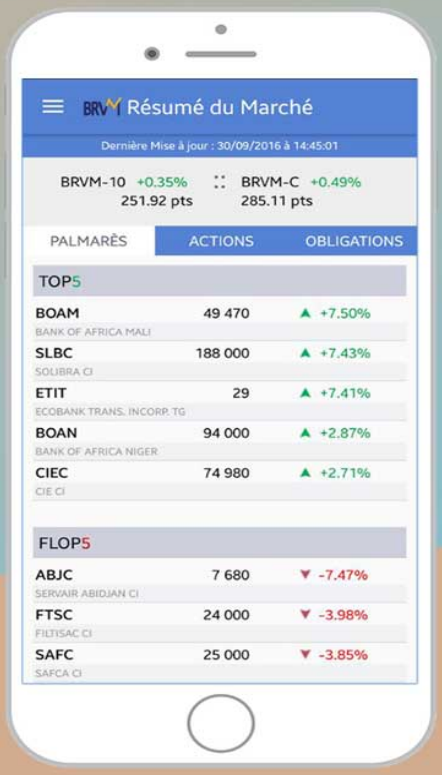

Disponible sur Google play

Disponible sur App Store

Nous suivre sur :

BRVM *Investissons pour une croissance économique plus forte et mieux partagée*

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE

CREPMF

CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE

ET DES MARCHES FINANCIERS

DECISION N° PCR / SG / DA / 2021 / 158 -

RELATIVE A L'HOMOLOGATION DES TARIFS DE LA SGI AFRICABOURSE

Le Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers,

Vu la Convention du 03 juillet 1996 portant création du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, notamment son Annexe portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ;

Vu le Règlement Général n°001/97 du 28 novembre 1997, relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier Régional de l'UMOA, notamment en son article 152 ;

Vu la Décision n° CM/12/12/2011 du 16 décembre 2011 du Conseil des Ministres de l'UMOA portant modalités de fixation, d'approbation, d'homologation et de révision des tarifs applicables sur le Marché Financier Régional ;

Vu la Décision n° 004 du 29/04/2021/CM/UMOA portant nomination du Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ;

Vu la Décision n° CREPMF/PCR/2018/01 en date du 13 juin 2018 portant modification de la décision R-77/P-CREPMF/39/2002 portant délégation de pouvoirs du Conseil Régional au Comité Exécutif et au Président du Conseil ;

Vu la Circulaire n° 01/2010 relative à la standardisation des grilles tarifaires des intervenants commerciaux du Marché Financier Régional ;

Vu la décision n° SGI-021/2005 du 14 septembre 2005 relative à l'agrément de la société AFRICABOURSE en qualité de Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) sur le Marché Financier Régional de l'UMOA ;

Vu la décision n° PCR/DA/2018/190 du 02 octobre 2018 relative à l'homologation des tarifs de la SGI AFRICABOURSE ;

Vu la Demande d'homologation de la grille tarifaire en date du 14 mai 2021 reçue de la SGI AFRICABOURSE ;

DECIDE

01 B.P. 1878 Abidjan 01/Côte d'Ivoire - Avenue Joseph ANOMA TEL.: (225) 27 20 21 57 42 / 27 20 21 51 79 Fax: 27 20 22 16 57
presidence@crepmf.org http://www.crepmf.org

Article 1er

Les tarifs applicables par la SGI AFRICABOURSE dans le cadre de ses activités sur le marché financier régional de l'UMOA, figurant en annexe à la présente décision, sont homologués.

Article 2

Toute modification ultérieure de ces tarifs donne lieu à la saisine du Conseil Régional en vue d'une nouvelle homologation.

Article 3

La SGI AFRICABOURSE est tenue de communiquer, dès réception de la présente décision, les tarifs homologués à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) pour publication au Bulletin Officiel de la Cote (BOC) ainsi qu'au Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR).

Article 4

Les tarifs homologués tels que joints en annexe à la présente décision doivent faire l'objet d'un affichage permanent dans les locaux de la SGI AFRICABOURSE de manière à permettre leur accès au public.

Article 5

La présente décision qui abroge la décision n° PCR/DA/2018/190, entrera en vigueur à compter de la date de sa signature

Fait à Abidjan, le 29 JUIN 2021

Le Président

Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
Le Président
01 B.P. 1878
ABIDJAN 01

Badanam PATOKI

CONDITIONS GENERALES DE TARIFICATION DE LA SGI AFRICABOURSE

RUBRIQUES	BASE DE CALCUL	TAUX PROPOSES PAR LA SGI AFRICABOURSE
OPÉRATIONS DU MARCHE PRIMAIRE		
Commissions de structuration et d'arrangement d'opérations financières de marché	Montant levé	Maximum : 2 %
Commission de placement de titres	Montant placé	Maximum : 1,5 %
Frais d'introduction en bourse	Forfait	Maximum : 10 000 000 FCFA
OPÉRATIONS DU MARCHE SECONDAIRE		
Commission de courtage sur transactions ordinaires	Montant de la transaction	Maximum 0,6 % pour les obligations
		Maximum 1 % pour les actions
Commission de courtage sur transaction sur dossier	Montant de la transaction sur dossier	Maximum 0,5 % pour les obligations
		Maximum 0,81 % pour les actions
CONSERVATION DE TITRES ET TENUE DE COMPTE		
Commission de conservation	Valeur du portefeuille d'actifs conservés	En deçà de 10 millions de FCFA : 0,35 % l'an
		De 10 millions à 100 millions de FCFA : 0,30 % l'an
		> à 100 millions de FCFA : 0,25 %
Frais de tenue de compte	Forfait par ligne	1 000 FCFA par an pour les personnes physiques
		5 000 FCFA par an pour les personnes morales
Commission de gestion sous mandat	Valeur du portefeuille sous gestion	2 % l'an
AUTRES SERVICES		
Commission de transfert de titres	Forfait par ligne	34 375 FCFA

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau – 01 BP 3802 Abidjan
Tél. : +225 20 326 685 / +225 20 326 685 Fax : +225 20 326 684
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

AVIS N°123 - 2021 / BRVM / DG

Nouvelle composition de l'indice BRVM 10

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'à l'issue de la révision trimestrielle des indices boursiers, elle a procédé à la modification de la composition de l'indice BRVM 10.

La nouvelle composition se présente comme suit :

1-	SONATEL SN	-	SNTS
2-	ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED TG	-	ETIT
3-	ONATEL BF	-	ONTBF
4-	ECOBANK CI	-	ECOC
5-	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE CI	-	SIBC
6-	CIE CI	-	CIEC
7-	SOCIETE GENERALE CI	-	SGBC
8-	ORAGROUP TG	-	ORGT
9-	CFAO MOTORS CI	-	CFAC
10-	BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI	-	SDSC

Sociétés sortant de l'indice :

BICI CI	-	BICC
BANK OF AFRICA BN	-	BOAB
BANK OF AFRICA BF	-	BOABF

Sociétés entrant dans l'indice :

CIE CI	-	CIEC
ORAGROUP TG	-	ORGT
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI	-	SDSC

Par cette mise à jour, la Bourse Régionale continue d'assurer le respect des critères d'éligibilité pour chacun des titres composant l'indice BRVM 10 afin qu'il offre une meilleure représentation de la liquidité du marché.

Fait à Abidjan, le 1er juillet 2021

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim

Moussa DAVOU

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA - ABIDJAN
LE DIRECTEUR GENERAL

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau – 01 BP 3802 Abidjan
Tél. : +225 20 326 685 / +225 20 326 685 Fax : +225 20 326 684
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

AVIS N°124 - 2021 / BRVM / DG

Seuils minimaux des transactions par opération d'Acheté / Vendu

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que les seuils minimaux des transactions à réaliser par opération d'Acheté / Vendu sur les valeurs cotées au cours du second semestre 2021 sont établis comme ci-après :

Marchés					
Actions			Titres de créance		
Symbole	Titre	Seuil minimal (FCFA)	Symbole	Titre	Seuil minimal (FCFA)
BICC	BICI CI	500 000 000	EOM.O6	ETAT DU ML 6,50% 2020-2027	500 000 000
BOAB	BANK OF AFRICA BN		SNTS.O2	SONATEL 6,50% 2020-2027	
BOABF	BANK OF AFRICA BF		SUKCI.S2	SUKUK CI 5,75% 2016-2023	
BOAC	BANK OF AFRICA CI		SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026	
BOAN	BANK OF AFRICA NE		TPBF.O10	ETAT DU BURKINA 6,50% 2020-2028	
CBIBF	CORIS BANK INTER. BF		TPBF.O11	ETAT DU BURKINA 6,50% 2020-2028	
CIEC	CIE CI		TPBJ.O2	TPBJ 6,50% 2018-2025	
ECOC	ECOBANK CI		TPCI.O18	TPCI 5.85% 2014-2021	
FTSC	FILTISAC CI		TPCI.O20	TPCI 5,85% 2015-2022	
NSBC	NSIA BANQUE CI		TPCI.O24	TPCI 6,25% 2017-2029	
ONTBF	ONATEL BF		TPCI.O30	TPCI 5,95% 2018-2025	
ORGT	ORAGROUP TG		TPCI.O33	TPCI 5,75% 2019-2026	
SDCC	SODE CI		TPCI.O38	TPCI 5,75% 2019-2026	
SGBC	SOCIETE GENERALE CI		TPCI.O39	TPCI 5,75% 2019-2026	
SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE CI		TPCI.O44	TPCI 5,80% 2020-2027	
SNTS	SONATEL SN		TPCI.O52	TPCI 5,90% 2020-2030	
SOGC	SOGB CI		TPCI.O56	TPCI 5,90% 2020-2030	
STBC	SITAB CI		TPCI.O58	TPCI 5,80% 2021-2028	
TTLC	TOTAL CI		TPCI.O59	TPCI 5,90% 2021-2031	
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	100 000 000	BHSN.O1	DIASPORA BONDS BHS 6,25% 2019-2024	100 000 000
BNBC	BERNABE CI		BIDC.O5	BIDC-EBID 6,40% 2019-2026	
BOAM	BANK OF AFRICA ML		EOM.O1	ETAT DU ML 6,20% 2016-2023	
BOAS	BANK OF AFRICA SN		EOM.O5	ETAT DU ML 6,50% 2020-2028	
CABC	SICABLE CI		EOS.O5	ETAT DU SENEGAL 6,50% 2013-2023	
CFAC	CFAO MOTORS CI		EOS.O7	ETAT DU SENEGAL 6,30% 2015-2025	
NTLC	NESTLE CI		FNSBC.O1	FCTC NSIA BANQUE 7% 2020-2025	
PALC	PALM CI		PADS.O3	PAD 6,60% 2020-2027	
PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI		SNLC.O1	SENELEC 6,50% 2018-2025	
SCRC	SUCRIVOIRE CI		SUKTG.S1	SUKUK ETAT DU TOGO 6,5% 2016-2026	
SDSC	BOLLORE TRANSP. & LOGISTICS CI		TPBF.O12	ETAT DU BURKINA 6,50% 2021-2031	
SEMC	CROWN SIEM CI		TPBF.O4	ETAT DU BURKINA 6,50% 2017-2027	
SHEC	VIVO ENERGY CI		TPBF.O6	ETAT DU BURKINA 6,50% 2018-2025	
SLBC	SOLIBRA CI		TPBF.O7	ETAT DU BURKINA 6,50% 2018-2025	
SMBC	SMB CI		TPBJ.O1	TPBJ 6,50 % 2017-2027	
SPHC	SAPH CI		TPBJ.O3	TPBJ 6,50% 2020-2028	
STAC	SETAO CI		TPCI.O16	TPCI 6,55% 2014-2022	
TTLS	TOTAL SN		TPCI.O19	TPCI 5,99% 2015-2025	
UNXC	UNIWAX CI		TPCI.O21	TPCI 6% 2016-2028	
			TPCI.O22	TPCI 5,90% 2016-2026	
			TPCI.O29	TPCI 6,00% 2018-2026	
			TPCI.O37	TPCI 5,80% 2019-2026	
			TPCI.O42	TPCI 5,90% 2020-2030	
			TPCI.O43	TPCI 5,90% 2020-2030	
			TPCI.O48	TPCI 5,80% 2020-2027	
			TPCI.O49	TPCI 5,90% 2020-2030	
			TPCI.O55	TPCI 5,80% 2020-2027	
			TPNE.O1	TPNE 6,50% 2019-2026	
			TPNE.O2	TPNE 6,50% 2019-2026	
			TPNE.O3	TPCI 6,50% 2020-2027	

Marchés					
Actions			Titres de créance		
Symbole	Titre	Seuil minimal (FCFA)	Symbole	Titre	Seuil minimal (FCFA)
NEIC	NEI-CEDA CI		BIDC.O4	BIDC-EBID 6,10% 2017-2027	
ETIT	ETI TG		BOAD.O12	BOAD 5.95% 2014-2021	
SIVC	AIR LIQUIDE CI		CRRH.O1	CRRH-UEMOA 6,10% 2012-2022	
SAFC	SAFCA CI	10 000 000	CRRH.O2	CRRH-UEMOA 6,10% 2012-2024	
SICC	SICOR CI		CRRH.O3	CRRH-UEMOA 6% 2013-2023	
UNLC	UNILEVER CI		CRRH.O4	CRRH-UEMOA 6% 2014-2024	
SVOC	MOVIS CI		CRRH.O5	CRRH-UEMOA 5,85% 2015-2025	
			CRRH.O6	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026	
			CRRH.O7	CRRH-UEMOA 5,95% 2017-2029	
			CRRH.O8	CRRH-UEMOA 5,95% 2018-2030	
			CRRH.O9	CRRH-UEMOA 6,05% 2018-2033	
			EOM.O2	ETAT DU MALI 6.50% 2017-2024	
			EOM.O3	ETAT DU MALI 6,50% 2018-2025	
			EOM.O4	ETAT DU MALI 6,50% 2019-2027	
			EOM.O7	ETAT DU MALI 6,50% 2021-2031	
			EOS.O6	ETAT DU SENEGAL 6,50% 2014-2021	
			SIFC.O1	SIFCA 6.90% 2013-2021	
			TPBF.O5	ETAT DU BURKINA 6,50% 2017-2024	
			TPBF.O8	ETAT DU BURKINA 6,50% 2019-2027	
			TPBF.O9	ETAT DU BURKINA 6,50% 2019-2027	
			TPCI.O17	TPCI 3% 2014-2024	10 000 000
			TPCI.O23	TPCI 5,90% 2016-2026	
			TPCI.O25	TPCI 5,95% 2017-2024 - A	
			TPCI.O26	TPCI 5,95% 2017-2024 - B	
			TPCI.O27	TPCI 6,00% 2017-2025	
			TPCI.O28	TPCI 6,00% 2018-2026	
			TPCI.O31	TPCI 5,75% 2019-2026	
			TPCI.O32	TPCI 2,23% 2019-2026	
			TPCI.O34	TPCI 6,00% 2019-2029	
			TPCI.O35	TPCI 5,75% 2019-2026	
			TPCI.O36	TPCI 5,75% 2019-2026	
			TPCI.O40	TPCI 5,75% 2019-2026	
			TPCI.O41	TPCI 5,80% 2020-2027	
			TPCI.O45	TPCI 5,80% 2020-2027	
			TPCI.O46	TPCI 5,90% 2020-2030	
			TPCI.O47	TPCI 5,80% 2020-2027	
			TPCI.O50	TPCI 5,90% 2020-2030	
			TPCI.O51	TPCI 5,80% 2020-2027	
			TPCI.O53	TPCI 5,80% 2020-2027	
			TPCI.O54	TPCI 5,90% 2020-2030	
			TPCI.O57	TPCI 5,80% 2020-2027	

Ces seuils minimaux ont été définis en fonction des transactions réalisées sur les titres cotés durant la période allant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 1er juillet 2021

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim

Moussa DAVOU

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ★ de l'UEMOA - ABIDJAN ★ LE DIRECTEUR GENERAL

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau – 01 BP 3802 Abidjan
Tél. : +225 20 326 685 / +225 20 326 685 Fax : +225 20 326 684
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

AVIS N°125 - 2021 / BRVM / DG

Transactions Sur Dossier

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que quinze (15) Transactions Sur Dossier ont été réalisées ce jeudi 1er juillet 2021.

Elles ont porté sur un total de 9 375 obligations BOAD 5,95 % 2014-2021 (BOAD.O12); 56 000 obligations TPCI 6 % 2016-2028 (TPCI.O21); 81 250 obligations TPBF 6,50 % 2017-2027 (TPBF.O4); 85 859 obligations ETAT DU SENEGAL 6,30 % 2015-2025 (EOS.O7); 93 750 obligations TPCI 5,90 % 2016-2026 (TPCI.O22); 100 000 obligations TPBF 6,50 % 2019-2027 (TPBF.O9); 100 000 obligations TPCI 6 % 2018-2026 (TPCI.O28); 121 404 obligations BIDC-EBID 6,40 % 2019-2026 (BIDC.O5); 137 500 obligations SUKUK SN 6 % 2016-2026 (SUKSN.S2); 171 429 obligations TPCI 5,90 % 2016-2026 (TPCI.O23); 200 000 obligations TPNE 6,50 % 2019-2026 (TPNE.O2); 300 000 obligations TPCI 6 % 2018-2026 (TPCI.O29); 428 571 obligations TPBJ 6,50% 2017-2027 (TPBJ.O1); 452 036 obligations TPCI 5,75% 2019-2026 (TPCI.O38) et 947 964 obligations TPCI 5,80% 2019-2026 (TPCI.O37) au prix unitaire de 100 %, soit une valeur totale de 32 851 380 000 FCFA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 1er juillet 2021

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim

Moussa DAVOU

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA - ABIDJAN
LE DIRECTEUR GENERAL

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau – 01 BP 3802 Abidjan
Tél. : +225 20 326 685 / +225 20 326 685 Fax : +225 20 326 684
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

AVIS N°126 - 2021 / BRVM / DG

SMB CI

Paiement de dividendes
Exercice 2020

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la Société Multinationale de Bitumes (SMB) mettra en paiement, le **15 juillet 2021**, son dividende annuel de **810 FCFA** net par action, au titre de l'exercice 2020.

La date de fermeture des registres étant fixée au jeudi 15 juillet 2021, le titre SMB CI (symbole : SMBC) **cotera ex-dividende à partir du mardi 13 juillet 2021.**

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date seront annulés.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI HUDSON & Cie, 18 BP 2294 Abidjan 18, République de Côte d'Ivoire, Tél : (225) 27 20 31 55 00, Fax : (225) 27 20 33 22 24, E-mail : info@hudson-cie.com.

Fait à Abidjan, le 1er juillet 2021

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim

Moussa DAVOU

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA - ABIDJAN
LE DIRECTEUR GENERAL

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau – 01 BP 3802 Abidjan
Tél. : +225 20 326 685 / +225 20 326 685 Fax : +225 20 326 684
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

AVIS N°127 - 2021 / BRVM / DG

CFAO MOTORS CI

Paiement de dividendes
Exercice 2020

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société CFAO MOTORS CI mettra en paiement, le **15 juillet 2021**, son dividende annuel de **22,15 FCFA** net par action, au titre de l'exercice 2020.

La date de fermeture des registres étant fixée au jeudi 15 juillet 2021, le titre CFAO MOTORS CI (symbole : CFAC) **cotera ex-dividende à partir du mardi 13 juillet 2021.**

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date, seront annulés.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI BICI BOURSE, Tour BICICI Rue Gourgas, Abidjan Plateau, 01 BP 1298 Abidjan 01, Tél : (225) 27 20 20 16 68, Fax: (225) 27 20 21 47 22.

Fait à Abidjan, le 1er juillet 2021

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim

Moussa DAVOU

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA - ABIDJAN
LE DIRECTEUR GENERAL

COMPTES CONSOLIDÉS

31 décembre 2020

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.

SOMMAIRE COMPTES CONSOLIDÉS

États financiers	p. 3
Notes annexes aux états financiers	p. 8

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions de francs CFA. De façon générale, les valeurs présentées dans les comptes consolidés et annexes aux comptes consolidés sont arrondies à l'unité. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions de francs CFA)	NOTES	2020	2019
Chiffre d'affaires	**5.1 - 5.2 - 5.3**	**84 974**	**88 958**
Achats et charges externes	5.4	(50 894)	(52 797)
Frais de personnel	5.4	(19 097)	(20 015)
Amortissements et provisions	5.4	(8 029)	(7 169)
Autres produits opérationnels	5.4	131	108
Autres charges opérationnelles	5.4	(2 429)	(3 646)
Part dans le résultat net des sociétés MEE opérationnelles	5.4	15 781	14 694
Résultat opérationnel	**5.2 - 5.3 - 5.4**	**20 438**	**20 132**
Coût net du financement	7.1	(535)	(703)
Autres produits financiers	7.1	109	42
Autres charges financières	7.1	(1 161)	(1 270)
Résultat financier	**7.1**	**(1 587)**	**(1 931)**
Part dans le résultat net des entreprises associées		1	0
Impôts sur les résultats	12	(4 348)	(7 177)
Résultat net consolidé		**14 504**	**11 025**
Résultat net consolidé, part du Groupe		14 501	11 030
Intérêts minoritaires		3	(5)

Résultat par action (en francs CFA) : 9.2

	2020	2019
Résultat net part du Groupe :		
- de base	266,5	202,6
- dilué	266,5	202,6

BILAN CONSOLIDÉ

(en millions de francs CFA)	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
Actif			
Immobilisations incorporelles	6.1	134	160
Immobilisations corporelles	6.2	58 142	61 613
Titres mis en équivalence	7.2	38 431	35 976
Autres actifs financiers non courants		2 173	2 334
Impôts différés	12.2	1 044	970
Actifs non courants		**99 923**	**101 052**
Stocks et en-cours	5.5	1 397	1 478
Clients et autres débiteurs	5.6	44 315	46 795
Impôts courants	12.3	0	1
Autres actifs courants	5.8.1	1 522	1 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4	53 530	39 149
Actifs courants		**100 765**	**88 567**
TOTAL ACTIF		**200 688**	189 619
Passif			
Capital		10 887	10 887
Réserves consolidées		70 300	60 654
Capitaux propres, part du Groupe		**81 187**	**71 541**
Intérêts minoritaires		9	4
Capitaux propres	9.1	**81 196**	**71 545**
Dettes financières non courantes	7.5	353	274
Provisions pour avantages au personnel	11.2	13 253	13 758
Autres provisions non courantes	10	1 886	2 418
Impôts différés	12.2	0	0
Autres passifs non courants	5.8.3	11 055	11 524
Passifs non courants		**26 547**	**27 973**
Dettes financières courantes	7.5	11 226	1 901
Fournisseurs et autres créditeurs	5.7	75 428	81 893
Impôts courants	12.3	4 337	4 281
Autres passifs courants	5.8.2	1 954	2 025
Passifs courants		**92 944**	**90 100**
TOTAL PASSIF		**200 688**	189 619

VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en millions de francs CFA)	NOTES	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net part du Groupe		14 501	11 030
Part des intérêts minoritaires		3	(5)
Résultat net consolidé		**14 504**	**11 025**
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :			
- élimination des amortissements et provisions		8 143	7 789
- élimination de la variation des impôts différés		(234)	(137)
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité		(15 781)	(14 694)
- élimination des plus ou moins-values de cession		(96)	130
Autres retraitements :			
- coût net du financement		535	703
- produits des dividendes reçus		(65)	(32)
- charges d'impôts sur les sociétés		4 582	7 314
- coût financier IFRS 16		1 094	1 093
Dividendes reçus :			
- dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		13 403	13 217
- dividendes reçus des sociétés non consolidées		65	32
Impôts sur les sociétés décaissés		(2 497)	(4 670)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :		(4 470)	(1 162)
- dont stocks et en-cours		*81*	*9*
- dont dettes		*(7 360)*	*(3 247)*
- dont créances		*2 810*	*2 075*
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		**19 183**	**20 606**
Flux d'investissement			
Décaissements liés à des acquisitions :			
- immobilisations corporelles		(3 921)	(7 480)
- immobilisations incorporelles		(10)	(48)
- titres et autres immobilisations financières		(315)	(771)
Encaissements liés à des cessions :			
- immobilisations corporelles		67	22
- autres immobilisations financières		476	877
Flux nets de trésorerie sur investissements		**(3 758)**	**(7 400)**
Flux de financement			
Décaissements :			
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(5 198)	(10 071)
- dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution		(2 029)	(2 033)
- remboursements des dettes financières	7.5	0	0
- acquisition d'intérêts minoritaires et d'actions d'autocontrôle		0	0
- remboursements dette de loyers IFRS 16		(1 607)	(2 137)
- variation de dettes sur contrat IFRS 16		16	0
Encaissements :			
- augmentation des dettes financières	7.5	79	127
Intérêts nets décaissés sur emprunts		(535)	(703)
Intérêts nets décaissés sur contrats IFRS 16		(1 095)	(513)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement		**(10 369)**	**(15 329)**
Variation de la trésorerie		**5 057**	(2 122)
Trésorerie à l'ouverture (1)		37 248	39 370
Trésorerie à la clôture (1)		42 305	37 248

(1) Voir Note 7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Flux nets d'investissements :

Les décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations corporelles sont principalement liés à l'achat de tracteurs, de matériel de levage, de manutention et à des installations réalisées sur des constructions.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions de francs CFA)	Capital	Primes	Titres d'auto-contrôle	Juste valeur des actifs financiers Non recyclables	Pertes et gains actuariels	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres au 01/01/2019	**10 887**	**1 854**		**(7)**	**(4 474)**	**63 459**	**71 719**	**7**	**71 726**
Transactions avec les actionnaires						***(10 069)***	***(10 069)***	***2***	***(10 067)***
Dividendes distribués						(10 071)	(10 071)		(10 071)
Variations de périmètre									
Autres variations						1	1	2	3
Eléments du résultat global				***33***	***(1 172)***	***11 030***	***9 891***	***(5)***	***9 886***
Résultat de l'exercice						11 030	11 030	(5)	11 025
Variation des éléments recyclables en résultat									
Variation des éléments non recyclables en résultat									
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités mises en équivalence				33			33		33
Pertes et gains actuariels					(1 172)		(1 172)		(1 172)
Capitaux propres au 31/12/2019	**10 887**	**1 854**		**25**	**(5 645)**	**64 419**	**71 541**	**4**	**71 545**
Transactions avec les actionnaires			***(19)***			***(5 450)***	***(5 469)***	***2***	***(5 467)***
Dividendes distribués						(5 477)	(5 477)		(5 477)
Variations de périmètre						53	53		53
Acquisitions / cessions d'actions propres			(19)				(19)		(19)
Autres variations						(26)	(26)	2	(24)
Eléments du résultat global				***30***	***584***	***14 501***	***15 115***	***3***	***15 118***
Résultat de l'exercice						14 501	14 501	3	14 504
Variation des éléments recyclables en résultat									
Variation des éléments non recyclables en résultat									
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités mises en équivalence				30			30		30
Pertes et gains actuariels					584		584		584
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020	**10 887**	**1 854**	**(19)**	**55**	**(5 061)**	**73 470**	**81 187**	**9**	**81 196**

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Résultat net consolidé de la période	**14 504**	**11 025**
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées		
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées		
Autres variations des éléments recyclables en résultat ultérieurement		
Total des variations des éléments recyclables en résultat net ultérieurement		
Variation de juste valeur des instruments financiers des mises en équivalences	30	33
Pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres	584	(1 172)
Total des variations des éléments non recyclables en résultat net ultérieurement	**614**	**(1 139)**
RÉSULTAT GLOBAL	**15 118**	9 886
Dont :		
- Part du Groupe	15 115	9 891
- Part des minoritaires	3	(5)
Dont impôt :		
sur pertes et gains actuariels	(195)	391

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

Note 1 - Faits marquants 9
Note 2 - Impacts pandémie Covid-19 9
Note 3 - Principes comptables généraux 9
3.1 - Évolutions normatives 9
3.2 - Recours à des estimations 10
Note 4 - Périmètre de consolidation 11
4.1 - Variations de périmètre 12
4.2 - Engagements hors bilan au titre des opérations sur titres 12
Note 5 - Données liées à l'activité 12
5.1 - Chiffre d'affaires 12
5.2 - Informations sur les secteurs opérationnels 13
5.3 - Principales évolutions à périmètre et taux de change constants 13
5.4 - Résultat opérationnel 13
5.5 - Stocks et en-cours 14
5.6 - Clients et autres débiteurs 14
5.7 - Fournisseurs et autres créditeurs 15
5.8 - Autres actifs et passifs 15
5.9 - Engagements hors bilan au titre des activités opérationnelles 16
5.10 - Engagements de location en tant que bailleur 16
5.11 - Contrats de location 16
Note 6 - Immobilisations corporelles et incorporelles 18
6.1 - Immobilisations incorporelles 18
6.2 - Immobilisations corporelles 19
Note 7 - Structure financière et coûts financiers 20
7.1 - Résultat Financier 20
7.2 - Titres mis en equivalence 20
7.3 - Autres actifs financiers 21
7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie 23
7.5 - Endettement financier 23
7.6 - Engagements hors bilan au titre du financement 25
Note 8 - Informations relatives aux risques de marché 25
Note 9 - Capitaux propres et résultat par action 26
9.1 - Capitaux propres 26
9.2 - Résultat par action 26
Note 10 - Provisions 27
Note 11 - Charges et avantages du personnel 27
11.1 - Effectifs moyens 27
11.2 - Engagement de retraite et avantages assimilés 27
11.3 - Rémunération des organes d'administration et de direction (Parties liées) 30
Note 12 - Impôts 30
12.1 - Charge d'impôt 31
12.2 - Impôts différés 31
12.3 - Impôts courants 32
Note 13 - Transactions avec les parties liées 32
Note 14 - Événements postérieurs à la clôture 33
Note 15 - Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux 33
Note 16 - Liste des sociétés consolidées 33
Note 17 - Liste des sociétés dont la date de clôture est différente du 31 Décembre 33

Le groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire est constitué de la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire et de ses filiales. La société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire est contrôlée par le groupe Bolloré et est consolidée par intégration globale dans les comptes de ce groupe. La société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire est également consolidée dans les périmètres des Groupes Financière de l'Odet et Bolloré Participations.

Le siège social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. est situé à l'Immeuble Bolloré – 1 Avenue Christiani – 01 BP 1727 à Abidjan, Côte d'Ivoire.

En date du 11 juin 2021, le Conseil d'Administration se verra présenter les états financiers consolidés du Groupe, conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2020, dans le but de les arrêter.

Note 1 - Faits marquants

Faits marquants de l'exercice 2020

Entrée de périmètre de la société Grimaldi Côte d'Ivoire

Suite à l'acquisition de titres complémentaires de la société Grimaldi Côte d'Ivoire par Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire, la société Grimaldi Côte d'Ivoire est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés de Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire au 31 décembre 2020 à la quote-part de détention de 30%.

Dilution du pourcentage de détention du Terminal Routier d'Abidjan – Terra

Suite à l'entrée au capital de Terminal Routier d'Abidjan d'investisseurs ivoiriens, la participation du groupe Bolloré Transport Logistics Côté d'Ivoire via Socopao Côte d'Ivoire a été diluée, passant de 33,33% à 25% de capital.

Faits marquants de l'exercice 2019

Pour la première fois les comptes consolidés publiés par Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), en vigueur au 31 décembre 2019.

Il n'y a pas d'autre évènement marquant en 2019.

Note 2 - Impacts pandémie Covid-19

Le Groupe a été confronté successivement au cours de l'exercice, sur tous ses métiers et territoires, aux conséquences de la crise sanitaire actuelle.

Les mesures gouvernementales mises en œuvre pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ont ralenti l'exercice de certaines activités. Bien que les impacts de la pandémie de Covid-19 soient plus sensibles pour certains pays ou métiers que pour d'autres sur l'exercice 2020, le Groupe a su faire preuve de résilience et s'adapter pour continuer de servir au mieux ses clients.

Le Groupe continue d'analyser en permanence avec vigilance les conséquences actuelles et potentielles de la crise, mais reste néanmoins confiant quant à sa capacité de résilience.

En 2020, sans modification des méthodes d'évaluation utilisées chaque année, le Groupe a réexaminé la valeur des participations dans les entreprises associées, en s'assurant que la valeur recouvrable de celles-ci excédait leur valeur nette comptable. Cette analyse n'a pas conduit à reconnaitre de perte de valeur pour l'exercice en cours.

La crise sanitaire, si elle a pu toucher certaines activités du Groupe, n'a pas entraîné de problème de liquidité que ce soit au niveau opérationnel global ou en termes de financements. En effet, le groupe Bolloré Transports et Logistics Côte d'Ivoire dispose de comptes courants avec Bolloré Africa Logistics qui peut, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au groupe Bolloré sont présentés dans le document d'enregistrement universel 2020 du Groupe Bolloré.

Enfin, la définition des indicateurs de performance utilisés, tout comme la présentation du compte de résultat du Groupe, sont inchangées par rapport à celles retenues au 31 décembre 2019. A cet égard, les effets de la crise sanitaire sont inclus dans la performance opérationnelle sectorielle présentée.

Note 3 - Principes comptables généraux

3.1 - Évolutions normatives

3.1.1 - Principes comptables généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2019 et 2020 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), en vigueur au 31 décembre 2020.

Dans la mesure où les comptes annuels consolidés du groupe Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire sont préparés à partir des comptes consolidés du groupe Bolloré, dont les titres sont admis sur un marché européen, le cadre référentiel utilisé pour la production des comptes consolidés est celui adopté par l'Union européenne.

Ce référentiel diffère des normes IFRS d'application obligatoire de l'IASB sur le point suivant :

- normes d'application obligatoire selon l'IASB mais non encore adoptées ou d'application postérieure à la clôture selon l'Union européenne.

Cependant, il n'y a pas, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2020, de norme obligatoire selon l'IASB qui serait d'application au 1er janvier 2020, qui n'aurait pas été adoptée par l'Union Européenne. Voir Note 3.1.3 - Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur.

3.1.2 - Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1er janvier 2019

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application selon l'Union européenne : exercices ouverts à compter du :
Amendement à IFRS 16 relatif aux allègements de loyers liés au COVID-19	09/10/2020	01/06/2020
Amendements à IFRS 9, IAS 39, et IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence	15/01/2020	01/01/2020
Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »	21/04/2020	01/01/2020
Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif »	29/11/2019	01/01/2020
Amendements aux références du cadre conceptuel dans les normes IFRS	29/11/2019	01/01/2020

L'application de ces amendements, n'a pas eu d'impacts significatifs sur les comptes au 31 décembre 2020.

3.1.3 - Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2020 ; elles ne sont pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application selon l'IASB : exercices ouverts à compter du
Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence	27/08/2020	01/01/2021
Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », à IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »	14/05/2020	01/01/2022
Améliorations des IFRS - cycle 2018-2020	14/05/2020	01/01/2022
IFRS 17 « Contrats d'assurance »	25/06/2020	01/01/2023
Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »	23/01/2020 – 15/07/2020	01/01/2023

L'IASB a publié des normes et des interprétations, adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2020 dont la date d'application est postérieure au 1er janvier 2020. Ces textes n'ont pas été appliqués par anticipation.

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application selon l'IASB : exercices ouverts à compter du
Amendements à IFRS 4 « Contrats d'assurance »	15/12/2020	01/01/2021

3.2 - Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- la durée d'amortissement de immobilisations,
- dettes locatives et actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations,
- l'estimation des justes valeurs,
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur,

- le chiffre d'affaires,
- la dépréciation des créances douteuses,
- les impôts différés.

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

Note 4 - Périmètre de consolidation

Principes comptables

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés, qui tant individuellement que collectivement sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés, sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

Situation pour l'exercice 2020

Entités contrôlées : dans le cas général, le contrôle exercé par le Groupe se matérialise par la détention de plus de 50% du capital et des droits de vote associés des sociétés concernées. Toutefois dans certaines situations et en vertu des critères énoncés par la norme IFRS 10, le Groupe peut estimer qu'il détient le contrôle d'entités dans lesquelles il détient moins de 50% du capital et des droits de vote associés.

Le Groupe n'a identifié aucun contrôle conjoint de type *joint-ventures* ou *joint-operations* au 31 décembre 2020.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique les dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ».

Les dispositions nouvelles apportées par la révision d'IFRS 3 sont les suivantes :

- possibilité offerte au cas par cas pour chaque regroupement d'entreprises d'évaluer les intérêts ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et de comptabiliser un *goodwill* « complet » ou de calculer comme antérieurement le *goodwill* sur la seule portion acquise;
- en cas de prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle en contrepartie du résultat;
- les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat ainsi que toute modification au-delà du délai d'affectation des éléments inclus dans le calcul du *goodwill.*

Le *goodwill* est égal à la différence entre :

la somme de :

- la contrepartie transférée, c'est-à-dire le coût d'acquisition hors frais d'acquisition et incluant la juste valeur des compléments de prix éventuels ;
- la juste valeur à la date de prise de contrôle des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le cas d'une acquisition partielle pour laquelle l'option du *goodwill* complet est retenue ;
- la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue le cas échéant,

et la somme de :

- la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle relative aux intérêts donnant le contrôle (y compris le cas échéant, les intérêts précédemment détenus) ;
- la quote-part relative aux intérêts ne donnant pas le contrôle si l'option du *goodwill* complet est retenue.

A la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément du *goodwill* s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque acquisition partielle le recours à l'option du *goodwill* complet.

Le Groupe comptabilise les effets des regroupements d'entreprises en « Autres produits (charges) financiers ».

Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans perte de contrôle

Conformément à IFRS 10§ B96, l'entité comptabilise toute différence entre l'ajustement de la valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue directement en capitaux propres part du Groupe.

Perte de contrôle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » § B97 à 99, le Groupe constate en résultat, à la date de la perte de contrôle, l'écart entre :

la somme de :

- la juste valeur de la contrepartie reçue,
- la juste valeur des intérêts éventuellement conservés,

et la valeur comptable de ces éléments.

Le Groupe constate l'effet des pertes de contrôle en « Autres produits (charges) financiers ».

4.1 - Variations de périmètre

4.1.1 - Variations de périmètre 2020

Entrée de périmètre de la société Grimaldi Côte d'Ivoire

Suite à l'acquisition de titres complémentaires de la société Grimaldi Côte d'Ivoire par Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire, la société Grimaldi Côte d'Ivoire est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés de Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire au 31 décembre 2020 à la quote-part de détention de 30%.

4.1.2 - Variations de périmètre 2019

Néant.

4.2 - Engagements hors bilan au titre des opérations sur titres

4.2.1 - Engagements donnés

Néant.

4.2.2 - Engagements reçus

Néant.

Note 5 - Données liées à l'activité

5.1 - Chiffre d'affaires

Principes comptables

Les produits des activités ordinaires sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation promise au contrat est remplie à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable qu'il ne donnera pas lieu à un ajustement significatif à la baisse de ces produits. Le chiffre d'affaires est présenté net des remises accordées.

Les contrats sont analysés conformément à la norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Prestations de services	77 223	81 017
Produits des activités annexes	7 751	7 941
CHIFFRE D'AFFAIRES	**84 974**	88 958

Sur le chiffre d'affaires, l'estimation effectuée en Syscohada révisé est conservée en l'absence d'écarts attendus entre le référentiel Syscohada et le référentiel IFRS.

5.2 - Informations sur les secteurs opérationnels

Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. opère exclusivement dans le secteur d'activité « Transport et logistique » via principalement les sociétés Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. et Abidjan Terminal.

5.3 - Principales évolutions à périmètre et taux de change constants

Aucune évolution de périmètre en 2019 et 2020.

5.4 - Résultat opérationnel

Principes comptables

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations, les pertes sur créances irrécouvrables et d'autres produits et charges de gestion courante.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Pertes et gains de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire réalise l'essentiel de son activité en francs CFA et est peu exposé aux variations de change opérationnel.

(en millions de francs CFA)	**2020**	2019
Chiffre d'affaires	84 974	88 958
Achats et charges externes :	(50 894)	(52 797)
- Achats et charges externes	*(46 873)*	*(48 243)*
- Locations et charges locatives (1)	*(4 020)*	*(4 554)*
Frais de personnel	(19 097)	(20 015)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(8 029)	(7 169)
Autres produits opérationnels (*)	131	108
Autres charges opérationnelles (*)	(2 429)	(3 646)
Part dans le résultat net des sociétés MEE opérationnelles	15 781	14 694
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**20 438**	20 132

(1) Il s'agit des locations exclues du champ d'application d'IFRS 16.

* Détails des autres produits et charges opérationnels :

(en millions de francs CFA)	**2020**			2019		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	**Total**	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	51	67	(16)	(130)	22	(152)
Pertes sur créances irrécouvrables	(378)	0	(378)	(1 108)	0	(1 108)
Charges liées aux reprises de provisions pour risques et charges opérationnels	(1 536)	0	(1 536)	(1 972)	0	(1 972)
Autres	(434)	64	(498)	(328)	86	(414)
Autres produits et charges opérationnels	**(2 297)**	**131**	**(2 429)**	(3 539)	108	(3 646)

5.5 - Stocks et en-cours

Principes comptables

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Les stocks de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire sont constitués essentiellement de palettes et de fournitures de bureau évalués au Cout Moyen Unitaire Pondéré.

	31/12/2020			31/12/2019		
(en millions de francs CFA)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	2 045	(648)	1 397	2 177	(700)	1 478
TOTAL	**2 045**	**(648)**	**1 397**	2 177	(700)	1 478

5.6 - Clients et autres débiteurs

Principes comptables

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Le Groupe évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, le Groupe prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

Pour évaluer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, le Groupe compare le risque de défaut sur l'actif à la date de clôture avec le risque de crédit à la date de la comptabilisation initiale en s'appuyant sur des événements et des informations prospectives raisonnables, des cotations de crédit si disponibles, changements défavorables importants, réels ou prévus, dans la conjoncture économique, financière ou commerciale qui devraient entraîner une modification importante de la capacité de l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations. La notion de défaut et la politique de dépréciation à 100% sont définies de façon spécifique au sein de chaque entité opérationnelle.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

	31/12/2020			31/12/2019		
(en millions de francs CFA)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	40 164	(3 748)	36 416	40 462	(3 754)	36 708
Créances sociales et fiscales d'exploitation	2 309	0	2 309	2 858	0	2 858
Autres créances d'exploitation	6 593	(1 002)	5 590	8 232	(1 002)	7 229
TOTAL	**49 066**	**(4 751)**	**44 315**	51 552	(4 756)	46 795

5.6.1 - Balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture

31 décembre 2020 (en millions de francs CFA)	Total	Non Echues	Echues	0 à 6 mois	6 à 12 mois	>12 mois
Créances clients nettes	36 416	24 315	12 101	7 024	2 542	2 535

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Non Echues	Echues	0 à 6 mois	6 à 12 mois	>12 mois
Créances clients nettes	36 708	23 271	13 438	11 477	1 961	0

Le Groupe évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, le Groupe prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

5.6.2 - Analyse de la variation de la provision sur créances clients et comptes rattachés

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	**Au 31/12/2020**
Provisions clients et comptes rattachés	(3 754)	(674)	671	0	0	9	**(3 748)**

5.6.3 - Analyse en compte de résultat des provisions et des charges sur créances clients

(en millions de francs CFA)	**2020**	2019
Dotations aux provisions	(674)	(775)
Reprises de provisions	671	1 221

5.7 - Fournisseurs et autres créditeurs

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Variations nettes	**31/12/2020**
Dettes fournisseurs	36 222	(554)	35 668
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	3 057	(168)	2 889
Clients créditeurs	17 589	(1 537)	16 052
Comptes courants - passif à moins d'un an	2	0	2
Autres dettes d'exploitation (1)	25 022	(4 205)	20 817
TOTAL	81 893	(6 464)	**75 428**

(1) Correspond principalement aux autres dettes d'exploitation de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire pour un montant de 19 796 millions de francs CFA au 31 décembre 2020 contre 23 991 millions de francs CFA au 31 décembre 2019.

5.8 - Autres actifs et passifs

Principes comptables

Les autres passifs non courants comprennent les paiements de loyers futurs à plus d'un an actualisés (voir note 5.11 – Contrats de location).

5.8.1 - Autres actifs courants

	31/12/2020			31/12/2019		
(en millions de francs CFA)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Charges constatées d'avance	1 522	0	1 522	1 144	0	1 144
TOTAL	**1 522**	**0**	**1 522**	1 144	0	1 144

5.8.2 - Autres passifs courants

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Variations de périmètre	Variations nettes	Autres mouvements	31/12/2020
Dettes de loyers IFRS 16	2 025	0	(1 390)	1 319	1 954
TOTAL	**2 025**	**0**	**(1 390)**	**1 319**	**1 954**

5.8.3 - Autres passifs non courants

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Variations de périmètre	Variations nettes	Autres mouvements	31/12/2020
Dettes de loyers IFRS 16	11 524	0	850	(1 319)	11 055
TOTAL	**11 524**	**0**	**850**	**(1 319)**	**11 055**

5.9 - Engagements hors bilan au titre des activités opérationnelles

5.9.1 - Engagements donnés

Au 31 décembre 2020 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes (1)	17 122	17 000	0	122

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes (1)	17 122	17 000	0	122

(1) Les cautions sur douane sont accordées aux autorités douanières de certains pays dans le cadre normal de l'activité, de transport principalement, afin de permettre le paiement différé des en-cours douaniers comptabilisés dans les présents états financiers.

5.9.2 - Engagements reçus

Au 31 décembre 2020 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles	30	30	0	0

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles	30	30	0	0

5.10 - Engagements de location en tant que bailleur

Néant.

5.11 - Contrats de location

Principes comptables

À compter du 1er janvier 2019 et en application de la norme comptable IFRS 16, la comptabilisation des contrats de location immobilières ainsi que des contrats de concessions pour lesquels le Groupe est preneur aboutit, à la date de prise d'effet de chaque contrat de location, à l'enregistrement au bilan d'un montant d'une dette locative correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'un actif au titre du droit d'utilisation relatif à ce contrat de location.

Les achats et ventes de droits d'accès et de droits d'utilisation de licences de propriété intellectuelle sont exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, étant en règle générale des contrats de prestations de services dont les redevances contractuelles sont comptabilisées en charges opérationnelles de période.

L'appréciation de la durée de location et l'estimation du taux marginal d'emprunt du preneur sont déterminées à la date de prise d'effet de chaque contrat de location.

Le Groupe a opté pour une application de la norme IFRS 16 avec effet rétroactif au 1er janvier 2019, sans retraitement des périodes comparatives.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- l'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan (se reporter à la note 5.10.1 « Engagements de location » de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019) ;

- l'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant

compte de toute option de renouvellement que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

- l'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date, ainsi que de leur duration, afin de refléter le profil des paiements des contrats de location.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le montant de la dette est :

- augmenté par l'effet de désactualisation (charges d'intérêts sur obligations locatives) ;

- diminué par les paiements de loyers effectués ;

- réévalué en cas de modification du contrat de location.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont comptabilisés au coût à la date de prise d'effet du contrat. Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation comprend :

- le montant de la dette locative associée ;

- les coûts directs initiaux (frais marginaux d'obtention du contrat de location) ;

- les paiements effectués avant le début du contrat déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;

- les coûts de démantèlement et de remise en état (comptabilisés et évalués selon la norme IAS 37) ;

- la durée d'amortissement utilisée est la durée de location.

Au bilan consolidé, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont présentés au sein des immobilisations corporelles ou des autres immobilisations incorporelles selon l'actif qu'ils visent. Les dettes de loyers sont inscrites en autres passifs courants ou non courants selon leur maturité. Elles ne sont pas incluses dans l'endettement financier du Groupe.

5.11.1 - Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Au 31 décembre 2020, le montant net des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location s'établit à 1550,3 millions d'euros (1 740,7 millions d'euros au 31 décembre 2019) après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeurs pour 1 099,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 (947,6 millions d'euros au 31 décembre 2019). Ces droits d'utilisation concernent les contrats de locations immobilières et les concessions.

5.11.2 - Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Au 31 décembre 2020, le montant des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location s'établit à 12 934 millions de francs CFA (13 848 millions de francs CFA au 31 décembre 2019) après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeurs pour 3 817 millions de francs CFA au 31 décembre 2020. Ces droits d'utilisation concernent les contrats de location immobilière.

	31/12/2020			31/12/2019		
(en millions de francs CFA)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droit d'utilisation des actifs corporels	16 751	(3 817)	12 934	15 754	(1 906)	13 848
TOTAL	**16 751**	**(3 817)**	**12 934**	**15 754**	**(1 906)**	**13 848**

(1) Après impact IFRS 16

Variation des droits d'utilisation

Valeurs nettes *(en millions de francs CFA)*	Au 31/12/2019	Acquisitions brutes	Cessions VNC	Dotations nettes	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	**Au 31/12/2020**
Droit d'utilisation des actifs corporels	13 848	1 053	(5)	(1 925)	0	0	(37)	12 934
Valeurs nettes	13 848	1 053	(5)	(1 925)	0	0	(37)	**12 934**

Maturité de la dette de loyers

Au 31 décembre 2020 *(en millions de francs CFA)*	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette relative à des locations d'actifs corporels	13 009	1 954	3 128	7 926
Total dette de loyers	**13 009**	**1 954**	**3 128**	**7 926**

Au 31 décembre 2019 *(en millions de francs CFA)*	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette relative à des locations d'actifs corporels	13 549	2 025	3 603	7 921
Total dette de loyers	**13 549**	**2 025**	**3 603**	**7 921**

5.11.3 - Charge sur obligations locatives

La charge sur obligations locatives enregistrée au compte de résultat s'élève à 3 019 millions de francs CFA sur l'exercice 2020 contre 2 999 millions de francs CFA au 31 décembre 2019.

Note 6 - Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1 - Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des licences, des logiciels informatiques, des droits d'exploitation, des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels et licences informatiques : de 1 à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,

- la faisabilité technique du projet est démontrée,

- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,

- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,

- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation,

- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

	31/12/2020			31/12/2019		
(en millions de francs CFA)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits d'exploitation, brevets, frais de développement	878	(869)	9	868	(832)	36
Autres (1)	124	-	124	124	-	124
TOTAL	**1 002**	**(869)**	**134**	992	(832)	160

Évolution de la position nette en 2020

Valeurs nettes (en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Acquisitions brutes	Cessions VNC	Dotations nettes	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	**31/12/2020**
Droits d'exploitation, brevets, frais de développement	36	10		(36)			(0)	**9**
Autres (1)	124						0	**124**
VALEURS NETTES	160	10		(36)			(0)	**134**

(1) Dont 79,5 millions de francs CFA chez la société Togolaise de Consignation Maritime pour les deux périodes présentées et 21 millions de francs CFA chez la société Socopao Côte d'Ivoire pour les deux périodes présentées.

6.2 - Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions et agencements 8 à 33 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 13 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Dans le cas d'une acquisition, le bien est amorti sur sa durée résiduelle d'utilisation déterminée à compter de la date d'acquisition.

Conformément à IAS 40, immeubles de placement, un seul bien a été classé sous cette catégorie et la méthode d'évaluation de celui-ci est conforme à IAS 16, soit selon la méthode du coût amorti et non la méthode d'évaluation à la juste valeur par résultat.

Contrats de location

Voir note 5.11 - Contrats de Location.

	31/12/2020			31/12/2019		
(en millions de francs CFA)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains et agencements	3 701	0	3 701	3 701	0	3 701
Immeubles de placement	5 944	(5 501)	443	5 944	(5 467)	478
Constructions et aménagements	59 726	(28 328)	31 398	58 836	(25 875)	32 960
Installations techniques, matériels	32 792	(28 034)	4 758	31 597	(26 173)	5 424
Droits d'usages des actifs (IFRS 16)	16 751	(3 817)	12 934	15 754	(1 906)	13 848
Autres (1)	31 055	(26 395)	4 660	33 063	(28 028)	5 035
Avances, acomptes	247	0	247	168	0	168
TOTAL	**150 216**	**(92 075)**	**58 142**	149 062	(87 449)	61 613

Évolution de la position nette en 2020

Valeurs nettes (en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Acquisitions brutes	Cessions VNC	Dotations nettes	Autres mouvements	**Au 31/12/2020**
Terrains et agencements	3 701	0	0	0	0	3 701
Immeubles de placements	478	0	0	(34)	0	443
Constructions et aménagements	32 960	849	0	(2 452)	42	31 398
Installations techniques, matériels	5 424	1 196	0	(1 861)	0	4 758
Droits d'usages des actifs (IFRS 16)	13 848	1 053	(5)	(1 925)	(38)	12 934
Autres	5 035	1 663	(12)	(2 027)	0	4 660
Avances, acomptes	168	121	0	0	(42)	247
VALEURS NETTES	61 613	4 882	(16)	(8 300)	(37)	**58 142**

(1) Concerne principalement Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire pour 4 659 millions de francs CFA en valeur nette au 31 décembre 2020 et 4 136 millions de francs CFA au 31 décembre 2019.

Note 7 - Structure financière et coûts financiers

7.1 - Résultat Financier

Principes comptables

Le coût net du financement comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, l'effet de la mise à la juste valeur lors des prises ou des pertes de contrôle, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des autres produits dérivés relatifs aux transactions financières.

Opérations en monnaie étrangère

Les pertes et gains de change découlant de la conversion au cours de change de clôture des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont reconnus en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières, à l'exception des écarts de conversion concernant les financements des investissements nets dans certaines filiales étrangères qui sont comptabilisés en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » jusqu'à la date de cession de la participation.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat financier pour les transactions financières.

(en millions de francs CFA)	**2020**	2019
Coût net du financement	(535)	(703)
- Charges d'intérêts	*(894)*	*(838)*
- Revenus des créances financières	*360*	*135*
Autres produits financiers (*)	109	42
Autres charges financières (*)	(1 161)	(1 270)
RÉSULTAT FINANCIER	**(1 587)**	(1 931)

* Détails des autres produits et charges financiers :

(en millions de francs CFA)	**2020**			2019		
	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement (1)	65	65	0	32	32	0
Plus-values sur cession des titres de participation et des valeurs mobilières de placement	0	0	0	2	0	2
Effet des variations de périmètre de consolidation (2)	44	44	0	0	0	0
Variations des provisions financières (3)	(67)	0	(67)	(168)	11	(179)
Charges d'intérêts sur dette de loyers IFRS 16 (4)	(1 094)	0	(1 094)	(1 093)	0	(1 093)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**(1 052)**	**109**	**(1 161)**	(1 228)	42	(1 270)

(1) Correspond principalement aux produits de dividendes reçus par Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire de la Société Financière de Vridi (48 millions de francs CFA en décembre 2020) et de la société Bolloré Transport & Logistics Burkina Faso (7 millions de francs CFA en décembre 2020 contre 5 millions de francs CFA en décembre 2019).

(2) Correspond à la plus-value de cession constatée suite à la dilution de la participation de Socopao Côté d'Ivoire chez Terminal Routier d'Abidjan (voir Note 1 – Faits marquants).

(3) Correspond à la part financière des dotations aux provisions pour avantages au personnel.

(4) Dont (992) millions de francs CFA pour Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire en décembre 2020 contre (983) millions de francs CFA en décembre 2019 et (102) millions de francs CFA pour la Société d'Exploitation du Parc à Bois d'Abidjan - SEPBA contre (110) millions de francs CFA en décembre 2019.

7.2 - Titres mis en equivalence

Principes comptables

Les sociétés mises en équivalence comprennent les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une influence notable et les partenariats de type *joint-ventures*. À des fins de clarification de l'information financière fournie suite à l'application des normes IFRS 10 « États financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats », le Groupe a choisi de présenter en résultat opérationnel, dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence opérationnelles », les quote-part de résultat

des sociétés mises en équivalence dont l'activité est en lien avec les activités opérationnelles du Groupe. Les quote-part de résultat des sociétés relevant de ses activités de holding financière sont présentées dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles ».

Les prises de participation dans les sociétés associées et les joint-ventures sont comptabilisées selon IAS 28 révisée à compter de l'acquisition de l'influence notable ou de la prise de contrôle conjoint. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs de la société est comptabilisée en *goodwill*. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de bourse de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur d'utilité des participations est calculée à partir d'une analyse multicritère intégrant la valeur boursière pour les titres cotés, des flux de trésorerie futurs actualisés, des comparables boursiers. Ces méthodes sont confrontées aux objectifs de cours déterminés par les analystes financiers pour les titres cotés.

Les dépréciations sont constatées, le cas échéant, en résultat dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence opérationnelles » ou « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles » selon leur classification.

En cas de prise d'influence notable ou de contrôle conjoint par achats successifs de titres, à défaut de précision dans la norme IAS 28 révisée, le Groupe a choisi de retenir la méthode du coût.

Selon cette méthode, le *goodwill* comptabilisé correspond à la somme des *goodwill* de chacun des lots successivement acquis. Le *goodwill* est calculé à chaque acquisition, par différence entre le prix payé et la quote-part de juste valeur de l'actif net identifiable acquis. Le coût des lots acquis avant la prise d'influence notable ou de contrôle conjoint n'est pas réévalué à la juste valeur à date d'opération.

Le Groupe estime être solidaire des pertes éventuelles réalisées par les entités mises en équivalence même si leur montant excède l'investissement initial. Les quotes-parts de pertes réalisées au cours de l'exercice sont comptabilisées dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence », une provision est comptabilisée au passif en provisions pour risques pour la quote-part de pertes accumulées excédant l'investissement d'origine.

(en millions de francs CFA)	
Au 31 décembre 2019	**35 976**
Variation du périmètre de consolidation (1)	164 014
Quote-part de résultat	15 781
Dividendes distribués (2)	(13 403)
Réévaluations des titres	75
Autres mouvements (3)	(164 012)
Au 31 décembre 2020	**38 431**

(1) Correspond à l'entrée de la société Grimaldi Côte d'Ivoire dans le périmètre de consolidation (voir Note 1 - Faits marquants).
(2) Au 31 décembre 2020, correspond aux dividendes distribués par la société Abidjan Terminal pour 11 850 millions de francs CFA.
(3) Correspond au reclassement en provision pour situation nette négative de la quote-part de Bolloré Logistics Niger

7.3 - Autres actifs financiers

Principes comptables

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond généralement au coût d'acquisition majoré des coûts de transaction directement attribuables. Par la suite, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

A partir du 1er janvier 2018, les actifs financiers sont classés dans les catégories « actifs financiers à la juste-valeur par capitaux propres », « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers au coût amorti ».

Ce classement dépend du modèle économique de gestion des actifs financiers par l'entité et des conditions contractuelles permettant de déterminer si les flux de trésorerie sont seulement le paiement du principal et des intérêts (SPPI). Les actifs financiers comprenant un dérivé incorporé sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie sont SPPI.

Les actifs financiers non courant intègrent la part à plus d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Actifs financiers à la juste valeur

Ces actifs comprennent les actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres, les instruments financiers dérivés dont la valeur est positive et dont le sous-jacent est financier, et d'autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

L'essentiel de ces actifs financiers sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, leur juste valeur étant déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur fait l'objet d'une estimation. La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents. Le groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de leur juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation et en l'absence de marché actif.

- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres comprennent :

- les participations non consolidées qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et pour lesquels le Groupe a fait le choix irrévocable de les classer en juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global sont enregistrés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré en réserves de consolidation et n'est pas reclassé dans le compte de résultat. Les dividendes et les intérêts reçus des participations non consolidées sont comptabilisées dans le compte de résultat.

- les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement le remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû et, dont l'intention de gestion du groupe est la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente de ces actifs financiers. Les gains et pertes latents sur ces actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsque l'actif financier est vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

- Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent principalement des actifs détenus à des fins de transaction que le Groupe a l'intention de revendre dans un terme proche (valeur mobilière de placement notamment) et d'autres actifs financiers ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, dont les instruments financiers dérivés. Les gains et pertes latents sur ces actifs sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent les instruments de dette dont l'intention de gestion du groupe est de collecter les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement au remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû. Il s'agit notamment de créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, d'autres prêts, créances et obligations.

Les placements (dépôts à terme, comptes courants rémunérés et BMTN) ne satisfaisant pas aux critères de classement en équivalent de trésorerie au regard des dispositions de la norme IAS 7 ainsi que les OPCVM monétaires ne satisfaisant pas aux spécifications de la position AMF n°2011-13 sont classés en actifs financiers au coût amorti dans les actifs financiers courants.

A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2020 Valeur brute	Provisions	Valeur nette	dont non courant	dont courant
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			804	804	0
Actifs financiers au coût amorti	1 491	(122)	1 369	1 369	0
TOTAL			**2 173**	**2 173**	**0**

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019 Valeur brute	Provisions	Valeur nette	dont non courant	dont courant
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			784	784	0
Actifs financiers au coût amorti	1 671	(122)	1 550	1 550	0
TOTAL			2 334	2 334	0

Détail des variations de la période

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019 Valeur nette	Acquisitions	Cessions	Variation juste valeur	Autres mouvements	**Au 31/12/2020 Valeur nette**
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	784	55	0	30	(66)	804
Actifs financiers au coût amorti	1 550	315	(476)	0	(19)	1 369
TOTAL	2 334	370	(476)	30	(84)	**2 173**

7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

(en millions de francs CFA)	**Au 31/12/2020** Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Au 31/12/2019 Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	15 302	0	15 302	6 870	0	6 870
Conventions de trésorerie - actif	38 229	0	38 229	32 279	0	32 279
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*53 530*	*0*	*53 530*	*39 149*	*0*	*39 149*
Concours bancaires courants	(11 226)	0	(11 226)	(1 901)	0	(1 901)
TRÉSORERIE NETTE	**42 305**	**0**	**42 305**	37 248	0	37 248

7.5 - Endettement financier

Principes comptables

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n°2013-03 du 7 novembre 2013, de l'Autorité des Normes Comptables, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que :

- tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net,

- certains actifs financiers spécifiques affectés au remboursement de la dette sont inclus dans l'endettement net,

- les dettes sur rachats d'intérêts minoritaires et compléments de prix sont exclues de l'endettement net.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

7.5.1 - Endettement financier net

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2020	dont courant	dont non courant	Au 31/12/2019	dont courant	dont non courant
Autres emprunts et dettes assimilées (1) (2)	11 579	11 226	353	2 175	1 901	274
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	**11 579**	**11 226**	**353**	2 175	1 901	274
Trésorerie et équivalents de trésorerie (3)	(53 530)	(53 530)	0	(39 149)	(39 149)	0
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**(41 951)**	**(42 305)**	**353**	(36 974)	(37 248)	274

(1) Le montant en non courant correspond à la part à plus d'un an des dépôts et cautionnements reçus.

(2) Le montant en courant correspond principalement aux concours bancaires

(3) Trésorerie et équivalents de trésorerie - voir note 7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

7.5.2 - Variation de l'endettement brut

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Souscription d'emprunts	Remboursement d'emprunts	Autres variations cash (1)	Variation "non cash"		Au 31/12/2020
					Variation de périmètre	Autres mouvements	
Autres emprunts et dettes assimilées	2 175	80	0	9 324	0	(0)	11 579
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	2 175	80	0	9 324	0	(0)	**11 579**

(1) Comprend la variation des concours bancaires courants et des conventions de trésorerie - passifs compris dans la trésorerie nette (voir note 7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie)

Principales caractéristiques des éléments de l'endettement financier

Endettement financier détaillé par devise

Au 31 décembre 2020 (en millions de francs CFA)	Total	Euros	Francs CFA
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	11 579	0	11 579
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT HORS DÉRIVÉS	**11 579**	**0**	**11 579**

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Euros	Francs CFA
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	2 175	0	2 175
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT HORS DÉRIVÉS	2 175	0	2 175

Endettement financier détaillé selon le taux (montants avant couverture)

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	11 579	353	11 226	2 175	274	1 901
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT HORS DÉRIVÉS	**11 579**	**353**	**11 226**	2 175	274	1 901

7.5.3 - Échéancier des dettes

Au 31 décembre 2020 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres emprunts et dettes assimilées	11 579	11 226	279	74
Total dettes financières	**11 579**	**11 226**	**279**	**74**
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	75 428	75 428	0	0
Impôts courants	4 337	4 337	0	0

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres emprunts et dettes assimilées	2 175	1 901	200	74
Total dettes financières	**2 175**	**1 901**	**200**	**74**
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	81 893	81 893	0	0
Impôts courants	4 281	4 281	0	0

7.6 - Engagements hors bilan au titre du financement

7.6.1 - Engagements donnés

Au 31 décembre 2020 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	3 031	335	1 692	1 004

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	2 711	203	1 504	1 004

7.6.2 - Engagements reçus

Néant.

Note 8 - Informations relatives aux risques de marché

Informations sur les risques

Suivi et gestion de la dette et des instruments financiers

Les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière.

Principaux risques concernant le groupe

Risque sur les actions côtées

Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire n'est pas exposé à la variation des cours de Bourse du fait de son portefeuille de titres de participation.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2020, le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire présente un désendettement financier net de 41 951 millions de francs CFA (36 974 millions de francs CFA au 31 décembre 2019). Le groupe Bolloré Transports et Logistics Côte d'Ivoire dispose de comptes courants avec Bolloré Africa Logistics qui peut, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au groupe Bolloré sont présentés dans le document d'enregistrement universel 2020 du Groupe Bolloré.

Risque de taux

Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de taux au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, le Groupe fait apparaître un désendettement net de 41 951 millions de francs CFA, principalement du fait du compte courant à taux variable avec Bolloré Africa Logistics.

Sensibilité : si les taux varient uniformément de +1 % l'impact annuel sur les produits financiers net serait de 420 millions de francs CFA.

Risque de crédit

Le Groupe évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, le Groupe prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

Risque de devise

Le chiffre d'affaires réalisé en zone CFA limite de fait l'exposition du Groupe au risque de change.

Note 9 - Capitaux propres et résultat par action

9.1 - Capitaux propres

Principes comptables

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

Au 31 décembre 2020, le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. s'élève à 10 887 millions de francs CFA, divisé en 54 435 300 actions ordinaires d'un nominal de 200 francs CFA chacune et entièrement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 54 420 286 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 54 420 286 actions.

9.1.1 - Evolution du capital

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée au cours de l'exercice 2020.

Les événements affectants ou pouvant affecter le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. sont soumis à l'accord de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net / capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 7.5 - Endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

9.1.2 - Dividendes distribués par la société mère

Le montant total des dividendes distribués au titre de l'exercice 2019 s'élève à 5 477 millions de francs CFA, soit 100 francs CFA par actions.

9.1.3 - Titres d'autocontrôle

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues par la société Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire SA et ses filiales s'élève à 15 014 actions.

9.2 - Résultat par action

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action - de base	14 501	11 030
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action - dilué	14 501	11 030
Nombre de titres émis	**54 435 300**	54 435 300
Nombre de titres d'autocontrôle	(15 014)	0
Nombre de titres en circulation	**54 420 286**	54 435 300
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Actions gratuites	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	**54 420 286**	54 435 300
Nombre moyen pondéré de titres en circulation - de base	**54 420 286**	54 435 300
Titres potentiels dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription et d'actions gratuites	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels - après dilution	**54 420 286**	54 435 300

Note 10 - Provisions

Principes comptables

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2020	dont courant	dont non courant	Au 31/12/2019	dont courant	dont non courant
Provisions pour litiges (1)	1 461	0	1 461	1 828	0	1 828
Provisions pour risques filiales	413	0	413	577	0	577
Autres provisions pour risques	12	0	12	13	0	13
Provisions pour risques et charges	**1 886**	**0**	**1 886**	**2 418**	**0**	**2 418**
Engagements envers le personnel	13 253	0	13 253	13 758	0	13 758
PROVISIONS	**15 140**	**0**	**15 140**	16 176	0	16 176

(1) Concerne principalement les provisions sur des litiges commerciaux comptabilisées sur Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire pour un montant de 1 426 millions de francs CFA au 31 décembre 2020 contre 1 793 millions de francs CFA au 31 décembre 2019.

Détail des variations de la période

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Augmentations	Diminutions avec utilisation	Diminutions sans utilisation	Variations de périmètre	Autres mouvements	Variations de change	Au 31/12/2020
Provisions pour litiges	1 828	345	(622)	(89)		0		1 461
Provisions pour risques filiales	577					(164)		413
Autres provisions pour risques	13			(1)		(0)		12
Engagements envers le personnel	13 758	1 021	(846)			(679)		13 253
TOTAL	16 176	1 366	(1 469)	(90)		(843)		**15 140**

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2020 :

(en millions de francs CFA)	*Dotations*	*Reprises sans utilisation*	*Impact net*
Résultat opérationnel	(1 299)	90	(1 209)
Résultat financier	(67)	0	(67)
TOTAL	**(1 366)**	**90**	**(1 276)**

Note 11 - Charges et avantages du personnel

11.1 - Effectifs moyens

Ventilation des effectifs par secteur

	2020	2019
Transport et Logistique	1 539	1 599
TOTAL	**1 539**	1 599

11.2 - Engagement de retraite et avantages assimilés

Principes comptables

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté, ainsi qu'aux mutuelles.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception des charges d'intérêts nettes du rendement attendu des actifs qui sont constatées en résultat financier.

Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages au personnel sont valorisés en utilisant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie. Le taux de référence utilisé pour les principaux plans est *l'iBoxx AA Corporate* à la date d'évaluation des plans.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge.

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime. Le coût financier net des rendements attendus des actifs est constaté en résultat financier.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels sont reconnus dans leur totalité au bilan, avec pour contrepartie les capitaux propres, à l'exception des autres avantages à long terme pour lesquels les impacts des variations sont comptabilisés en résultat.

Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
(en millions de francs CFA)	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	10 998	2 255	13 253	11 396	2 362	13 758
MONTANT NET AU BILAN DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	**10 998**	**2 255**	**13 253**	11 396	2 362	13 758

Composantes de la charge

(en millions de francs CFA)	2020 Avantages postérieurs à l'emploi	2020 Autres avantages à long terme	2020 Total	2019 Avantages postérieurs à l'emploi	2019 Autres avantages à long terme	2019 Total
Coût des services rendus	(786)	(194)	(980)	(676)	(178)	(854)
Coût des services passés				0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus	0	13	13	0	30	30
Effets des réductions et liquidation de plan	11	2	13	31	8	38
Charges d'intérêt	(55)	(11)	(67)	(148)	(31)	(179)
COÛTS DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	**(831)**	**(190)**	**(1 021)**	(793)	(172)	(965)

Mouvements sur le passif / actif net comptabilisés au bilan

Evolution de la provision

(en millions de francs CFA)	Exercice 2020 Avantages postérieurs à l'emploi	Exercice 2020 Autres avantages à long terme	Exercice 2020 Total	Exercice 2019 Avantages postérieurs à l'emploi	Exercice 2019 Autres avantages à long terme	Exercice 2019 Total
Au 1er janvier	**11 396**	**2 362**	**13 758**	**10 051**	**2 195**	**12 246**
Augmentation par résultat	831	190	1 021	793	172	965
Reprise par résultat	(550)	(296)	(846)	(785)	0	(785)
Ecarts actuariels constatés par capitaux propres	(679)	0	(679)	1 344	0	1 344
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	(0)	0	(0)	(7)	(5)	(12)
Au 31 décembre	**10 998**	**2 255**	**13 253**	11 396	2 362	13 758

Gains et (pertes) actuariels comptabilisés directement en capitaux propres

L'évolution des gains et pertes actuariels mentionnés dans l'état du résultat global et reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Solde d'ouverture	(7 310)	(5 966)
Gains et (pertes) actuariels reconnus au cours de la période (pour les entités contrôlées)	679	(1 344)
Solde de clôture	(6 631)	(7 310)

Hypothèses d'évaluation

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

Répartition géographique des engagements en date de clôture :

Au 31 décembre 2020 (en millions de francs CFA)	**Côte d'Ivoire**	**Total**
Avantages postérieurs à l'emploi	10 998	10 998
dont valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	*10 998*	*10 998*
Autres avantages à long terme	2 255	2 255
MONTANT NET AU BILAN DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	**13 253**	**13 253**

Le taux d'actualisation est obtenu par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements, sont les suivantes :

en pourcentage	Zone CFA
Au 31 décembre 2020	
Taux d'actualisation	0,75%
Augmentation des salaires (1)	2,50%
Au 31 décembre 2019	
Taux d'actualisation	0,50%
Augmentation des salaires (1)	2,50%

(1) Inflation comprise

Les engagements résultant de régimes à prestations définies ont été calculés sur la base des hypothèses du Groupe Bolloré et non sur la base des hypothèses locales, retenues pour le calcul des engagements en conformité avec le référentiel Syscohada révisé, en adéquation avec le référentiel IFRS sur ce sujet. La prise en compte des taux d'actualisation et de revalorisation salariale pratiquée par le Groupe a entrainé une augmentation de l'engagement de 6 652 millions de francs CFA au titre de l'exercice 2020 et une augmentation de l'engagement de 6 743 millions de francs CFA au titre de l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2020, le montant de cette différence diminue de 91 millions de francs CFA.

Sensibilités

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

	Evolution du taux d'actualisation (en %)		Evolution du taux d'actualisation (en millions de francs CFA)	
	de - 0,5 %	de + 0,5 %	de - 0,5 %	de + 0,5 %
Effet sur l'engagement 2020	5,42%	-5,01%	1 094,2	-1 011,1
Effet sur la charge 2021	-0,41%	0,27%	-6,3	4,1

11.3 - Rémunération des organes d'administration et de direction (Parties liées)

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Avantages à court terme	60	60
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement en actions	0	0

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration et aux mandataires sociaux.

Note 12 - Impôts

Principes comptables

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

12.1 - Charge d'impôt

12.1.1 - Analyse de la charge d'impôt

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Impôts courants (1)	(2 298)	(2 498)
Variation nette des impôts différés	234	137
Autres impôts (forfaitaire, redressements, crédit d'impôts, *Carry back*)	(1)	(2 205)
Retenues à la source (2)	(2 282)	(2 612)
TOTAL	**(4 348)**	(7 177)

(1) Concerne principalement la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire.

(2) Relatifs aux dividendes distribués par Bolloré Transport & Logistics (1 956 millions de francs CFA au 31 décembre 2020 contre 1 852 millions de francs CFA au 31 décembre 2019), par Socopao Côte d'Ivoire (73 millions de francs CFA au 31 décembre 2020 contre 180 millions de francs CFA au 31 décembre 2019)

12.1.2 - Rationalisation de la charge d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Résultat net consolidé	14 504	11 025
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(15 781)	(14 694)
Charge (produit) d'impôt	4 348	7 177
Résultat avant impôt	**3 071**	**3 508**
Taux d'impôt théorique de la société mère	25%	25%
PROFIT (CHARGE) THÉORIQUE D'IMPÔT	**(768)**	(877)
Rapprochement :		
Différences permanentes	(3 740)	(4 246)
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	11	0
Activation (dépréciation) de reports déficitaires et dépréciation d'impôts différés	153	155
Incidence des différentiels de taux	(3)	(5)
Autres	(1)	(2 205)
PRODUIT (CHARGE) RÉEL D'IMPÔT	**(4 348)**	(7 177)

12.2 - Impôts différés

12.2.1 - Position au bilan

(en millions de francs CFA)	31/12/2020	31/12/2019
Impôts différés - actif (1)	1 044	970
Impôts différés - passif	0	0
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS (1)	**1 044**	970

(1) Dont principalement de l'impôt différé sur les différences temporaires de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire.

12.2.2 - Origine des impôts différés actifs et passifs

(en millions de francs CFA)	31/12/2020	31/12/2019
Provisions retraites et autres avantages au personnel	3 159	3 296
Réévaluation des immobilisations	(4 405)	(3 920)
Différences temporaires sociales	1 910	2 016
Autres	380	(422)
ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	**1 044**	970

12.2.3 - Évolution de la position nette en 2020

(en millions de francs CFA)	Impôts différés nets
31 décembre 2019	**970**
Impôts différés comptabilisés par résultat	234
Impôts différés comptabilisés directement en autres éléments du résultat global (1)	(170)
Variations de périmètre	0
Autres mouvements	9
31 décembre 2020	**1 044**

(1) La variation nette correspond à l'impôt différé relatif aux pertes et gains actuariels des engagements envers le personnel.

12.2.4 - Impôts différés actifs non reconnus au titre des déficits reportables et des crédits d'impôt

(en millions de francs CFA)	31/12/2020	31/12/2019
Déficits reportables	0	6
Amortissements réputés différés	35	64
TOTAL	**35**	70

12.3 - Impôts courants

12.3.1 - Actif

	2020			2019		
(en millions de francs CFA)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants - actif	0	0	0	1	0	1
TOTAL	**0**	**0**	**0**	1	0	1

12.3.2 - Passif

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Variations de périmètre	Variations nettes	Autres mouvements	Au 31/12/2020
Impôts courants - passif	4 281	0	55	0	4 337
TOTAL	4 281	0	55	0	**4 337**

Note 13 - Transactions avec les parties liées

Le Groupe a conclu diverses transactions avec des sociétés liées dans le cadre normal de ses activités. Ces transactions sont réalisées aux conditions de marché.

Elles comprennent principalement les relations de nature commerciale ou financière entre Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire et ses filiales, notamment les opérations de centralisation de trésorerie et les entités sous contrôle commun du Groupe Bolloré, non consolidées dans le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire, ainsi que les holdings de contrôle du Groupe.

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Chiffre d'affaires		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (1)	30 602	35 523
- entités mises en équivalence	9 158	4 789
- membres du Conseil d'administration	0	0
Achats et charges externes		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (1)	(5 775)	(3 803)
- membres du Conseil d'administration	0	0
Autres produits et charges financiers		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (1)	136	68
- entités mises en équivalence	(805)	(736)
- membres du Conseil d'administration	0	0

(en millions de francs CFA)	31/12/2020	31/12/2019
Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (1)	6 357	7 362
- entités mises en équivalence	443	258
- membres du Conseil d'administration	0	0
Provisions pour créances douteuses	0	0
Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (1)	2 582	3 143
- entités mises en équivalence	1 270	1 028
- membres du Conseil d'administration	0	0
Coût net du financement		
Comptes courants et conventions de trésorerie actif		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (1)	38 229	32 279
- membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Entités sous contrôle commun du Groupe Bolloré, non consolidées dans le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire, ainsi que les holdings de contrôle du Groupe.

Note 14 - Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 15 - Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

Montant des honoraires par réseau

		ECR International			
		Commissaire aux comptes		Réseau	
(En millions de francs CFA)	Total 2020	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
Certification des comptes individuels et consolidés					
Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.	58,5	58,5	87%	n/a	
Filiales intégrées globalement	8,5	8,5	13%		
Sous-total	**67,0**	**67,0**	**100%**		
Services autres que la certification des comptes					
Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.	0,0	0,0		n/a	
Filiales intégrées globalement	0,0	0,0			
Sous-total	**0,0**	**0,0**			
TOTAL HONORAIRES	**67,0**	**67,0**			

n/a : non applicable

Note 16 - Liste des sociétés consolidées

Libellé	Siège	% intérêt 2020	% intérêt 2019	SIREN / Pays / Territoire
Bolloré Transports & Logistics Côte d'Ivoire	Abidjan	Mère	Mère	Côte d'Ivoire
Société d'Exploitation du Parc à Bois d'Abidjan - SEPBA	Abidjan	94,78	94,78	Côte d'Ivoire
Société Togolaise de Consignation Maritime	Lomé	99,91	99,91	Togo
Socopao Côte d'Ivoire	Abidjan	99,98	99,98	Côte d'Ivoire

I. PAR MISE EN EQUIVALENCE

Libellé	Siège	% intérêt 2020	% intérêt 2019	SIREN / Pays / Territoire
Abidjan Terminal	Abidjan	30,00	30,00	Côte d'Ivoire
African Investment Company	Luxembourg	26,22	26,22	Grand-Duché de Luxembourg
Bolloré Transport & Logistics Niger	Niamey	24,99	24,99	Niger
Grimaldi Côte d'Ivoire	Abidjan	30,00	NA	Côte d'Ivoire
Pacoci	Abidjan	49,90	49,90	Côte d'Ivoire
Terminal Roulier d'Abidjan - TERRA	Abidjan	24,99	33,33	Côte d'Ivoire

NA: Non applicable

Note 17 - Liste des sociétés dont la date de clôture est différente du 31 Décembre

Néant.

ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6ème et 7ème étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone : 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020
Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.
Treichville, Avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Ce rapport contient 8 pages hors annexes

ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6ème et 7ème étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone : 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.
Siège social : Treichville, Avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Capital social en FCFA :10 887 060 000
Côte d'Ivoire

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre l'assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur :

— l'audit des états financiers consolidés de la société Bolloré Transport et Logistics S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1 Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Bolloré Transport et Logistics S.A., comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidés, ainsi que les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe à la fin de cet exercice conformément aux normes IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur la note 4 aux états financiers consolidés qui indique que bien que n'étant pas admises par les normes IFRS, certaines entités ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de leur importance par rapport aux états financiers consolidés. Il s'agit des entités ci-dessous :

FILIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		
	Directs	Indirects	TOTAL
SOAAT	100,00%		100,00%
SFV	47,27%		47,27%
SUV		47%	47,27%
SCIEC	50,00%		50,00%
SCANSHIP CI	99,86%	0,02%	99,88%
SOCOPAO BENIN	0,04%	99,70%	99,74%
STST	50,01%		50,01%
SOGEF	44,91%		44,91%

Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés d'audit	Traitement des points clés d'audit

1. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à **84 974 millions FCFA**.

Le chiffre d'affaires provient d'activités diverses et variées : consignation, manutention, transit maritime, transport aérien/express, transport ferroviaire, agence de voyage, location immobilière et autres. Cette situation nécessite un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude de la facturation.

En outre, considérant que le chiffre d'affaires constitue un indicateur de performance clé, il existe un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- vérification de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- examen du caractère approprié des incoterms retenus pour la comptabilisation du chiffre d'affaires de chaque activité ;
- rapprochement des données de gestion avec celles comptabilisées ;
- analyse de l'évolution du chiffre d'affaires par activité à partir de notre compréhension de chaque métier ;
- vérification des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si

les revenus ont été enregistrés sur la bonne période.

- Vérification de la correcte élimination des transactions réalisées entre les entités du périmètre de consolidation

2. Evaluation des débours transit

Au 31 décembre 2020, les comptes débours transit présentent **des soldes créditeurs et débiteurs de 20 817 millions FCFA et 5 590 millions FCFA. Ces montants représentent respectivement 10% et 3%** du total bilan inscrit dans les états financiers clos à cette date.

Les débours résultent de milliers de commandes clients en cours de traitement. Ils font l'objet d'une analyse mensuelle par les services financiers de la société. Cependant, au regard du risque d'erreur découlant du volume élevé de transactions à analyser et du fait de l'incidence de leur apurement sur le compte d'exploitation, le contrôle des débours requiert une attention particulière.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

— vérification de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur l'enregistrement des débours ;

— rapprochement des données de gestion avec celles comptabilisées ;

— analyse des pièces justificatives des charges et produits d'exploitation résultant de l'apurement des débours ;

— vérification du correct traitement des soldes débours à forte antériorité.

— Vérification de la correcte élimination des transactions réalisées entre les entités du périmètre de consolidation

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été établis et arrêtés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS telles qu'éditées par l'International Accounting Standard Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

2 Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion consolidé. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers consolidés, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Abidjan, le 11 juin 2021

KPMG Côte d'Ivoire

Jean-Luc Ruelle
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ECR International

Charles Aïé
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Annexe 1 portant responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers consolidés

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

— nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

— nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

— nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

— nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

— nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

— nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes.

Annexe 2
Etats financiers consolidés clos le 31 décembre 2020

COMPTES INDIVIDUELS IFRS

31 décembre 2020

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.

Table des matières

Bilan **4**

Compte de résultat **5**

Etat des autres éléments du résultat global **6**

Tableau des flux de trésorerie nette **7**

Tableau de variation des capitaux propres **8**

Notes explicatives annexées aux états financiers individuels IFRS de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au 31 décembre 2020 ..... **9**

A- Déclaration de conformité **9**

B- Base d'établissement **9**

1- Motifs de la publication 9

2- Recours à des estimations 9

3- Immobilisations incorporelles 10

4- Immobilisations corporelles 10

5- Stocks et en-cours 11

6- Clients et autres débiteurs 11

7- Autres actifs financiers 11

8- Trésorerie et équivalents de trésorerie 13

9- Engagement de retraite et avantages assimilés 13

10- Contrats de location 14

11- Provisions 14

12- Impôts 15

13- Chiffre d'affaires 15

14- Résultat opérationnel 15

15- Résultat Financier 15

16- Informations relatives aux risques de marché 16

C- Informations complémentaires aux Etats financiers individuels **16**

Note 0 : Faits marquants de l'exercice 16

Note 1 : Rapprochement entre résultat net SYSCOHADA et Résultat net IFRS 17

Note 2 : Immobilisations incorporelles 17

Note 3 : Immobilisations corporelles 17

Note 4 : Immeubles de placement 19

Note 5 : Actifs financiers de couverture non courants 20

Note 6 : Actifs d'impôts différés 20

Note 7 : Stocks 21

Note 8 : Créances clients 21

Note 9 : Autres actifs courants 22

Note 10 : Créances d'impôts courants 22

Note 11 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 23

Note 12 : Capital 23

Note 13 : Réserves 24
Note 14 : Emprunts et dettes financières 25
Note 15 : Autres dettes non courantes 25
Note 16 : Provisions 26
Note 17 : Passifs d'impôts différés 26
Note 18 : Dettes fournisseurs 27
Note 19 : Autres dettes courantes 27
Note 20 : Chiffre d'affaires 28
Note 21 : Achats consommés 28
Note 22 : Services extérieurs 29
Note 23 : Impôts et taxes 29
Note 24 : Charges de Personnel 30
Note 25 : Dotations aux amortissements 30
Note 26 : Dotations aux provisions 31
Note 27 : Autres produits et charges opérationnels courants 31
Note 28 : Autres produits et charges opérationnels 32
Note 29 : Produits financiers et charges financières 32
Note 30 : Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence 32
Note 31 : Charge d'impôt sur le résultat 33
Note 32 : Gestion des risques 33
Note 33 : Engagements hors bilan 34
Note 34 : Evènements postérieurs à la clôture 34

Bilan

- **Actif**

ACTIFS	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	2	267 469 997	293 611 667
Immobilisations corporelles	3	64 732 492 172	62 538 012 577
Immeubles de placement	4	443 412 845	5 944 356 297
Actifs financiers de couverture non courants	5	30 269 495 232	28 818 624 542
Actifs d'impôts différés	6	6 185 207 250	616 404 865
Total actifs non courants (I)		**101 898 077 496**	**98 211 009 948**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	7	1 396 688 194	1 477 278 147
Créances clients	8	34 013 960 828	35 003 142 299
Autres actifs	9	45 665 142 791	40 608 003 963
Créances d'impôts courants	10	1 857 735 654	2 467 565 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	14 103 252 738	5 525 998 180
Total actifs courants (II)		**97 036 780 205**	**85 081 988 442**
Total actifs (I + II)		**198 934 857 701**	**183 292 998 390**

- **Passif**

CAPITAUX PROPES ET PASSIFS	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12	10 887 060 000	10 887 060 000
Primes d'émission		1 853 724 668	1 853 724 668
Réserves	13	55 623 862 226	53 954 332 268
Résultat net de l'exercice	1	18 982 003 510	12 629 970 016
Total des capitaux propres (I)		**87 346 650 405**	**79 325 086 952**
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	14	279 272 960	199 802 443
Autres dettes non courantes	15	11 859 138 000	12 320 048 000
Provisions	16	7 969 000 365	7 912 569 134
Passifs d'impôts différés	17	6 333 922 250	806 927 475
Total passifs non courants (II)		**26 441 333 575**	**21 239 347 052**
PASSIFS COURANTS			
Découverts bancaires	11	9 769 722 313	710 890 157
Dettes fournisseurs	18	32 679 894 345	34 073 503 234
Dettes d'impôts exigibles		3 925 839 390	4 284 229 102
Autres dettes courantes	19	38 771 417 673	43 659 941 893
Total passifs courants (III)		**85 146 873 721**	**82 728 564 386**
Total capitaux propres et passifs (I + II + III)		**198 934 857 701**	**183 292 998 390**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Activités poursuivies			
Chiffe d'affaires	20	**84 240 506 582**	**88 182 967 759**
Achats comsommés	21	(6 880 898 104)	(6 668 348 992)
Services extérieurs	22	(29 747 988 932)	(30 785 838 638)
Impôts et taxes	23	(5 684 507 871)	(6 545 620 947)
Charges de personnel	24	(26 555 425 063)	(28 423 723 608)
Dotation aux amortissements et dépréciations	25	(8 107 712 545)	(8 273 811 778)
Dotation aux provisions	26	(798 014 520)	(1 393 437 891)
Autres produits opérationnels courants	27	32 263 200	49 695 139
Autres charges opérationnelles courantes	27	(1 655 275 588)	(1 766 065 417)
Résultat opérationnel courant		**4 842 947 159**	**4 375 815 627**
Autres produits opérationnels	28	66 862 322	22 081 036
Autres charges opérationnelles	28	(93 382 015)	(121 190 832)
Résultat opérationnel		**4 816 427 466**	**4 276 705 831**
Produits financiers	29	12 083 274 402	10 728 888 699
Charges financières	29	(1 926 346 985)	(2 110 147 293)
Résultat financier		**10 156 927 417**	**8 618 741 406**
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	30	4 338 888 627	4 157 113 201
Résultat avant impôt		19 312 243 510	17 052 560 438
Charge d'impôt sur le résultat	31	(330 240 000)	(4 422 590 423)
Résultat après impôt des activités poursuivies		**18 982 003 510**	**12 629 970 016**
Résultat net de l'exercice		**18 982 003 510**	**12 629 970 016**
Résultat par action			
• Résultat de base par action		349	232
• Résultat dilué par action		349	232

Etat des autres éléments du résultat global

ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Résultat net de l'exercice	1	**18 982 003 510**	**12 629 970 016**
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :			
• écarts de réévaluation des immobilisations corporelles		-	-
• écarts actuariels sur engagements sociaux à prestations définies		-	-
• quote-part dans la réévaluation des entités associées		-	-
• impôt sur les éléments non recyclables (1)		-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :			
• différences de change sur conversion d'activités à l'étranger		-	-
• changements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		-	-
• changements de juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie		-	-
• impôt sur les éléments recyclables (1)		-	-
Autres éléments du résultat global, net d'impôt		-	-
Résultat global de l'exercice		**18 982 003 510**	**12 629 970 016**

Tableau des flux de trésorerie nette

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net		18 982 003 510	12 629 970 016
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• Amortissements et provisions (1)		8 905 727 065	9 911 285 906
• Variation des impôts différés		(41 807 610)	165 150 884
• Plus values de cession, nettes d'impôts		(50 458 200)	19 619 922
• -/+ Autres produits et charges calculés		(7 469 128 837)	(5 215 927 462)
Marge brute d'autofinancement		20 326 335 928	17 510 099 265
- Variation des stocks		80 589 953	9 023 119
- Variation des créances et emplois assimilés		(3 442 864 158)	(3 638 663 720)
- Variation des dettes et ressources assimilées		(8 429 574 970)	7 177 800 298
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	**11**	**8 534 486 753**	**21 058 258 962**
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(10 170 120)	(48 229 553)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(3 833 126 165)	(9 664 446 715)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(350 354 367)	(776 650 247)
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôts		66 862 322	22 081 036
+ Cessions d'immobilisations financières nettes d'impôts		474 783 462	875 733 419
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	**11**	**(3 652 004 868)**	**(9 591 512 060)**
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
- Dividendes versés		(5 443 530 000)	(10 070 530 500)
+ Emprunts		79 470 517	127 142 964
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**11**	**(5 364 059 483)**	**(9 943 387 536)**
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE		**(481 577 598)**	**1 523 359 366**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier (F)		4 815 108 023	3 291 748 657
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre (G)		4 333 530 425	4 815 108 023
VARIATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS		**(481 577 598)**	**1 523 359 366**
Contrôle :			

Tableau de variation des capitaux propres

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Notes	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
		10 887 060 000	**4 031 876 851**	**38 598 241 923**	**18 965 709 136**	**72 482 887 910**
Changements de méthodes comptables et correction d'erreurs						
Capitaux propres clôture 2018 corrigés	13	**10 887 060 000**	**4 031 876 851**	**38 598 241 923**	**18 965 709 136**	**72 482 887 910**
Dividendes				(10 070 530 500)		- 10 070 530 500
Résultat net de l'exercice				12 629 970 016		12 629 970 016
Autres éléments du résultat global				7 225 188 132	(2 942 428 606)	4 282 759 526
Capitaux propres clôture 2019		**10 887 060 000**	**4 031 876 851**	**48 382 869 571**	**16 023 280 530**	**79 325 086 952**
Changements de méthodes comptables et correction d'erreurs				(2 703 109 523)		
Capitaux propres clôture 2019 corrigés	13	**10 887 060 000**	**4 031 876 851**	**45 679 760 048**	**16 023 280 530**	**76 621 977 429**
Dividendes				(5 443 530 000)		- 5 443 530 000
Résultat net de l'exercice				18 982 003 510		18 982 003 510
Autres éléments du résultat global					(2 813 800 535)	- 2 813 800 535
Capitaux propres clôture 2020	13	**10 887 060 000**	**4 031 876 851**	**59 218 233 558**	**13 209 479 996**	**87 346 650 404**

*Si significatif

Notes explicatives annexées aux états financiers individuels IFRS de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au 31 décembre 2020

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 10 887 060 000 FCFA enregistrée sous le numéro CI-ABJ-1962B-1141 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier régie par les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique ainsi que toutes les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par ses statuts.

Son siège social est situé à Treichville — Avenue Christiani — 01-BP 1727 - Abidjan 01.

Les parts de son capital social sont détenues à 74,80% par Bolloré Africa Logistics et à 25,20% par Divers Ivoiriens.

Leader de la logistique en Côte d'Ivoire, BTL CI offre les services suivants :

- La consignation maritime ;
- Les transits maritime (import & export), aérien et pétrolier ;
- Le levage et le transport de colis lourds et volumineux ;
- La messagerie ;
- L'entreposage ;
- Le courrier express ;
- L'agence de voyage.

A- Déclaration de conformité

Le 26 janvier 2017, le Conseil des Ministres de l'OHADA a adopté, l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Une des réformes de ce nouvel acte consiste en l'obligation pour les entités cotées à une bourse de valeurs et celles faisant un appel public à l'épargne d'établir à compter du 1er Janvier 2019, en sus de leurs états financiers selon le SYSCOHADA révisé, des états financiers selon les normes internationales d'informations financières, appelées normes IFRS.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers sont présentés en français et en FCFA, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000) sauf indication contraire.

En date du 11 Juin 2021, le Conseil d'Administration a arrêté les présents états financiers individuels conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2020.

B- Base d'établissement

1- Motifs de la publication

Du fait de sa cotation en Côte d'Ivoire, Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire a l'obligation d'établir ses comptes individuels selon les normes internationales depuis le 1er janvier 2019.

Ainsi, les comptes individuels de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2020 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2020.

2- Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;

- la durée d'amortissement de immobilisations ;
- les dettes locatives et actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- le chiffre d'affaires ;
- la dépréciation des créances douteuses et
- les impôts différés.

BTL CI revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers de BTL CI pourraient en être affectés.

3- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des licences, des logiciels informatiques, des droits d'exploitation, des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels et licences informatiques : de 1 à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

4- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions et agencements 8 à 33 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 13 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Dans le cas d'une acquisition, le bien est amorti sur sa durée résiduelle d'utilisation déterminée à compter de la date d'acquisition.

Conformément à IAS 40, immeubles de placement, un seul bien a été classé sous cette catégorie et la méthode d'évaluation de celui-ci est conforme à IAS 16, soit selon la méthode du coût amorti et non la méthode d'évaluation à la juste valeur par résultat.

Contrats de location

Voir 10 - Contrats de Location.

5- Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Les stocks de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire sont évalués au Cout Moyen Unitaire Pondéré.

6- Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

BTL CI évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, BTL CI prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

Pour évaluer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, BTL CI compare le risque de défaut sur l'actif à la date de clôture avec le risque de crédit à la date de la comptabilisation initiale en s'appuyant sur des événements et des informations prospectives raisonnables, des cotations de crédit si disponibles, changements défavorables importants, réels ou prévus, dans la conjoncture économique, financière ou commerciale qui devraient entraîner une modification importante de la capacité de l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations. La notion de défaut et la politique de dépréciation à 100% sont définies de façon spécifique au sein de chaque entité opérationnelle.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par BTL CI, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

7- Autres actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond généralement au coût d'acquisition majoré des coûts de transaction directement attribuables. Par la suite, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

A partir du 1er janvier 2018, les actifs financiers sont classés dans les catégories « actifs financiers à la juste-valeur par capitaux propres », « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers au coût amorti ».

Ce classement dépend du modèle économique de gestion des actifs financiers par l'entité et des conditions contractuelles permettant de déterminer si les flux de trésorerie sont seulement le paiement du principal et des intérêts (SPPI). Les actifs financiers comprenant un dérivé incorporé sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie sont SPPI.

Les actifs financiers non courant intègrent la part à plus d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Actifs financiers à la juste valeur

Ces actifs comprennent les actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres, les instruments financiers dérivés dont la valeur est positive et dont le sous-jacent est financier, et d'autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

L'essentiel de ces actifs financiers sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, leur juste valeur étant déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur fait l'objet d'une estimation. La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents. Le groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de leur juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation et en l'absence de marché actif.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres comprennent :

- les participations qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et pour lesquels BTL CI a fait le choix irrévocable de les classer en juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global sont enregistrés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré en réserves et n'est pas reclassé dans le compte de résultat. Les dividendes et les intérêts reçus des participations sont comptabilisées dans le compte de résultat.
- les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement le remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû et, dont l'intention de gestion du groupe est la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente de ces actifs financiers. Les gains et pertes latents sur ces actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsque l'actif financier est vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent principalement des actifs détenus à des fins de transaction que BTL CI a l'intention de revendre dans un terme proche (valeur mobilière de placement notamment) et d'autres actifs financiers ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, dont les instruments financiers dérivés. Les gains et pertes latents sur ces actifs sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent les instruments de dette dont l'intention de gestion de BTL CI est de collecter les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement au remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû. Il s'agit notamment de créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, d'autres prêts, créances et obligations.

A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

8- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

9- Engagement de retraite et avantages assimilés

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les régimes de retraite.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception des charges d'intérêts nettes du rendement attendu des actifs qui sont constatées en résultat financier.

Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour BTL CI, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages au personnel sont valorisés en utilisant :

- des hypothèses d'évolution des salaires,
- d'âge de liquidation de droit,
- de taux de mortalité,
- de taux d'inflation,
- puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations à long terme de première catégorie cotées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge.

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime. Le coût financier net des rendements attendus des actifs est constaté en résultat financier.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels sont reconnus dans leur totalité au bilan, avec pour contrepartie les capitaux propres, à l'exception des autres avantages à long terme pour lesquels les impacts des variations sont comptabilisés en résultat.

- **Régimes à cotisations définies**

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

10- Contrats de location

A compter du 1er janvier 2019, BTL CI applique la nouvelle norme comptable IFRS 16 – Contrats de location.

Les achats et ventes de droits d'accès et de droits d'utilisation de licences de propriété intellectuelle étant exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, le principal sujet d'attention pour BTL CI concerne la comptabilisation des contrats de locations immobilières pour lesquels BTL CI est preneur, qui aboutit notamment à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement que BTL CI a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que BTL CI a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- L'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le montant de la dette est :

- augmenté par l'effet de désactualisation (charges d'intérêts sur obligations locatives) ;
- diminué par les paiements de loyers effectués ;
- réévalué en cas de modification du contrat de location.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont comptabilisés au coût à la date de prise d'effet du contrat. Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation comprend :

- le montant de la dette locative associée ;
- les coûts directs initiaux (frais marginaux d'obtention du contrat de location) ;
- les paiements effectués avant le début du contrat déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- les coûts de démantèlement et de remise en état (comptabilisés et évalués selon la norme IAS 37) ;
- la durée d'amortissement utilisée est la durée de location.

Au bilan, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont présentés au sein des immobilisations corporelles ou des autres immobilisations incorporelles selon l'actif qu'ils visent.

Les dettes de loyers sont inscrites en autres passifs courants ou non courants selon leur maturité. Elles ne sont pas incluses dans l'endettement financier ~~du Groupe~~ de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire.

11- Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque BTL CI a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque BTL CI dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

12- Impôts

BTL CI calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

13- Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation promise au contrat est remplie à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable qu'il ne donnera pas lieu à un ajustement significatif à la baisse de ces produits.

Les contrats sont analysés conformément à la norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

14- Résultat opérationnel

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations, les pertes sur créances irrécouvrables et d'autres produits et charges de gestion courante.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Pertes et gains de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire réalise l'essentiel de son activité en francs CFA et est peu exposé aux variations de change opérationnel.

15- Résultat Financier

Le coût net du financement comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, l'effet de la mise à la juste valeur lors des prises ou des pertes de contrôle, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des autres produits dérivés relatifs aux transactions financières.

Opérations en monnaie étrangère

Les pertes et gains de change découlant de la conversion au cours de change de clôture des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont reconnus en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières, à l'exception des écarts de conversion concernant les financements des investissements nets dans certaines filiales étrangères qui sont comptabilisés en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » jusqu'à la date de cession de la participation.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat financier pour les transactions financières.

16- Informations relatives aux risques de marché

Le suivi et la gestion de la dette et des instruments financiers sont assurés par les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion BTL CI. Elles organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière.

C- Informations complémentaires aux Etats financiers individuels

Note 0 : Faits marquants de l'exercice

Faits marquants de l'exercice 2020

Acquisition complémentaire de titres Grimaldi Côte d'Ivoire

À la suite de l'acquisition de titres complémentaires de la société Grimaldi Côte d'Ivoire par Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire, la quote-part de détention desdits titres passe de 5% à 30%.

Impacts pandémie COVID-19

Depuis le début de l'année 2020, le monde est confronté à une pandémie liée à l'apparition de la maladie virale COVID 19 ; Cette maladie découverte d'abord en Chine s'est propagée en Asie. Le foyer de la maladie s'est ensuite déplacé en Europe et concerne actuellement l'ensemble des continents.

L'Afrique est également touchée et concernant la Cote d'Ivoire nous dénombrons à la fin octobre 2020, près de 20 710 personnes contaminées dont 20 360 guéries et 126 décès.

Des mesures importantes ont été prises par les autorités ; entre autres, la communication massive des gestes barrières, le couvre-feu, la fermeture des frontières et les restrictions au sein du territoire national des déplacements de personnes.

Ce contexte impacte directement Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dans ses activités de transit aérien, express et agence de voyage ainsi que les départements import et export, du fait des mesures de confinement et de la baisse de la consommation mondiale.

La Société a, dès le début de la crise, mis en œuvre les mesures recommandées par le gouvernement ainsi qu'un plan de continuité d'activité. A cela s'ajoute des actions de solidarité afin de venir en aide aux autorités.

La baisse générale de la croissance va, comme l'ensemble des acteurs économiques, avoir un impact négatif ; toutefois le métier de la logistique étant au cœur des échanges nationaux et internationaux nécessaires à la lutte contre la maladie, la Société est en mesure de répondre à ce besoin dans le respect de la santé de l'ensemble des employés et partenaires de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire.

Faits marquants de l'exercice 2019

Pour la première fois les comptes individuels publiés par Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), en vigueur au 31 décembre 2019.

Il n'y a pas d'autre évènement marquant en 2019.

Note 1 : Rapprochement entre résultat net SYSCOHADA et Résultat net IFRS

	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net comptes sociaux SYSCOHADA	**13 454 871 887**	**9 382 775 899**
Annulation des provisions réglementées	(16 133 004)	(43 785 000)
Incidence Evaluation à la Juste valeur	(395 525 000)	(324 708 000)
Incidence IFRS 16 Contrats de location	(322 864 000)	(376 275 000)
Constatation des impôts différés	1 922 765 000	(165 150 884)
Quote part dans le résultat des entités MEE	4 338 888 627	4 157 113 201
Résultat net IFRS	**18 982 003 510**	**12 629 970 216**

Le résultat net IFRS résulte de corrections apportées au résultat net SYSCOHADA.

Les différentes corrections effectuées sont les retraitements nécessaires à l'établissement et à la présentation des états financiers en normes IFRS.

Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Licences	7 007 847		7 007 847	
Logiciels	849 398 221	846 235 948	3 162 273	0,37%
Fonds commercial	258 000 000	258 000 000	0	0,00%
Total Immobilisations incorporelles	**1 114 406 068**	**1 104 235 948**	**10 170 120**	**1%**
Amortissements des licences	(749 898)		(749 898)	
Amortissements des logiciels et sites internet	(846 186 173)	(810 624 281)	(35 561 892)	4%
Total Immobilisations amortissements	**(846 936 071)**	**(810 624 281)**	**(36 311 790)**	**4%**
Valeurs nettes immobilisations incorporelles	**267 469 997**	**293 611 667**	**(26 141 670)**	**-9%**

A fin Décembre 2020, nous notons une légère progression de la valeur brute des immobilisations incorporelles de 1% due à l'acquisition de logiciels et de licences d'une valeur totale de 10 070 120 F CFA.

Les immobilisations incorporelles sont amorties de manière linéaire suivant le tableau suivant :

NATURE DES IMMOBILISATIONS	Durée DTI	Taux DTI	Durée Fiscalité
Logiciels	2 ans	50%	2 à 5 ans

Note 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Terrains	3 701 128 190	3 701 128 190	0	0%
Bâtiments, installations techniques et agencements	82 045 614 785	80 263 999 305	1 781 615 480	2%
Matériels, mobiliers et actifs biologiques	59 926 804 368	60 739 635 594	(812 831 226)	-1%
Avances et acomptes versées sur immobilisations	246 644 794	167 532 304	79 112 490	47%
Total Immobilisations corporelles	**145 920 192 137**	**144 872 295 393**	**1 047 896 744**	**1%**
Amortissements	(81 187 699 965)	(82 334 282 816)	1 146 582 851	-1%
Valeurs nettes immobilisations corporelles	**64 732 492 172**	**62 538 012 577**	**2 194 479 595**	**4%**

Au 31 décembre 2020, nous notons une légère augmentation de la valeur brute des immobilisations corporelles de 1%.

Cette augmentation résulte principalement des acquisitions effectuées dans les postes suivants :

- ***Bâtiments hors immeuble de placement***

Construction de l'atelier GEMACI de SAN-PEDRO (405 millions de F CFA) se décomposant comme suit :

- Construction de l'atelier mécanique : 386 millions de F CFA
- Construction de bureaux : 15 millions de F CFA
- Fourniture et pose d'une liaison fibre optique : 4 millions de F CFA

- ***Aménagements, agencements et installations***

Divers aménagements dont les plus significatifs sont :

- Magasin Scipav : 72 millions de FCFA
- Bureaux immeuble Shan : 48 millions de F CFA
- AEROHUB : 40 millions de F CFA
- Magasin T2 : 37 millions de F CFA

- ***Matériel, mobilier et actifs biologiques***

Acquisition de matériels dont :

- Divers matériels de levage d'une valeur totale de 1 106 millions de F CFA composé de
  - 1 chariot élévateur HYSTER H9XM : 185 millions de F CFA
  - 3 chariots HYSTER : 162 millions de F CFA
  - 19 chariots FORKLIT H4 DUPEX : 680 millions de F CFA
- Matériel et outillages : 90 millions de F CFA
- Matériel informatique : 197 millions de F CFA

- ***Matériels de transport***

Acquisition de :

- 12 tracteurs et 06 kits hydrauliques : 491 millions de F CFA
- 10 camions et camionnettes : 144 millions de F CFA
- 03 chargeurs latéraux et 12 semi-remorques : 529 millions de F CFA
- 14 véhicules de tourisme : 212 millions de F CFA
- 4 motos : 4 millions de F CFA

- ***Avances, acomptes sur immobilisations***

Mise en immobilisations des aménagements, agencements et installations d'une valeur de 42 millions de F CFA.

- ***Retraitements IFRS***

  Impact de l'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location : L'application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation d'un actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location d'un montant de 11 755 millions de francs CFA après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeurs pour 3 579 millions de francs CFA au 31 décembre 2020. Ces droits d'utilisation concernent les contrats de location immobilière.

- ***Amortissements***

  L'augmentation des amortissements résulte de l'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location et de l'évaluation à la juste valeur.

  Les immobilisations sont amorties de manière linéaire suivant le type de bien exceptées les constructions sur sol d'autrui qui sont amorties suivant la durée du contrat de bail.

Reclassement des amortissements des immeubles de placements, inclus dans le calcul des immobilisations corporelles les exercices antérieurs, dans les comptes d'immeubles de placement. *(Voir Note 4 – Immeubles de placement)*

Note 4 : Immeubles de placement

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Terrains - immeubles de placement	120 000 000	120 000 000	0	0%
Bâtiments - immeubles de placement	622 775 435	622 775 435	0	0%
Bâtiments - immeubles de placement	5 201 580 862	5 201 580 862	0	0%
Total Immeubles de placement	**5 944 356 297**	**5 944 356 297**	**0**	**0%**
Amortissements	(5 500 943 452)			
Valeurs nettes immobilisations corporelles	**443 412 845**	**5 944 356 297**	**-5 500 943 452**	**-93%**

Aucune évolution de la valeur brute des Immeubles de placement n'a été constatée au cours de l'exercice 2020.

Néanmoins un reclassement des amortissements des immeubles de placement a été opéré dans les comptes concernés.

Ci-après la présentation que nous aurons dû avoir :

Libellés	Montant
Terrains - immeubles de placement - **2019 (i)**	120 000 000
Bâtiments - immeubles de placement - **2019 (ii)**	622 775 435
Bâtiments - immeubles de placement - **2019 (iii)**	5 201 580 862
Cumul - Amortissements des bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol d'autrui - **2019 (a)**	(622 775 435)
Cumul -Amortissements des bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol d'autrui - **2019 (b)**	(4 843 823 290)
Terrains - immeubles de placement - 2019 (i)	**120 000 000**
Bâtiments - immeubles de placement - 2019 (II) = (ii)+(a)	**0**
Bâtiments - immeubles de placement - 2019 (III) = (iii)+(b)	**357 757 572**
Total Immeubles de placement 2019 (i)+(II)+(III)	**477 757 572**
Amortissements des bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol d'autrui - **2020 (b')**	(34 344 727)
Terrains - immeubles de placement - 2020 (i)	**120 000 000**
Bâtiments - immeubles de placement - 2020 (II') = (II)	**0**
Bâtiments - immeubles de placement - 2020 (III') = (III)+(b')	**323 412 845**
Total Immeubles de placement 2020 (i)+(II)+(III')	**443 412 845**

Note 5 : Actifs financiers de couverture non courants

Les actifs financiers de couverture non courants s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Titres de participation dans des sociétés sous contrôle exclusif	1 257 240 764	1 257 240 764	0	0%
Titres de participation dans des sociétés conférant une influence notable	2 196 331 350	2 141 371 350	54 960 000	3%
Autres titres de participation	102 900 387	102 900 387	0	0%
Prêts au personnel	728 361 443	883 743 748	(155 382 305)	-18%
Dépôts et cautionnements	719 030 800	743 077 590	(24 046 790)	-3%
Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres + résultat)	25 987 286 931	24 447 288 934	1 539 997 997	6%
Actifs financiers de couverture non courants	**30 991 151 675**	**29 575 622 773**	**1 415 528 902**	**5%**
Dépréciations des titres de participation dans des sociétés sous contrôle exclusif	(543 553 345)	(578 895 133)	35 341 788	-6%
Dépréciations des autres titres de participation	(58 560 634)	(58 560 634)	0	0%
Dépréciations des dépôts et cautionnements versés	(119 542 464)	(119 542 464)	0	0%
Dépréciations	**(721 656 443)**	**(756 998 231)**	**(35 341 788)**	**-5%**
Valeurs nettes Actifs financiers de couverture non courants	**30 269 495 232**	**28 818 624 542**	**1 450 870 690**	**5%**

Les actifs financiers de couverture non courants s'établissent à 30 269 millions de F CFA en 2020 contre 28 818 millions de F CFA en 2019 soit une légère progression de 5%.

Les principales variations résultent des comptes suivants **:**

- Prêts : Suspension des prêts immobiliers sur 4 ans
- Dépréciations des titres de participation : Ajustement des provisions sur les titres SIEC et SEPBA suite à un bénéfice enregistré sur 2019 (32 millions de F CFA et 5 millions de F CFA) compensé par la dotation de provision sur les titres SOAAT (1 million de F CFA).
- Titres de participation sous influence notable :
    - Acquisition de titres complémentaires de la société Grimaldi Côte d'Ivoire par Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire d'une valeur de 55 millions de F CFA impactant ainsi la quote-part de détention desdits titres passant de 5% à 30%.
    - Cession des titres Havas Media Côte d'Ivoire d'une valeur de 40 000 F CFA.
    - Conformément à la norme IAS 28, les titres de participation sous influence notable détenus dans le compte 263 ont été réévalués selon la méthode de mise en équivalence.

      À la suite de cette réévaluation, nous avons pu constater une majoration de la valeur des titres mis en équivalence de 1 540 millions de F CFA portant la valeur actuelle des titres mis en équivalence à 25 987 millions de F CFA.

Note 6 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'établissent à 6 185 millions de F CFA en 2020 contre 616 millions de F CFA en 2019.

Ci-après le tableau récapitulatif des Actifs d'impôts différés :

	Montants
Actif impôts différés 2020	2 037 322 000
Actif impôts différés - Correction d'erreur 2018	2 085 575 185
Actif impôts différés - Correction d'erreur 2019	1 445 905 200
Total Actifs impôts différés	**5 568 802 385**

Les actifs d'impôts différés ont été calculés sur :

- les différences temporaires ;

- la mise à la juste valeur des immobilisations
- la diminution des loyers (IFRS 16 – Contrat de location).

Note 7 : Stocks

Les stocks se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Matières consommables	1 945 320 498	2 047 916 859	(102 596 361)	-5%
Fournitures d'atelier et d'usine	67 122 518	96 439 355	(29 316 837)	-30%
Fournitures de bureau	32 620 499	32 424 139	196 360	1%
Total Stocks	**2 045 063 515**	**2 176 780 353**	**(131 716 838)**	**-6%**
Dépréciations des stocks d'autres appovisionnements	(648 375 321)	(699 502 206)	51 126 885	-7%
Stocks nets	**1 396 688 194**	**1 477 278 147**	**(80 589 953)**	**-5%**

Les stocks de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire sont constitués essentiellement de palettes et de fournitures de bureau.

D'une valeur après dépréciation de 1 397 millions de F CFA en 2020, ils s'élèvent à 1 477 millions de F CFA en 2019 soit une légère baisse de -5%.

Les inventaires des fournitures et des palettes sont réalisés en fin d'année avec le contrôle contradictoire entre l'exploitation, la comptabilité et les commissaires aux comptes.

Les stocks sont valorisés suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Note 8 : Créances clients

Les créances clients s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Clients	33 850 257 055	34 916 129 729	(1 065 872 674)	-3%
Clients - Groupe	(5 863 495)	13 847 763	(19 711 258)	-142%
Clients, Effets à recevoir	175 449 246	73 164 807	102 284 439	140%
Créances litigieuses	3 375 139 619	3 395 178 721	(20 039 102)	-1%
Clients, factures à établir	(5 881 978)		(5 881 978)	
Total créances clients	**37 389 100 447**	**38 398 321 020**	**(1 009 220 573)**	**-2,63%**
Dépréciations	(3 375 139 619)	(3 395 178 721)	20 039 102	-1%
Total créances clients nettes	**34 013 960 828**	**35 003 142 299**	**(989 181 471)**	**-2,83%**

Le montant des créances clients s'établit à 34 014 millions de F CFA en 2020 contre 35 003 millions de F CFA soit une réduction de -2,83%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Clients effets à recevoir (hors réserve de propriété) : BTL CI demande des traites escomptables avec frais à la charge des clients.
- Créances litigieuses et douteuses : Nouvelles créances douteuses de 650 millions compensées par la prise en charge de vieilles créances irrécouvrables et provisionnées à 100 % pour un montant total de 350 millions de F CFA.

- Autres créances clients : Hausse des cautions conteneurs (+ 159 millions de F CFA) et des ristournes aux clients (+ 121 millions de F CFA) dont 113 millions de F CFA de ristournes bananiers.
- Impact IFRS 16 : La première application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation d'une créance client de 15 millions de F CFA.

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Fournisseurs débiteurs	261 013 210	381 451 201	(120 437 991)	-32%
Personnel	263 602 113	212 217 831	51 384 282	24%
Organisme sociaux	24 470 405	34 519 608	(10 049 203)	-29%
Groupe, comptes courants	5 534 829 798	-	5 534 829 798	
Débiteurs divers	34 527 367 999	35 304 686 619	(777 318 620)	-2%
Créditeurs divers	4 720 108 711	4 720 107 711	1 000	0%
Charges constatées d'avance	1 328 506 354	949 776 792	378 729 562	40%
Total autres actifs courants	**46 659 898 590**	**41 602 759 762**	**5 057 138 828**	**12%**
Dépréciations	(994 755 799)	(994 755 799)	-	0%
Total autres actifs courants nets	**45 665 142 791**	**40 608 003 963**	**5 057 138 828**	**12%**

Les autres actifs courants passent, après dépréciation, à 45 665 millions de F CFA en 2020 contre 40 608 millions de F CFA en 2019 ; soit une hausse de 12%.

Les autres débiteurs divers sont constitués principalement des débours transit, des débours shipping, des charges constatées d'avance et des autres débiteurs.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- *Débours transit : 4 032 Millions de F CFA*
- *Charges constatées d'avance : 1328 Millions de F CFA (dont loyers 2021 du PAA, PASP et factures d'assurance)*
- *Autres débiteurs : 187 Millions de F CFA*
- *Débours shipping : 302 Millions de F CFA*

La dégradation des autres débiteurs provient de la baisse des :

- Autres débiteurs : - 733 millions de F CFA dont 656 millions à la suite de la main levée de la saisie arrêt SIPA
- Débours transit : - 657 millions de F CFA due à la facturation plus rapide des dossiers et à la baisse de l'activité compensée par la hausse des charges constatées d'avance (+ 379 millions de F CFA).

Note 10 : Créances d'impôts courants

Les créances d'impôts courants se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Etat, impôt sur les bénéfices	167 096 991	211 014 225	(43 917 234)	-21%
État, crédit de T.V.A. à reporter	385 405 957	466 539 577	(81 133 620)	-17%
T.V.A. récupérable sur immobilisations incorporelles	89 117 635	17 131 866	71 985 769	420%
T.V.A. récupérable sur achats	686 928 414	766 059 328	(79 130 914)	-10%
T.V.A. récupérable sur services extérieurs et autres charges	427 634 034	947 130 388	(519 496 354)	-55%
Autres impôts et contributions	261 963	261 963	-	0%
État, obligations cautionnées	101 290 660	59 428 506	41 862 154	70%
Total créances d'impôts courants	**1 857 735 654**	**2 467 565 853**	**(609 830 199)**	**-25%**

Passant de 2 468 millions de F CFA en 2019 à 1 858 millions de F CFA en 2020, les créances d'impôts ont baissé de 610 millions de F CFA soit -25%.

Cette diminution résulte principalement de la baisse de la tva récupérable sur services extérieurs et autres achats (-622 millions de F CFA).

Note 11 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalent de trésorerie s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Banques en monnaie nationale	13 996 149 656	5 472 957 678	8 523 191 978	156%
Banques hors zone monetaire	51 201 745	-	51 201 745	
Porte - monnaie electronique	7 565 198	-	7 565 198	
Caisse en monnaie nationale	44 525 044	50 206 783	(5 681 739)	-11%
Caisse en devises	3 811 095	2 833 719	977 376	34%
Total Trésorerie active	**14 103 252 738**	**5 525 998 180**	**8 577 254 558**	**155%**
Banques en monnaie nationale	(9 769 722 313)	(685 415 899)	(9 084 306 414)	1325%
Banques hors zone monetaire	-	(25 474 258)	25 474 258	-100%
Total Trésorerie Passive	**(9 769 722 313)**	**(710 890 157)**	**(9 058 832 156)**	**1274%**
Total Trésorerie	**4 333 530 425**	**4 815 108 023**	**(481 577 598)**	**-10%**

La trésorerie active s'établit à 14 103 millions de F CFA en 2020 contre 5 526 millions de F CFA en 2019, augmentant ainsi de 8 577 millions de F CFA (+155%).

Cette progression s'explique en partie par des négociations des échéances des traites avec les fournisseurs.

Il est important de noter la mise en place d'une caisse externe d'encaissement pour améliorer la sécurité des fonds.

Au niveau de la trésorerie passive, elle passe de 711 millions de F CFA en 2019 à 9 769 millions de F CFA en 2020 soit une hausse de 9 058 millions de F CFA (+1274%).

Impact IAS 32 : Instruments financiers présentation

Mise en place d'un contrat de liquidité et d'animation des actions de BTLCI cotées à la BRVM. Cette animation a entrainé l'achat de 15 014 titres BTLCI comptabilisés en actions propres.

Conformément à la norme IAS 32, ces actions propres ont été déduits des capitaux propres.

Les flux de trésorerie se détaillent comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	8 534 486 753	21 058 258 962	(12 523 772 209)	-59%
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(3 652 004 868)	(9 591 512 060)	5 939 507 192	-62%
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(5 364 059 483)	(9 943 387 536)	4 579 328 053	-46%
Total Flux de trésorerie	**(481 577 598)**	**1 523 359 366**	**(2 004 936 964)**	**-132%**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	4 815 108 023	3 291 748 657	1 523 359 366	46%
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	4 333 530 425	4 815 108 023	(481 577 598)	-10%

Note 12 : Capital

Au 31 décembre 2020, le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. s'élève à 10 887 millions de francs CFA, divisé en 54 435 300 actions ordinaires d'un nominal de 200 francs CFA chacune et entièrement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 54 420 286 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 54 420 286 actions.

- **Evolution du capital**

Aucune évolution du capital de BTL CI n'a été constatée au cours de l'exercice 2020.

Les événements affectants ou pouvant affecter le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. sont soumis à l'accord de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Nombre de titres émis	**54 435 300**	54 435 300
Nombre de titres d'autocontrôle	(15 014)	0
Nombre de titres en circulation	**54 420 286**	54 435 300
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Actions gratuites	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	**54 420 286**	54 435 300
Nombre moyen pondéré de titres en circulation - de base	**54 420 286**	54 435 300
Titres potentiels dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription et d'actions gratuites	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels - après dilution	**54 420 286**	54 435 300

- **Dividendes distribués par BTL CI**

Le montant total des dividendes distribués au titre de l'exercice 2019 s'élève à 5 477 millions de francs CFA, soit 100 francs CFA par actions.

- **Titres d'autocontrôle**

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues par la société Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire SA s'élève à 15 014 actions.

Note 13 : Réserves

Les réserves se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	**Exercice 2019**	**Valeur**	**%**
Réserve légale	2 177 412 000	2 177 412 000	-	0%
Réserves facultatives	740 183	740 183	-	0%
Report à nouveau créditeur	23 506 069 911	31 667 619 338	(8 161 549 427)	-26%
Résultat en instance d'affectation : Bénéfice	16 715 250 233	4 085 280 217	12 629 970 016	309%
Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres)	13 224 389 900	16 023 280 530	(2 798 890 631)	-17%
Total Réserves	**55 623 862 226**	**53 954 332 268**	**1 669 529 958**	**3%**

Les réservent s'établissent 55 624 à millions de F CFA en 2020 contre 53 954 millions de F CFA en 2019 augmentant ainsi de 1 670 millions de F CFA (+3%).

Les réserves libres correspondent aux réserves facultatives d'une valeur 740 mille F CFA.

Ci-dessous le détail des calculs des différents composants des Réserves

- *Report à nouveau (RAN)* : Composé des RAN, des retraitements IFRS 16, de dividendes, de l'annulation des actions propres et des corrections d'erreurs sur les exercices antérieurs.

Report à nouveau créditeur		**23 506 069 911**
RAN 2019		31 667 619 338
Dividendes 2019 payés en 2020		(5 443 530 000)
Retraitement IFRS 16		4 300 000
Retraitement Actions propres	-	19 209 904
Impôts différés - Correction d'erreur 2018		(2 569 215 774)
Impôts différés - Correction d'erreur 2019		688 258 384
Annulation des provisions règlementées - Correction d'erreur 2019		(822 152 133)

- *Résultat en instance d'affectation* : résulte de la somme du résultat net IFRS 2019 et du résultat en instance d'affectation.

Résultat en instance d'affectation (a)+(b)	**16 715 250 232**
Résultat en instance d'affectation 2018 **(a)**	4 085 280 216
RN ifrs 2019 **(b)**	12 629 970 016

- *Majoration, minoration des titres mis en équivalence :* correspond à la variation des titres mis en équivalence (MEE).

Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres) (b) - (a)	**(2 798 890 631)**
Autres éléments des capitaux propres réev. 2019 **(b)**	20 290 175 733
Résultat de l'exercice réev. 2019	4 157 113 201
Valeur actuelle des titres (2019) **(a)**	24 447 288 934
Autres éléments des capitaux propres réev. 2020 **(b)**	21 648 398 303

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	EXERCICE 2019	(+)	(-)	EXERCICE 2020
Capital social	10 887 060 000			10 887 060 000
Primes d'émission	1 853 724 668			1 853 724 668
Réserves	53 954 332 268	13 322 528 400	(11 652 998 442)	55 623 862 226
Résultat net de l'exercice	12 629 970 016	18 982 003 510	(12 629 970 016)	18 982 003 510
Total des capitaux propres	**79 325 086 952**			**87 346 650 405**

Note 14 : Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 279 millions de F CFA en 2020 contre 199 millions de F CFA en 2019, soit une augmentation de 79 millions de F CFA.

Cette hausse provient principalement de :

- l'augmentation des cautions permanentes versées par les clients d'une valeur de 47 Millions de F CFA *(CI ENERGIES + 27 Millions de F CFA et UNILEVER + 13 Millions de F CFA)*
- des indemnités de fin de carrière des agents transférés SEPBA, ATL, BTL BURKINA, BTL GABON et SUV *(+ 32 Millions de F CFA)*

Note 15 : Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes s'élèvent à 11 859 millions de F CFA et résultent de l'application de la norme IFRS 16.

Les contrats de locations immobilières ainsi que des contrats de concession pour lesquels BTL CI est preneur, qui aboutit notamment à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- La revue des contrats de concession du BTL CI, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement que BTL CI a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que BTL CI a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- L'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date.

Note 16 : Provisions

Les provisions se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Amortissements dérogatoires	0	-27 652 198	27 652 198	-100%
Plus-values de cession à réinvestir	0	-794 500 004	794 500 004	-100%
Provisions pour litiges	1 426 373 471	1 792 885 761	(366 512 290)	-20%
Provisions pour pensions et obligations similaires - engagement de retraite	6 542 626 894	6 941 835 506	(399 208 612)	-6%
Total Provisions	**7 969 000 365**	**7 912 569 065**	**56 431 300**	**1%**

Le montant des provisions s'élève à 7 969 millions de F CFA en 2020 contre 7 913 millions de F CFA en 2019. Soit une légère hausse de 1% correspondant à 56 millions de F CFA.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Provisions réglementées : Pour le passage du SYSCOHADA révisé aux normes IFRS, les écritures de provisions réglementées constituées de plus-values de cession à réinvestir et d'amortissements dérogatoires ont été annulées conformément à la norme IAS 37.

  Annulation des soldes des provisions réglementées de 2019. (Correction d'erreurs sur annulation des provisions réglementées de 2019).

- Provisions pour litige : Diverses reprises (711 Millions de F CFA) à la suite du paiement des montants réclamés compensées par les dotations des nouveaux litiges (344 Millions de F CFA).

- Litiges liés à nos activités de transit, transport et de manutention en général. Les provisions sont constituées suivant les réclamations des plaignants et en tenant compte du montant de la franchise de l'assurance.

- Provisions pour pensions et obligations de retraite, la méthode d'évaluation retenue est la méthode actuarielle

  La variation de 399 millions provient des reprises à la suite des départs à la retraite (852 millions de F CFA) compensées par la dotation annuelle de 453 millions de F CFA.

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Taux d'actualisation	6,17%	6,17%
Taux de turn-over	1,70%	1,0%
Taux d'inflation	0,70%	0,70%
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%
Table de mortalité	Cima F	Cima F

Note 17 : Passifs d'impôts différés

Le passif d'impôts différés s'élève à 6 333 millions de F CFA en 2020 contre 807 millions de FCFA en 2019.

Ci-après le tableau récapitulatif des Actifs d'impôts différés :

	Montants
Passif impôts différés 2020	114 557 000
Passif impôts différés - Correction d'erreur 2018	4 654 790 959
Passif impôts différés - Correction d'erreur 2019	757 646 816
Total Passifs impôts différés	**5 526 994 775**

Les passifs d'impôts différés ont été calculés sur l'annulation des provisions réglementées.

Note 18 : Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Fournisseurs	19 378 065 996	10 469 111 375	8 908 954 621	85%
Fournisseurs, Effet à payer	6 691 208 078	18 182 773 247	(11 491 565 169)	-63%
Fournisseur, factures non parvenues	6 609 720 271	5 420 718 612	1 189 001 659	22%
Fournisseurs - Groupe	900 000	900 000	-	0%
Total Dettes fournisseurs	**32 679 894 345**	**34 073 503 234**	**(1 393 608 889)**	**-4%**

On note une baisse de -4% des dettes fournisseurs, elles passent de 34 074 millions de F CFA en 2019 à 32 680 millions de F CFA en 2020.

La dégradation du poste fournisseurs provient principalement de la baisse du compte Douane (baisse d'activité due à la COVID 2019).

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe) : 995 millions de F CFA à plus de 2 ans contre liquidation douane en attente de régularisation.
- Autres fournisseurs débiteurs : 320 millions de F CFA à plus de 2 ans, cautions containers versés à des armateurs ou à leurs représentants :
    - MAERSK LINE
    - MAERSK CI
    - SAFMARINE
    - IMESSINA CI
    - MSC CI
    - R-LOGISTICS CI
    - MOVIS CI
    - DIAMOND SHIPPIN
    - OMA CI
    - TOTAL.

Note 19 : Autres dettes courantes

Les autres dettes courantes se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Dettes sur le personnel	578 551 765	609 456 853	(30 905 088)	-5%
Dettes sur les organismes sociaux	675 409 707	636 704 409	38 705 298	6%
Associés (), dividendes à payer	278 842 503		278 842 503	
Comptes courants créditeurs	3 356 715 601	3 356 715 601	-	0%
Créditeurs divers	19 795 855 590	23 628 719 075	(3 832 863 485)	-16%
Clients créditeurs	14 086 042 507	15 428 345 955	(1 342 303 448)	-9%
Total autres dettes courantes	**38 771 417 673**	**43 659 941 893**	**(4 888 524 220)**	**-11%**

Les autres dettes courantes s'établissent à 38 771 millions de F CFA en 2020 contre 43 660 millions de F CFA en 2019. Elles diminuent de -11%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Associés dividendes à payer : il s'agit des dividendes de BOLLORE AFRICA LOGISTICS dans le flottant non reversés au 31/12/2020.
- Les créditeurs divers (Mandants) sont constitués principalement des débours transit et shipping :
    - Débours transit : 11 158 Millions de F CFA
    - Débours shipping : 8 043 Millions de F CFA
    - Débours autres : 204 Millions de F CFA.

  La dégradation des créditeurs divers est essentiellement du fait des débours transit et shipping : 19 201 Millions de F CFA en 2020 contre 23 487 Millions de F CFA en 2019.
- La baisse des débours est due essentiellement :
    - Débours transit : à la réception des factures des aconiers et à la baisse de la facturation douane
    - Débours shipping : à la réception des factures de taxes de port, des reversements des détention et surestaries aux armateurs et aux reversements des frais de magasinage au Port Autonome d'Abidjan et à l'OIC.

Note 20 : Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Prestations de services	76 526 325 291	80 373 059 092	(3 846 733 801)	-5%
Produits accessoires	7 714 181 291	7 809 908 667	(95 727 376)	-1%
Total Chiffre d'affaires	**84 240 506 582**	**88 182 967 759**	**(3 942 461 177)**	**-4%**

Sur le chiffre d'affaires, l'estimation effectuée en SYSCOHADA est conservée en l'absence d'écarts attendus entre le référentiel SYSCOHADA et le référentiel IFRS.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaire diminue de -4%. Il passe de 88 183 millions de F CFA en 2019 à 84 240 millions de F CFA en 2020.

Cette diminution s'explique par la baisse des activités du transit maritime, aérien et de l'agence de voyage. On note également la baisse des produits divers (baisse de la commission d'affacturage GRIMALDI et des mises à disposition du personnel).

Note 21 : Achats consommés

Les achats consommés se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Variation des stocks d'autres approvisionnements	131 716 838	14 045 009	117 671 829	838%
Achats stockés de matières et fournitures	171 567 869	238 007 429	(66 439 560)	-28%
Autres achats	6 417 742 792	6 255 811 162	161 931 630	3%
Achats d'emballages	159 870 605	160 485 392	(614 787)	-0,4%
Total Achats consommés	**6 880 898 104**	**6 668 348 992**	**212 549 112**	**3%**

Nous notons une hausse de 3% des achats consommés.

En effet de 6 668 millions de F CFA en 2019, ils s'établissent à 6 880 millions de F CFA en 2020 augmentant ainsi de 212 millions de F CFA.

Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADA et ceux des normes IFRS, les reprises sur provisions d'exploitation - stock de gasoil ont été déduites du compte de charge par nature – Gasoil non stocké (51 millions de F CFA).

Note 22 : Services extérieurs

Les services extérieurs se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Services extérieurs	18 094 262 916	18 599 062 145	(504 799 229)	-3%
Autres services extérieurs	11 653 726 016	12 186 776 493	(533 050 477)	-4%
Total Services extérieurs	**29 747 988 932**	**30 785 838 638**	**(1 037 849 706)**	**-3%**

Les services extérieurs s'établissent à 29 747 millions de F CFA en 2020 contre 30 786 millions de F CFA en 2019, soit une baisse de -3%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Sous-traitance générale : Hausse des frais de passage magasins à l'entreposage (congestion des magasins) et frais d'escorte liés au bon niveau d'activité sur la livraison cyanure (+ 530 Millions de F CFA) compensée par la baisse des frais de gardiennage (bureaux et magasins de la base offshore, la concession Vridi et le site de Vridi sud) dans le cadre d'une rationalisation des charges.
- Locations et charges locatives : Baisse des charges liée à la restitution du matériel loué auprès de SAGECI (grues de levage, tracteurs routiers, chariots) et une diminution du besoin de location de matériel à la suite de l'arrivée de nouveaux engins (tracteurs pour la livraison).
- Entretiens et réparations : Baisses de charges liées à la restructuration de GEMACI qui a eu lieu en 2019 et dont les effets se matérialisent en 2020.
- Rémunérations d'intermédiaires et de conseils : Baisse des frais informatiques (-218 Millions de F CFA).
- Redevances pour brevets, licences, logiciels, concession et droits similaires : Baisse due principalement aux redevances sydam et licences et logiciels (-159 Millions de F CFA).
- *Correction des comptes relatives aux différences de présentation SR / IFRS : Transferts charges*

  Afin de corriger les différences de présentation de l'information financière entres comptes individuels SYSCOHADA révisé et ceux des normes IFRS, les transferts de charges ont été déduits des charges opérationnelles correspondantes.

  Il s'agit ici du compte 622800 : loyers et charges locatives diverses qui comprend les charges de loyer, d'électricité et d'eau des expatriés.

Note 23 : Impôts et taxes

La rubrique Impôts et taxes s'analyse au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Impôts et taxes directs	5 061 560 126	5 067 092 457	(5 532 331)	0%
Impôts et taxes indirects	117 272 759	131 246 116	(13 973 357)	-11%
Droits d'enregistrement	364 307 545	334 778 749	29 528 796	9%
Pénalités, amendes fiscales	1 696 850	550 401 340	(548 704 490)	-100%
Autres impôts et taxes	139 670 591	462 102 285	(322 431 694)	-70%
Total Impôts et taxes	**5 684 507 871**	**6 545 620 947**	**(861 113 076)**	**-13%**

Avec une baisse de -13 %, les principales variations des impôts et taxes résultent des comptes suivants :

- Pénalités et amendes fiscales : pénalités fiscales 500 millions de F CFA dont 500 millions de F CFA à la suite du contrôle fiscal 2019.
- Autres impôts : 283 millions de F CFA de redressement BNC à la suite du contrôle fiscal 2019.

Note 24 : Charges de Personnel

Les charges de personnel se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Charges de personnel	26 555 425 063	28 423 723 608	(1 868 298 545)	-7%
Effectif du personnel	1 597	1 677	- 80	- 0

On note une baisse de -7% des charges de personnel.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Rémunérations directes versées au personnel national : baisse des heures supplémentaires et des indemnités de départ à la retraite (89 Millions de F CFA en 2020 contre 119 Millions de F CFA en 2019).
- Rémunérations directes versées au personnel non national : baisse du nombre d'expatriés (18 Millions de F CFA en 2020 contre 25 Millions de F CFA en 2019).
- Reclassements de comptes opérés :
  - Indemnités forfaitaires versées au personnel : reclassement du compte " RETRAITE PERSONNEL NATIONAL".
  - Charges sociales (personnel national) : reclassement du compte " RETRAITE PERSONNEL NATIONAL" anciennement classé en indemnités.
- Autres charges sociales : hausse des charges ci-dessous :
  - Médailles de travail à la suite de la cérémonie de remise de diplôme d'honneur (+355 Millions de F CFA)
  - Frais de pharmacie du fait de la COVID 19 : achats de masques, de gels hydroalcooliques, kits de lavage de mains, etc… (+128 Millions de F CFA)
  - Frais d'assurance à la suite de l'augmentation des tarifs par les praticiens (+57 Millions de F CFA)
- Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADA révisé et ceux des normes IFRS :
  - Les reprises sur provisions pour pensions et obligations ont été déduites du compte de retraite du personnel national (614 millions de F CFA)
  - Les reprises sur provisions pour médailles de travail ont été déduites du compte de charge de médailles du travail (237 millions de F CFA)

Note 25 : Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Dotations aux amortissements des	35 561 892	35 288 660	273 232	1%
Dotations aux amortissements des	8 072 150 653	8 238 523 118	(166 372 465)	-2%
Total Dotation aux amortissements	**8 107 712 545**	**8 273 811 778**	**(166 099 233)**	**-2%**

On note une légère diminution des dotations aux amortissements de -2%.

Les dotations aux amortissements de l'actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS 16) sont incluses dans le résultat opérationnel.

Note 26 : Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions passent de 1 393 millions de F CFA en 2019 à 798 millions de F CFA en 2020 à soit une baisse de 595 millions de FCFA (-43%).

Note 27 : Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels courants s'analysent se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Autres produits operationnels courants	32 263 200	49 695 139	(17 431 939)	-35%
Autres charges operationnelles courantes	(1 655 275 584)	(1 766 065 417)	110 789 833	-6%
Total Autres produits et charges opérationnels courants	**(1 623 012 384)**	**(1 716 370 278)**	**93 357 894**	**-5%**

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Pertes sur créances : solde de vieilles créances provisionnées à 100 % pour 350 Millions de F CFA contre 910 Millions de F CFA en 2019.
- Pertes sur autres débiteurs : charges d'avaries et litiges liées à nos activités
- Charges pour dépréciations et provisions à court terme : dotations provisions clients dont les plus significatifs sont : GLOBAL COMMUNICATION (248 Millions de F CFA), SINO-IVOIRE CIMENTERIE (116 Millions de F CFA) et CANAVESE SA (57 Millions de F CFA).

Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADA révisé et ceux des normes IFRS :

- les reprises sur provisions d'exploitation pour créances douteuses et créances litigieuses ont été partiellement déduites du compte de pertes sur créances (374 millions de francs CFA) et du compte de dotation aux provisions sur créances (296 millions de francs CFA)
- les reprises sur provisions pour risques commerciaux et litiges sociaux ont été déduites du compte de charges par nature - pertes sur avaries et litiges (711 millions de francs CFA)

Informations complémentaires

Date du PV de l'AGO ou du CA qui fixe les rémunérations des administrateurs : AG du 04 mai 2007.

Les organismes bénéficiaires des dons sont :

- Port Autonome d'Abidjan,
- Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI),
- Mairie d'Assinie,
- Mairie de Treichville,
- Mairie de Cocody,
- Port Autonome de San Pédro,
- Lions Club Perles,
- ONG Echo Media,
- ONG Santé Espoir et Vie

Note 28 : Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Autres produits operationnels	66 862 322	22 081 036	44 781 286	203%
Autres charges operationnelles	(93 382 015)	(121 190 832)	27 808 817	-23%
Total Autres produits et charges opérationnels	**(26 519 693)**	**(99 109 796)**	**72 590 103**	**-73%**

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- *Produits des cessions :* Cessions de matériels de transport
  - divers camions et camionnettes reformés pour cause de vétusté d'une valeur de 351 Millions de F CFA avec une Valeur Nette Comptable de 11 millions de F CFA vendus à 40 Millions de F CFA, d'où une plus-value de 29 Millions de F CFA.
  - divers véhicules de tourisme reformés pour cause de vétusté ou moteur HS d'une valeur de 163 Millions de F CFA avec une Valeur Nette Comptable de 1 Millions de F CFA cédés à 17 Millions de F CFA entrainant une plus-value de 16 Millions de F CFA.
- Les charges HAO sont constituées des frais d'indemnités de fin de carrière de certains agents transférés à des filiales de BTLCI
- Provisions réglementées : Pour le passage du SYSCOHADA révisé aux normes IFRS, les provisions réglementées et les reprises de provisions correspondantes ont été annulées conformément à la norme IAS 37

Note 29 : Produits financiers et charges financières

Le résultat financier s'analyse au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Produits financiers	12 083 274 402	10 728 888 699	1 354 385 703	13%
Charges financières	(1 926 346 985)	(2 110 147 293)	183 800 308	-9%
Résultat financier	**10 156 927 417**	**8 618 741 406**	**1 538 186 011**	**18%**

Le résultat financier augmente de 18% et passe de 8 619 millions de F CFA en 2019 à 10 157 millions de F CFA en 2020.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- *Produits financiers* : Hausse des dividendes reçus, principalement les dividendes de ABIDJAN TERMINAL et SOCOPAO (+ 1 346 Millions de F CFA) compensée par la baisse des dividendes PACOCI (- 169 Millions de F CFA).
- *Revenus de placement* : Intérêts bancaires sur divers dépôts à terme.
- *Charges d'intérêts* : Charges d'intérêts sur dettes de loyers de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire 983 millions de francs CFA liés à l'application de la norme IFRS 16.

Note 30 : Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence

Il s'agit ici de la détermination du résultat apporté par les entités mises en équivalence de BTL CI. Pour ce faire, les titres desdites entités ont été réévalués. Ce sont entre autres :

- AIC ;
- ATL ;
- PACOCI.

Cette réévaluation a permis de déterminer un résultat provenant des entités mises en équivalence de 4 338 millions de F CFA en 2020 contre 4 157 millions de F CFA en 2019, soit une hausse de 182 millions de F CFA (4%).

Note 31 : Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse au 31 décembre 2020 comme suit :

			Variation	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Valeur	%
Impôt BIC	(330 240 000)	(4 435 590 423)	4 105 350 423	-93%
Dégrèvements		13 000 000	(13 000 000)	-100%
Total charges d'impôts	**(330 240 000)**	**(4 422 590 423)**	**4 092 350 423**	**-93%**

L'impôt 2020 est détaillé dans le tableau ci-après :

	Montants
Impôt 2020 - Social	(2 253 005 000)
Actif impôts différés 2020	2 037 322 000
Passif impôts différés 2020	(114 557 000)
Total	**(330 240 000)**

Note 32 : Gestion des risques

Informations sur les risques

Suivi et gestion de la dette et des instruments financiers

Les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière

Principaux risques concernant le groupe

Les principaux risques concernant BTL CI sont les suivants :

- ***Risque sur les actions cotées***

  Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire n'est pas exposé à la variation des cours de Bourse du fait de son portefeuille de titres de participation.

- ***Risque de liquidité***

  Au 31 décembre 2020, Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire présente un désendettement financier net de 4 054 millions de francs CFA (4 615 millions de francs CFA au 31 décembre 2019) comme détaillé dans le tableau ci-dessous.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2020	dont courant	dont non courant	Au 31/12/2019	dont courant	dont non courant
Autres emprunts et dettes assimilées (1) (2)	10 049	9 770	279	911	711	200
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	**10 409**	**9 770**	**279**	911	711	200
Trésorerie et équivalents de trésorerie (3)	-14 103	-14 103	0	-5 526	-5 526	0
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**-4 054**	**-4 333**	**279**	-4 615	-4 815	200

(1) Le montant en non-courant correspond à la part à plus d'un an des dépôts et cautionnements versés
(2) Le montant en courant correspond principalement aux concours bancaires
(3) Trésorerie et équivalents de trésorerie - voir note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dispose par ailleurs d'un compte courant avec le groupe Bolloré qui pourrait, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document d'enregistrement universel 2020 de ce Groupe.

- ***Risque de taux***

  Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de taux au 31 décembre 2020.

  Au 31 décembre 2020, BTL CI fait apparaître un désendettement net à taux fixe de 4 054 millions de francs CFA, principalement du fait du compte courant à taux variable avec Bolloré Africa Logistics.

- ***Risque de crédit***

  BTL CI évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, BTL CI prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

- ***Risque de devise***

  Le chiffre d'affaires réalisé en zone CFA limite de fait l'exposition de BTL CI au risque de change.

Note 33 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Cautions garanties obtenues	20 246 681 034	19 807 104 279

Les cautions obtenues au titre de l'exercice 2020 d'un montant total de 20 247 Millions de F CFA sont composées essentiellement des :

- Cautions Crédit d'enlèvement douane : 17 000 millions de F CFA ;
- Caution pour occupation de terrain Port Autonome d'Abidjan : 1 365 millions de F CFA ;
- Cautions diverses : 1 670 millions de F CFA dont 1 004 millions de F CFA de lettre de garanties IATA et 200 millions de F CFA de caution agrément conseil café / cacao ;
- Caution Douane : 120 millions de F CFA ;
- Caution Crédit TVA : 13 millions de F CFA ;
- Caution pour occupation de terrain PSP : 66 millions de F CFA
- Caution GSA : 9 millions de F CFA ;
- Caution AERIA : 4 millions de F CFA.

Note 34 : Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6ème et 7ème étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone: 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bolloré Transport &Logistics Côte d'Ivoire S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels IFRS

Exercice clos le 31 décembre 2020
Bolloré Transport &Logistics Côte d'Ivoire S.A
Treichville ,1 Avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Ce rapport contient 7 pages hors annexes

ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6ème et 7ème étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone: 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A.
Treichville ,1 Avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Capital social FCFA :10 887 060 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels IFRS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur :

— l'audit des états financiers annuels de la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;

— les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1 Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A.**,** comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux normes IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA)conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Le projet d'états financiers de synthèse de la Société n'appelle pas, de notre part, d'observation particulière.

Nous attirons cependant votre attention sur le point suivant décrit dans les notes annexes aux états financiers IFRS de la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A. :

L'arrêté des comptes 2020 se passe dans un contexte évolutif de la pandémie de COVID 19 qui sévit en Côte d'Ivoire depuis Mars 2020.

Le COVID-19 n'entraine pas une modification des états financiers, sauf si la continuité d'exploitation est compromise.

La direction de la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A. a fait une évaluation de la situation actuelle et estime qu'il n'y a pas de fait de nature à compromettre la continuité d'exploitation de la société, à cette date.

Une mention de la situation, des dispositions prises par la société et des incidences financières estimées de la pandémie devrait être faite dans le rapport de gestion à l'Assemblée Générale ainsi que dans les notes annexes des états financiers.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés d'audit	Traitement des points clés d'audit

1. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'élève à **84 241 millions** FCFA et représente **83,69%** du total des produits des activités ordinaires de l'exercice 2020.

Le chiffre d'affaires provient d'activités diverses et variées: consignation, manutention, transit maritime, transport aérien/express, transport ferroviaire, agence de voyage, location immobilière et autres. Cette situation nécessite un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude de la facturation.

En outre, considérant que le chiffre d'affaires constitue un indicateur de performance clé, il existe un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- vérification de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- examen du caractère approprié des incoterms retenus pour la comptabilisation du chiffre d'affaires de chaque activité ;
- rapprochement des données de gestion avec celles comptabilisées ;
- analyse de l'évolution du chiffre d'affaires par activité à partir de notre compréhension de chaque métier ;
- vérification des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si les revenus ont été enregistrés sur la bonne période.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative portant sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

2. Evaluation des débours

Au 31 décembre 2020, les comptes débours présentent **des soldes créditeurs et débiteurs de 19 405 millions FCFA et 4 521 millions FCFA. Ces montants représentent respectivement 9,75 % et 2,27%** du total bilan inscrit dans les états financiers clos à cette date.

Les débours résultent de milliers de commandes clients en cours de traitement. Ils font l'objet d'une analyse mensuelle par les services financiers de la société. Cependant, au regard du risque d'erreur découlant du volume élevé de transactions à analyser et du fait de l'incidence de leur apurement sur le compte d'exploitation, le contrôle des débours requiert une attention particulière.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- vérificationde l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur l'enregistrement des débours ;
- rapprochement des données de gestion avec celles comptabilisées ;
- analyse des pièces justificatives des charges et produits d'exploitation résultant de l'apurement des débours ;
- vérification du correct traitement des soldes débours à forte antériorité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative portant sur l'évaluation des débours.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administrationsur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels consolidés conformément aux normes IFRS telles qu'éditée par l'International Accounting Standard Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

2 Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations prévues par la loi, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Abidjan, le 09 juin 2021

Les commissaires aux comptes

KPMG Côte d'Ivoire

Jean-Luc Ruelle
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ECR International

Charles Aie
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Annexe 1

Portant responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux normes IFRS édictées par l'IASB ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes;

- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

— nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

— nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

— nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

— nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;

— nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

— nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règle en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;

- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons a eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation;

- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Annexe 2 :
Etats financiers clos le 31 décembre 2020

BOLLORÉ
TRANSPORT & LOGISTICS

BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS CÔTE D'IVOIRE

S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 10 887 060 000 FCFA , Siège social : TREICHVILLE - 1 Avenue Christiani 01 BP 1727 Abidjan 01 – RCI
TEL : +225 21 220 420 / FAX : +225 21 220 795 / RCCM N° CI-ABJ-1962B-1141 / CC 0101142A

ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31/12/2020 (en milliers de FCFA)

BILAN

ACTIF	2020	2019
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	9 470	35 612
Immobilisations incorporelles	258 000	258 000
Immobilisations corporelles	29 151 897	31 347 211
Avances et acomptes versés sur immobilisations	246 645	167 532
Immobilisations financières	4 282 208	4 371 336
Autres créances HAO		
Stocks	1 396 688	1 477 278
Créances et emplois assimilés	81 591 769	78 973 729
Trésorerie - ACTIF	14 122 463	5 525 998
TOTAL	**131 059 140**	**122 156 696**

PASSIF	2020	2019
Capital	10 887 060	10 887 060
Primes et Réserves	13 095 494	9 156 248
RESULTAT DE L'EXERCICE	**13 454 872**	**9 382 776**
Situation nette	*37 437 425*	*29 426 084*
Autres capitaux propres	762 234	778 367
Dettes financières	8 248 273	8 934 524
Autres dettes HAO		
Dettes d'exploitation	74 841 485	82 306 831
Trésorerie - PASSIF	9 769 722	710 890
TOTAL	**131 059 140**	**122 156 696**

COMPTE DE RESULTAT

LIBELLES	2020	2019
Travaux, services vendus	76 526 325	80 373 059
Produits accessoires	7 714 181	7 809 909
Chiffre d'Affaires	**84 240 507**	**88 182 968**
Autres produits	749 502	1 066 554
Transfert de charges	*594 049*	*606 136*
TOTAL	**85 584 057**	**89 855 658**
Autres achats	6 800 308	6 661 415
- Variation de stocks	131 717	14 045
Transports	689 466	759 049
Services extérieurs	32 261 934	33 785 195
Impôts et taxes	5 684 508	6 545 621
Autres charges	2 347 593	3 445 494
TOTAL	**47 915 526**	**51 210 818**
VALEUR AJOUTEE	**37 668 530**	**38 644 840**
Charges du personnel	28 001 837	28 598 700
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**9 666 694**	**10 046 140**
Reprises de provisions	1 563 735	2 165 095
TOTAL	**1 563 735**	**2 165 095**
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 660 705	8 117 276
RESULTAT D'EXPLOITATION	**4 569 724**	**4 093 959**
Produits financiers	12 119 616	10 772 161
Charges financières	975 607	1 170 579
RESULTAT FINANCIER	**11 144 009**	**9 601 581**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**15 713 734**	**13 695 540**
Produits H.A.O.	82 995	65 866
Charges H.A.O.	88 852	121 191
RESULTAT H.A.O.	**-5 857**	**-55 325**
Impôts sur le résultat	2 253 005	4 257 440
RESULTAT NET	**13 454 872**	**9 382 776**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

LIBELLES	2020	2019
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	**4 815 108**	**3 291 749**
Capacité d'autofinancement globale	18 445 379	15 554 828
Variation de l'actif circulant HAO -	0	0
Variation des stocks	80 590	9 023
Variation des créances et emplois assimilés	-2 399 723	6 192 586
Variation du passif circulant	-7 364 480	- 2 463 033
Variation du BF liés aux activités opérationnelles	**-9 683 613**	**3 738 576**
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	**8 761 766**	**19 293 404**
Décaissements liées aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-10 170	-48 230
Décaissements liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-4 051 443	-7 903 352
Décaissements liées aux acquisitions d'immobilisations financières	-350 354	-776 650
Encaissements liés aux cessions d'immo. incoporelles et corporelles	77 110	25 841
Encaissements liés aux cessions d'immo. financières	474 783	875 733
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**-3 860 074**	**-7 826 658**
Augmentation de capital par apports nouveaux		
Subventions d'investissement reçues		
Prélèvement sur le capital		
Dividendes versés	-5 443 530	-10 070 531
Remboursement des dettes financières		
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES	**-5 443 530**	**-10 070 531**
Emprunts	86 471	127 143
Autres dettes financières		
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	-7 000	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX ETRANGERS	**79 471**	**127 143**
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**-5 364 059**	**-9 943 388**
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE	**-462 368**	**1 523 359**
TRESORERIE NETTE AU 31 DECEMBRE	**4 352 740**	**4 815 108**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

AFFECTATION	
- Réserve légale	
- Réserves statutaires ou contractuelles	
- Autres réserves disponibles	
- Dividendes	5 443 530
- Autres affectations	
- Report à nouveau	8 011 342
TOTAL	**13 454 872**

ORIGINES	
- Report à nouveau antérieurs (pertes)	
- Report à nouveau antérieurs (bénéficiaires)	
- Résultat net de l'exercice	**13 454 872**
- Prélèvements sur les réserves	0
TOTAL	**13 454 872**

Les Etats Financiers ci-dessus ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes.

KPMG

ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6ème et 7ème étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone : 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A.
Treichville, 1, avenue Christiani
01 BP 1272 Abidjan 01
Ce rapport contient 8 pages hors annexes

KPMG

ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6ème et 7ème étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone : 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A.
Siège social : Treichville, 1, avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Capital social en FCFA : 10 887 060 000
Côte d'Ivoire

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale ordinaire de la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur :

— l'audit des états financiers annuels de la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1 Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière et au Syscohada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA).

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci.

Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés d'audit	Traitement des points clés d'audit

1. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'élève à **84 241 millions FCFA** et représente **84,86%** du total des produits des activités ordinaires de l'exercice 2020.

Le chiffre d'affaires provient d'activités diverses et variées : consignation, manutention, transit maritime, transport aérien/express, transport ferroviaire, agence de voyage, location immobilière et autres. Cette situation nécessite un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude de la facturation.

En outre, considérant que le chiffre d'affaires constitue un indicateur de performance clé, il existe un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- vérification de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- examen du caractère approprié des incoterms retenus pour la comptabilisation du chiffre d'affaires de chaque activité ;
- rapprochement des données de gestion avec celles comptabilisées ;
- analyse de l'évolution du chiffre d'affaires par activité à partir de notre compréhension de chaque métier ;
- vérification des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si les revenus ont été enregistrés sur la bonne période.

2. Evaluation des débours transit

Au 31 décembre 2020, les comptes débours transit présentent **des soldes créditeurs et débiteurs de 15 028 millions FCFA et 57 millions FCFA. Ces montants représentent respectivement 11,47% et 0,04%** du total bilan inscrit dans les états financiers clos à cette date.

Les débours résultent de milliers de commandes clients en cours de traitement. Ils font l'objet d'une analyse mensuelle par les services financiers de la société. Cependant, au regard du risque d'erreur découlant du volume élevé de transactions à analyser et du fait de l'incidence de leur apurement sur le compte d'exploitation, le contrôle des débours requiert une attention particulière.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- vérification de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur l'enregistrement des débours ;
- rapprochement des données de gestion avec celles comptabilisées ;
- analyse des pièces justificatives des charges et produits d'exploitation résultant de l'apurement des débours ;
- vérification du correct traitement des soldes débours à forte antériorité.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

2 Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport de commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels et le rapport complémentaire du président du conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations prévues par la loi, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les commissaires aux comptes

Abidjan, le 2 juin 2021

KPMG Côte d'Ivoire

Jean-Luc Ruelle
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ECR International

P.O

Charles Aie
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Annexe 1 portant responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

— aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
— aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

— nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;

— nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;

— nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

— nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

— nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

— nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règle en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

— nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

— nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

— nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

— nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;

— nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons a eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;

— nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Annexe 2

Etats financiers clos le 31 décembre 2020

CROWN SIEM

COMMUNIQUE

En application des dispositions de l'article **548** de l'acte uniforme de **l'OHADA** relatives au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Président du Tribunal de Commerce d'Abidjan a rendu l'Ordonnance **N° 1569/2021 du 03 JUIN 2021**, sur requête de la société **CROWN SIEM**, prorogeant au **28 Octobre 2021** la tenue de la réunion de son Assemblée Générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Nous vous communiquerons en temps opportun la date et le lieu de la tenue de l'Assemblée Générale de la société **CROWN SIEM**.

Fait à Abidjan, le 30 Juin 2021

Le Directeur Général
Mohamed DAO

MOVIS
CÔTE D'IVOIRE

COMMUNIQUE

En application des dispositions de l'article **548** de l'Acte Uniforme de l'**OHADA** relatives au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan a rendu l'Ordonnance N° **1840/2021** en date du **23 juin 2021**, sur requête de la société **MOVIS CÔTE D'IVOIRE**, prorogeant au **31 décembre 2021** au plus tard, la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Nous vous communiquerons en temps opportun la date et le lieu de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société **MOVIS CÔTE D'IVOIRE**.

Fait à Abidjan, le 29 juin 2021.

La Direction Générale de MOVIS CI

MOVIS - CI
DIRECTION GENERALE
01 B.P. 1569 Abidjan 01

01 juillet 2021

CALENDRIER DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

ANNEE : 2021

Titres	Montant du dividende net par action en FCFA	Numéro de l'Avis	Date de publication de l'Avis au BOC	Ex-dividende	Date de paiement du dividende
				T-2	T
BOA BURKINA FASO	370	051-2021 BRVMDG	12/04/2021	29/04/2021	03/05/2021
BOA NIGER	429,66	054-2021 BRVMDG	13/04/2021	04/05/2021	06/05/2021
ECOBANK CI	294,3	058-2021 BRVMDG	22/04/2021	04/05/2021	06/05/2021
BOA COTE D'IVOIRE	315	083-2021 BRVMDG	26/04/2021	10/05/2021	12/05/2021
SONATEL SENEGAL	1 225	065-2021 BRVMDG	30/04/2021	12/05/2021	17/05/2021
BOA BENIN	436	055-2021 BRVMDG	13/04/2021	18/05/2021	20/05/2021
BOA SENEGAL	161,01	061-2021 BRVMDG	27/04/2021	28/05/2021	01/06/2021
ONATEL BF	399,5635	076-2021 BRVMDG	17/05/2021	28/05/2021	01/06/2021
SOCIETE GENERALE CI	368,298	091-2021 BRVMDG	28/05/2021	28/06/2021	30/06/2021
SITAB CI	436,123	108-2021 BRVMDG	16/06/2021	30/06/2021	02/07/2021
CORIS BANK INTERNATIONAL BF	406	097-2021 BRVMDG	08/06/2021	02/07/2021	06/07/2021
BICI CI	50	112-2021 BRVMDG	22/06/2021	02/07/2021	06/07/2021
CIE CI	167,14	122-2021 BRVMDG	29/06/2021	12/07/2021	14/07/2021
SOGB CI	250	113-2021 BRVMDG	22/06/2021	13/07/2021	15/07/2021
SETAO CI	66,15	109-2021 BRVMDG	21/06/2021	14/07/2021	16/07/2021
FILTISAC CI	235	121-2021 BRVMDG	28/06/2021	28/07/2021	30/07/2021
SMB CI	810	126-2021 BRVMDG	01/07/2021	13/07/2021	15/07/2021
CFAO MOTORS CI	22,15	127-2021 BRVMDG	07/07/2021	13/07/2021	15/07/2021

BULLETIN OFFICIEL

OPCVM: FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

jeudi 1 juillet 2021

Sociétés de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Valeur Liquidative							
				Origine	Précédente		Actuelle		Variation Origine		Variation Précédent
					Valeur	Date	Valeur	Date	Date	%	%
QUOTIDIENNES											
AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT	AFRICABOURSE SA	FCP AAM CAPITAL SUR	OCT	5 000	7 485,06	29/06/2021	7 485,73	30/06/2021	10/10/2012	49,71%	0,01%
		FCP AAM EPARGNE CROISSANCE	D	5 000	6 408,13	29/06/2021	6 429,52	30/06/2021	19/11/2012	28,59%	0,33%
		FCP AAM OBLIGATIS	OMLT	5 000	7 826,15	29/06/2021	7 826,85	30/06/2021	12/09/2012	56,54%	0,01%
		FCP AAM EPARGNE ACTION	A	5 000	3 863,72	29/06/2021	3 889,00	30/06/2021	16/01/2017	-22,22%	0,65%
AFRICAM SA	SBIF	FCP EXPANSIO	D	5 000	8 731,09	29/06/2021	8 729,51	30/06/2021	01/01/2013	74,59%	-0,02%
		FCP SECURITAS	OMLT	5 000	6 747,94	29/06/2021	6 752,81	30/06/2021	01/01/2013	35,06%	0,07%
		FCP VALORIS	A	5 000	6 655,49	29/06/2021	6 684,81	30/06/2021	01/01/2013	33,70%	0,44%
AFRICAINE DE GESTION D'ACTIFS	SGI AGI	FCP CAPITAL PLUS	D	1 000	1 121,91	29/06/2021	ND	ND	11/03/2019	-	-
		FCP CONFORT PLUS	OMLT	1000	1 137,27	29/06/2021	ND	ND	11/03/19	-	-
ATLANTIC ASSET MANAGEMEN	ATLANTIQUE FINANCE	FCP ATLANTIQUE CROISSANCE	D	5 000	4 321,09	24/06/2021	ND	ND	30/05/2015	-	-
		FCP ATLANTIQUE LIQUIDITE	OCT	5 000	5 500,84	24/06/2021	ND	ND	12/07/2019	-	-
		FCP ATLANTIQUE ACTIONS	A	5 000	5 614,98	24/06/2021	ND	ND	25/10/2019	-	-
		FCP ATLANTIQUE SERENITE	OMLT	5 000	5 547,90	24/06/2021	ND	ND	12/07/2019	-	-
		FCP ATLANTIQUE HORIZON	D	5 000	5 509,80	24/06/2021	ND	ND	25/10/2019	-	-
		FCP ATLANTIQUE SECURITE	OMLT	5 000	5 844,29	24/06/2021	ND	ND	30/05/2015	-	-
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP CAPITAL CROISSANCE	D	10 000	ND	31/05/2021	ND	01/06/2021			
		OBLIG SECURITE	OMLT	10 000	9 389,21	01/06/2021	ND	ND	06/06/2014	-	-
		FCP DYNAMIC SAVINGS	A	10 000	ND	31/05/2021	ND	01/06/2021			
BOA ASSET MANAGEMENT	BOA CAPITAL SECURITIES	FCP Emergence	D	5 000	6 926,67	28/06/2021	ND	ND	Fev.2010	-	-
		FCP Treso Monea	OCT	25 000 000	34 274 325,44	28/06/2021	ND	ND	Dec. 2013	-	-
BRM ASSET MANAGEMENT	BRM	FCP "BRM DYNAMIQUE"	D	10 000	12 923,13	08/09/2014	ND	ND	12/03/2009	-	-
		FCP "BRM OBLIGATAIRE"	D	10 000	12 057,50	17/10/2014	ND	ND	12/03/2009	-	-
CGF GESTION	CGF BOURSE	FCP ACTIONS PHARMACIE	A	1000	926,14	09/04/2021	ND	ND	25/07/14	-	-
		FCP AL BARAKA	A	1000	1 084,34	09/04/2021	ND	ND	01/03/17	-	-
		FCP AL BARAKA 2	D	1000	1 105,76	09/04/2021	ND	ND	25/01/18	-	-
		FCP ASSUR SENEGAL	D	1000000	1 154 495,98	09/04/2021	ND	ND	06/07/14	-	-
		FCP PLACEMENT AVANTAGE	D	1000	1 476,48	09/04/2021	ND	ND	29/03/13	-	-
		FCP PLACEMENT CROISSANCE	A	1000	1 120,79	09/04/2021	ND	ND	29/03/13	-	-
		FCP POSTEFINANCES HORIZON	D	1000	1 619,09	09/04/2021	ND	ND	27/06/09	-	-
		FCP PLACEMENT QUIETUDE	D	1000	1 443,70	09/04/2021	ND	ND	29/03/13	-	-
		FCP LIQUIDITE-OPTIMUM	OMLT	10000	11 329,34	09/04/2021	ND	ND	01/10/17	-	-
		FCP BNDE VALEURS	A	1000	1 114,55	09/04/2021	ND	ND	02/09/16	-	-
CORIS ASSET MANAGEMENT	CORIS BOURSE	FCP CORIS ACTIONS	A	5 000	5 318,72	29/06/2021	5 345,10	30/06/2021	11/11/2014	6,90%	0,50%
		FCP ASSURANCES	OCT	5 000	5 210,27	29/06/2021	5 210,76	30/06/2021	22/11/2019	4,22%	0,01%
		FCP CORIS PERFORMANCE	D	5 000	5 866,99	29/06/2021	5 883,55	30/06/2021	11/11/2014	17,67%	0,28%
NSIA AM	UBA CI	NSIA FONDS DIVERSIFIE	D	5 000	5 044,34	29/06/2021	5 053,81	30/06/2021	03/12/2018	1,08%	0,19%
		AURORE OPPORTUNITES	A	5 000	4 829,99	29/06/2021	4 845,45	30/06/2021	08/03/2019	-3,09%	0,32%
OAM S.A	SGI TOGO	FCP-1 OPTI PLACEMENT	A	5 000	12 169,47	10/10/2018	ND	ND	01/02/2002	-	-
		FCP-2 OPTI REVENU	OMLT	5 000	6 821,57	10/10/2018	ND	ND	01/02/2002	-	-
		FCP-3 OPTI CAPITAL	D	5 000	16 615,03	10/10/2018	ND	ND	24/01/2003	-	-
SOGESPAR	SOGEBOURSE	FCP SOGEAVENIR	D	500	1 381,00	29/06/2021	1 388,00	30/06/2021	01/10/2002	177,60%	0,51%
		FCP SOGEDEFI	D	4 888	3 470,00	29/06/2021	3 492,00	30/06/2021	23/12/2014	-28,56%	0,63%
		FCP SOGEDYNAMIQUE	A	4 888	3 285,00	29/06/2021	3 301,00	30/06/2021	23/12/2014	-32,47%	0,49%
		FCP SOGELIQUID	M	10 000 000	10 366 314,00	29/06/2021	10 402 075,00	30/06/2021	16/06/2020	4,02%	0,34%
		FCP SOGEPRIVILEGE	D	4 888	3 761,00	29/06/2021	3 768,00	30/06/2021	23/12/2014	-22,91%	0,19%
		FCP SOGESECURITE	OMLT	4 888	5 253,00	29/06/2021	5 256,00	30/06/2021	23/12/2014	7,53%	0,06%
		FCP SOGEVALOR	A	1 000	2 821,00	29/06/2021	2 827,00	30/06/2021	04/06/2002	182,70%	0,21%
SOAGA-SA	SGI-BOA CAPITAL SECURITIES	FCP SOAGA EPARGNE ACTIVE	D	10 000	9 666,67	29/06/2021	9 723,81	30/06/2021	28/10/2016	-2,76%	0,59%
		SICAV Abdou DIOUF	D	10 000 000	14 906 715,82	29/06/2021	14 945 091,35	30/06/2021	01/12/2003	49,45%	0,26%
		FCP SOAGA EPARGNE ACTIONS	A	5 000	7 004,81	29/06/2021	7 057,93	30/06/2021	11/03/2020	41,16%	0,76%
		FCP SOAGA EPARGNE SERENITE	OMLT	10 000	13 065,02	29/06/2021	13 066,77	30/06/2021	28/10/2016	30,67%	0,01%
SAPHIR ASSET MANAGEMENT	SGI BENIN	FCP SAPHIR DYNAMIQUE	D	5 000	5 196,90	29/06/2021	ND	ND	28/08/2017	-	-
		FCP SAPHIR QUIETUDE	OMLT	5 000	6 026,56	29/06/2021	ND	ND	28/08/2017	-	-
SGO MALI FINANCES	SGI MALI SA	FCP NYESIGUI	D	10 000	9 984,81	16/06/2021	ND	ND	01/07/2018	-	-
HEBDOMADAIRES											
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP INITIATIVES SOLIDARITE	D	5 000	2 820,45	30/04/2021	3 136,96	31/05/2021	22/05/2013	-37,26%	11,22%
		FCPE SODEFOR	D	2 500	4 080,89	30/04/2021	4 411,32	31/05/2021	18/12/2009	76,45%	8,10%
PhoenixAfrica Asset Management	Phoenix Capital Management	FCP PAM ACTIONS	A	10 000	7 623,61	11/03/2021	7 725,88	18/03/2021	13/12/2017	-22,74%	1,34%
		FCP PAM DIVERSIFIE EQUILIBRE	D	10 000	9 576,58	11/03/2021	9 638,41	18/03/2021	13/12/2017	-3,62%	0,65%
		FCP PAM DIVERSIFIE OBLIGATIONS	D	10 000	11 862,49	11/03/2021	11 872,72	18/03/2021	13/12/2017	18,73%	0,09%
BOA ASSET MANAGEMENT	BOA CAPITAL SECURITIES	FCP Global Investors	D	25 000	25 113,35	18/06/2021	25 216,43	25/06/2021	Dec. 2012	0,87%	0,41%
		FCP Boa Obligations	OMLT	10 000	11 807,46	18/06/2021	11 813,84	25/06/2021	Mars. 2017	18,14%	0,05%
		FCP Boa Actions	A	10 000	8 885,22	18/06/2021	8 935,17	25/06/2021	Juil. 2017	-10,65%	0,56%
		FCP Boa Rendement	OMLT	25 000 000	31 190 086,14	18/06/2021	31 193 732,42	25/06/2021	Dec. 2017	24,77%	0,01%
NSIA AM	UBA CI	EVOLUTIS	D	5 000	3 112,49	12/03/2021	3 176,86	19/03/2021	16/12/2019	-36,46%	2,07%
BRM ASSET MANAGEMENT	IMPAXIS	FCP "SDE"	D	1 000	2 083,36	05/09/2014	ND	ND	14/03/2011	-	-
CGF GESTION	CGF BOURSE	FCPCR SONATEL	D	1 000	5 760,21	18/03/2021	5 740,77	25/03/2021	19/02/2004	474,08%	-0,34%
	IMPAXIS SECURITIES	FCP FORCE PAD	D	1 000	1 575,50	24/03/2021	1 579,12	31/03/2021	16/02/2014	57,55%	0,23%
	CGF BOURSE	FCPE SINI GNESIGUI	D	1 000	1 377,21	23/03/2021	1 378,88	30/03/2021	25/02/2014	37,89%	0,12%
	CGF BOURSE	FCP EXPAT	OMLT	1 000	1 081,47	24/03/2021	1 082,16	31/03/2021	20/03/2019	8,22%	0,06%
	CGF BOURSE	FCP CAPITAL RETRAITE	D	1 000	1 081,42	23/03/2021	1 082,31	30/03/2021	20/03/2019	8,23%	0,08%
	CGF BOURSE	FCP RENTE PERPETUELLE	D	1 000	1 055,61	23/03/2021	1 056,31	30/03/2021	01/01/2019	5,63%	0,07%
	CGF BOURSE	FCP WALO	A	1 000	1 087,42	22/03/2021	1 091,92	29/03/2021	26/03/2019	9,19%	0,41%
	CGF BOURSE	FCP DJOLOF	OMLT	1 000	1 084,55	22/03/2021	1 091,37	29/03/2021	26/03/2019	9,14%	0,63%
	CGF BOURSE	FCP DIASPORA	D	1 000	1 091,95	22/03/2021	1 093,38	29/03/2021	19/03/2019	9,34%	0,13%
	CGF BOURSE	FCP IFC BOAD	OMLT	100 000	116 371,24	19/03/2021	116 613,22	26/03/2021	01/01/2018	16,61%	0,21%
	CGF BOURSE	FCPE DP WORLD DAKAR	D	1 000	1 161,53	22/03/2021	1 164,30	29/03/2021	04/10/2016	16,43%	0,24%
EDC Asset Management	EDC Investment Corporati	FCP ECOBANK UEMOA DIVERSIFIE	D	5 000	6 678,00	02/06/2021	6 716,00	09/06/2021	19/09/2007	34,32%	0,57%
		FCP ECOBANK UEMOA OBLIGATAIRE	OMLT	20 000 000	20 816 995,00	02/06/2021	20 908 211,00	09/06/2021	01/01/2018	55,58%	0,44%
		FCP ECOBANK UEMOA RENDEMENT	OMLT	1 000 000	1 469 692,00	02/06/2021	1 475 350,00	09/06/2021	10/10/2007	47,54%	0,38%
		FCP ECOBANK ACTIONS UEMOA	A	5 000	2 824,00	02/06/2021	2 863,00	09/06/2021	20/04/2016	-42,74%	1,38%
BRIDGE ASSET MANAGEMENT	BRIDGE SECURITIES	FCP BRIDGE CONFORT	OMLT	5 000	5 487,00	28/05/2021	5 493,00	04/06/2021	01/10/2019	9,86%	0,11%
BRIDGE ASSET MANAGEMENT	BRIDGE SECURITIES	FCP BRIDGE PROSPERITE	D	5 000	4 873,00	28/05/2021	4 881,00	04/06/2021	13/03/2018	-2,38%	0,16%
BRIDGE ASSET MANAGEMENT	BRIDGE SECURITIES	FCP BRIDGE INSTITUTIONNEL	D	25 000 000	24 970 606,00	28/05/2021	24 824 656,00	04/06/2021	02/11/2017	-0,70%	-0,58%
SGO MALI FINANCES	SGI MALI SA	FCPE ORANGE MALI	D	10 000	26 054,81	09/06/2021	26 069,90	16/06/2021	03/09/2012	160,70%	0,06%
SGO MALI FINANCES	SGI MALI SA	FCP TOUNKARANKE	OMLT	100 000	104 507,24	09/06/2021	104 560,24	09/06/2021	01/07/2018	4,560%	0,051%
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT	SGI AFRICAINE DE BOURSE	ATTIJARI OBLIG	OMLT	10000	12609,34	18/06/2021	12613,32	25/06/2021	13/07/2012	26,13%	0,03%
		ATTIJARI LIQUIDITE	OCT	10000	12320,5	18/06/2021	12331,16	25/06/2021	30/08/2013	23,31%	0,09%
		ATTIJARI HORIZON	OMLT	10000	13084,68	18/06/2021	13091,59	25/06/2021	30/08/2013	30,92%	0,05%
		ATTIJARI ACTIONS	A	10000	9310,77	18/06/2021	9313,57	25/06/2021	21/05/2015	-6,86%	0,03%
		ATTIJARI DIVERSIFIE	D	10000	12289,37	18/06/2021	12281,45	25/06/2021	21/05/2015	22,81%	-0,06%
		ATTIJARI INVEST	OMLT	10000	12921,16	18/06/2021	12929,44	25/06/2021	21/01/2016	29,29%	0,06%
		ATTIJARI PATRIMOINE	OMLT	10000	13142,31	18/06/2021	13 151,70	25/06/2021	21/01/2016	31,52%	0,07%
MENSUELLES											
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCPE CNRA	D	2 500	3 016,00	30/04/2021	3 064,27	31/05/2021	06/06/2014	22,57%	1,60%
		FCPE BNI RETRAITE	D	2 500	3 138,00	30/04/2021	3 271,58	31/05/2021	06/06/2014	30,86%	4,26%
		FCP KARIMA ETHIQUE	D	1 000	996,00	30/04/2021	1 078,52	31/05/2021	22/05/2013	7,85%	8,29%

OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

ND: Non Disponible

Catégories:

A: actions
OCT: obligations à court terme
OMLT: obligations à moyen et long terme